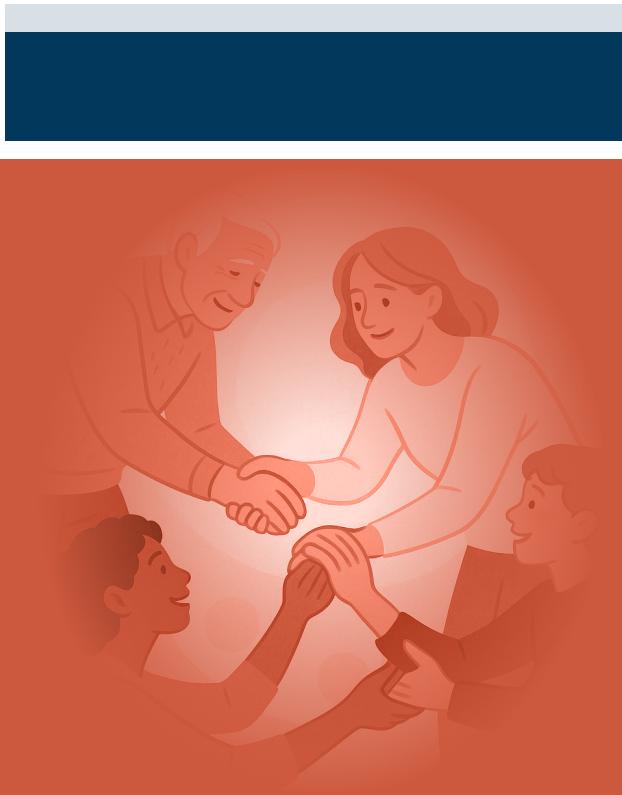


2022
2027



BILAN D'ÉTAPE DU PROJET DE MANDAT 2022-2027



Solidarités humaines
Réussites citoyennes
Solidarités territoriales

ÉDITO

BILAN D'ÉTAPE DU PROJET DE MANDAT 2022-2027



Pour le mandat départemental 2021-2027 nous avons collectivement décidé d'avoir un Projet concerté, favorisant le « aller vers », le plus opérationnel possible, autour de trois dimensions transversales : s'engager pour la jeunesse, agir pour l'environnement et favoriser le lien social entre les habitants. Après une large concertation d'une année, impliquant les usagers, les partenaires et la population, trois Pactes ont été votés : le Pacte des solidarités territoriales, celui des réussites citoyennes et le Pacte des solidarités humaines, le tout pour relever 10 défis et 40 ambitions clairement identifiés.

Depuis, en dépit des difficultés budgétaires des Départements avec lesquelles il a fallu composer, nous n'avons cessé d'agir pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Conformément à notre engagement, il est proposé de faire un point d'étape permettant d'évaluer ce qui a été engagé et de mesurer le chemin qu'il nous reste à parcourir. Vous pourrez je pense constater combien l'action du Département est importante pour le quotidien de chacun et que nous n'oublions personne ni aucun territoire.

Une action renforcée pour amener toujours plus de sécurité pour nos concitoyens, et notamment les plus fragiles, lorsqu'arrive un coup dur ou la dépendance. Au cours de cette première partie de mandat nous avons ainsi renforcé les moyens pour l'enfance à protéger avec près de 100 millions de plus en 4 ans, 300 places supplémentaires créées et la prise en charge des études au-delà de la majorité. Une action également renforcée pour que le handicap soit pris en compte dans l'ensemble de nos politiques et pour un habitat plus accessible et inclusif. Cette sécurité passe enfin par un engagement sans faille à nos sapeurs-pompiers avec des moyens augmentés, plus spécifiques, et des casernes reconstruites dans les secteurs urbains et ruraux pour que le temps d'intervention soit le même partout.

Cette partie de mandat a permis d'agir pour la jeunesse avec des procédures nouvelles au bénéfice de l'éducation, de la culture, du sport et de la citoyenneté dans les collèges, un soutien renforcé à la communauté éducative, l'accompagnement d'une vie associative si précieuse pour le lien social et la reconnaissance de l'engagement.

Enfin, nous avons accentué et renforcé notre accompagnement des territoires parce que les réponses les plus pertinentes se trouvent au plus proche de la population. À notre indispensable Fonds d'aménagement rural (FARDA) nous en avons ajouté un autre pour la solidarité urbaine, renforcé la politique de la ville et l'Engagement pour le renouveau du bassin minier et développé cette offre unique en ingénierie au bénéfice des communes. C'est aussi dans les territoires que nous favorisons au maximum l'environnement et la lutte contre le développement climatique, que ce soit par le biais de l'alimentation durable, la préservation de la biodiversité ou d'un volet routier à partir duquel se développent de nouvelles mobilités.

Bien évidemment, aucun projet ne se déroule sans aléas et il a bien fallu faire réagir face aux épisodes des inondations et à l'insuffisance des dotations pour les Allocations individuelles de solidarité. Pour autant, à l'image des très nombreux exemples donnés dans ce point d'étape, nous avons fait ce que nous avons dit et tout est en place pour répondre à l'ensemble de nos engagements.

Jean-Claude LEROY
Président du Département du Pas-de-Calais

SOMMAIRE

BILAN D'ÉTAPE DU PROJET DE MANDAT 2022-2027



Thématique transversale

AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT	p.6
SOUTENIR LES JEUNESSES	p.8
ENGAGEMENT HANDICAP	p.10
ALLER VERS	p.12

● Solidarités territoriales

01. Investir aujourd’hui pour notre avenir	p.16
02. Relever collectivement les défis du changement climatique	p.26
03. Valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel	p.36

● Réussites citoyennes

01. Ouvrir à chacun le champ des possibles	p.46
02. Faire société, ensemble, avec nos différences	p.54
03. Se rassembler pour avancer collectivement	p.62

● Solidarités humaines

01. Pour une société qui reconnaît la place de chacun	p.68
02. Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité	p.76
03. Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement	p.86
04. Fédérer pour développer les solidarités	p.96

Thématique transversale AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT

On l'a dit, on l'a fait

Aller vers une prise en compte des enjeux climatiques dans l'ensemble des politiques départementales constitue l'une des priorités de ce projet de mandat. Depuis son adoption, les avancées ont été considérables. Le Département s'est attaché à agir sur trois volets essentiels que sont la réduction des émissions carbone de la collectivité (décarbonation), l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité. Les avancées dans ces domaines n'auraient par ailleurs pas été possibles sans une vaste démarche de sensibilisation des agents à ces enjeux.

→ Préserver la biodiversité du Pas-de-Calais

On l'a fait !

► Agir sur tous les espaces disponibles relevant de la responsabilité du Département pour préserver la biodiversité. C'est l'objectif du Défi biodiv'62, un plan d'actions adopté en juin 2023. Cours de collèges, parkings et toitures des bâtiments départementaux, bords des routes départementales, espaces naturels sensibles gérés par EDEN 62, chemins ruraux, terres agricoles... Autant d'espaces où hirondelles, tritons, batraciens et orchidées sauvages, peuvent trouver refuge et se développer.

► Des plantations sur une ancienne friche minière, un écopâturage sur des remparts, la préservation écologique de terrils ou encore l'aménagement de tours à hirondelles... autant de projets rendus possibles par le Fonds biodiversité lancé pour répondre aux enjeux du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité en ville et à la campagne.



Le saviez-vous ?

► EDEN 62 gère pour le Département plus de 6550 hectares d'espaces naturels sensibles (ENS). Des dunes aux terrils, en passant par marais, bois, carrières ou falaises, ce patrimoine naturel est protégé et valorisé pour permettre aux différents publics, valides ou non, promeneurs et sportifs, de profiter pleinement de leurs bienfaits. EDEN œuvre également à la sensibilisation des plus jeunes en travaillant avec les collèges et les écoles du territoire.

En chiffre

30 collèges ont été accompagnés par Eden62 sur l'opération Natur'Ocollèges visant à concerter les élèves sur les futurs aménagements en faveur de la biodiversité.

En cours

4 collèges sont accompagnés depuis 2024 dans le cadre de Récréation 62 et vont être renaturés (plantations d'arbres ou de fruitiers, installation de gîtes pour oiseaux,...).

Innovation

Des bassins et délaissés routiers ont été réaménagés en sites « vitrines » exemplaires. Les travaux de renaturation (écopâturage, plantation d'arbres et fruitiers locaux, installation de nichoirs, de gîtes à insectes et rapaces, création de mares, restauration de frayères...) favorisent la biodiversité et simplifient la gestion de ces terrains.

→ Réduire l'impact climatique des politiques départementales

On l'a fait !

- Maîtriser les consommations d'énergie des bâtiments départementaux grâce au déploiement d'outils de pilotage dans les 125 collèges, à la réduction des surfaces de bâtiments occupés et à l'impulsion d'un changement dans les pratiques et les usages quotidiens.
- Utiliser des agrégats recyclés et baisser la température de fabrication des enrobés pour réduire significativement les émissions de CO₂ liées à l'entretien des routes départementales.
- Privilégier le réemploi partout où c'est possible: matériaux de voirie et du bâtiment, matériel médical destiné aux personnes en perte d'autonomie ou encore équipements sportifs. Source importante d'économies, il permet aussi de réduire l'impact du Département sur les ressources planétaires.

Le saviez-vous ?

- Le Département s'est fixé un objectif de 10 % de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2028. Son Plan de transition pour la décarbonation propose 27 actions concernant l'ensemble de ses politiques publiques: voirie, alimentation déplacements, numérique, commande publique, sensibilisation...
- En 2024, les actions de sobriété engagées ont permis de réduire de 30 % les consommations énergétiques des bâtiments départementaux et de 5 % celles des collèges.

En chiffre

500 places de stationnement vélo seront installées dans les collèges en 2025.

En cours

- L'augmentation de la part des produits bio et/ou locaux dans les cantines des collèges, ainsi que l'amélioration de l'offre de repas végétariens contribuent à la fois aux objectifs de décarbonation et à une alimentation plus saine et de qualité.

→ Comprendre les mécanismes des changements déjà à l'œuvre et s'y préparer

On le fait !

Préparer le territoire à la réalité du changement climatique déjà à l'œuvre, comme en attestent les inondations de l'hiver 2023-2024. Comment?

- En réduisant les risques de ruissellement et de coulées de boues, notamment dans le cadre de la politique d'aménagement foncier.
- En développant une politique de l'arbre et du végétal visant à utiliser les multiples services écosystémiques qu'il rend (rafraîchissement des bâtiments, ombrage, lutte contre l'érosion des sols, consolidation des berges, biodiversité, énergie, absorption du CO₂...).
- En finançant les études et les aménagements d'hydraulique douce permettant de protéger le patrimoine routier et bâtiementaire départemental soumis aux ruissellements et coulées de boues.

On a osé !

Sensibiliser près de 1 300 agents aux enjeux climatiques depuis 2023 grâce aux ateliers de la Fresque du climat. La compréhension des enjeux environnementaux par les agents de la collectivité est une condition essentielle au déploiement de politiques départementales soucieuses de l'environnement et des ressources planétaires.

En chiffre

150 agents des Centres d'entretien routier ont été sensibilisés à la préservation de la biodiversité à travers des road trips organisés sur les territoires afin d'observer la biodiversité sur les bords de routes.

Thématique transversale SOUTENIR LES JEUNESSES

On l'a dit, on l'a fait

Avec la délibération « Objectif Jeunesse 62 : pour une génération des possibles » adoptée en janvier 2024, le Département place toutes les jeunes au sein de ses priorités du mandat. Les engagements ? Permettre aux jeunes d'être pleinement acteurs de leur vie, leur ouvrir le champ des possibles et donner et entendre la parole des jeunes. Culture, sport, santé, mobilité, insertion, logement, communication... La délibération fait état des actions menées au quotidien par le Département pour les 16-25 ans et s'engage à faire plus en matière de santé mentale, de logement, d'information auprès des jeunes.

→ Pour leur ouvrir le champ des possibles

On le fait !

- Temps fort pour les volontaires accueillis 8 mois dans les services du Département, la cérémonie de remise des diplômes signifie la fin de leur volontariat et donc une page qui se tourne pour eux. Cette cérémonie permet de mettre à l'honneur ces jeunes qui se sont investis dans le service public et de faire avec eux le bilan de ce qu'ils ont appris tant en termes de compétences que de savoir être.
- Pour mettre en avant le parcours exemplaire de jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance venant d'obtenir leur diplôme (du brevet au BTS), des cérémonies de remise de diplômes sont organisées sur les territoires. Une occasion de les mettre à l'honneur et de les encourager dans leur parcours scolaire et professionnel.
- Le Département repère et valorise les talents des jeunes du Pas-de-Calais qui s'engagent ! Soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire ou encore lien intergénérationnel ou valeurs de l'éducation populaire, sont autant de domaines dans lesquels les jeunes interviennent et qui sont au cœur du nouveau dispositif Pépites 62.

Le saviez-vous ?

- Depuis 2022, les volontaires en service civique accueillis au Département participent lors de leur arrivée à une semaine d'intégration. Au programme, découverte des locaux et du fonctionnement du Département, de leurs missions mais aussi sensibilisation à certaines thématiques (égalité femmes/hommes, stéréotypes de genre, vie affective et sexuelle...). L'opportunité de faire réfléchir les jeunes sur certaines représentations.

En chiffres

- Une **quarantaine** de collèges se sont impliqués dans le projet WR62, la web radio des collégiens, et ont créé des podcasts de 3 mn sur la thématique de l'année, l'environnement. Un projet conduit en partenariat avec Canopé et l'École supérieure de journalisme de Lille.
- **71** jeunes ont été mis à l'honneur en 2024 grâce au nouveau dispositif Pépites 62 qui vise à repérer et valoriser les jeunes du Pas-de-Calais qui s'engagent.
- **7 637** jeunes ont bénéficié de la mesure permis citoyen entre 2022 et 2025, soit près de 270 000 heures de bénévolat réalisées par les jeunes auprès d'associations du Pas-de-Calais.

On a osé

- Faire se rencontrer des conseillers départementaux et des jeunes accueillis en stage, en service civique et en apprentissage au Département lors d'un atelier de la Fresque du climat pour les sensibiliser, ensemble, aux enjeux liés au dérèglement climatique. Un beau moment d'échanges partagés entre jeunes et décideurs politiques.

→ Pour des jeunes pleinement acteurs de leur vie dans la société

On le fait !

► Les assistants familiaux sont les interlocuteurs de première ligne dans l'éducation à la vie affective et sexuelle des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. C'est pourquoi le Département les accompagne : présentation des missions des Centres de santé sexuelle et des Maisons des adolescents, représentations de la sexualité, législation et cadrage juridique sont quelques-uns des sujets abordés lors d'actions de sensibilisation conçues pour les aider à aborder ce sujet délicat avec les enfants qu'ils accueillent.

► À l'occasion de la semaine nationale du logement des jeunes, des actions de

sensibilisation sont conduites sur les territoires. L'objectif ? Informer les jeunes sur ce qui les attend en tant que locataires et les outiller pour faire face à tous types de situations (signaler une dégradation dans le logement, chercher une assurance habitation, savoir ce que doit contenir un contrat de location...).

► Le Département soutient le service départemental de l'Union nationale du sport scolaire du Pas-de-Calais (UNSS 62) pour favoriser les actions de promotion de la citoyenneté, de sensibilisation à la pratique pour les collégiens handicapés, et de formation de jeunes officiels.

En chiffre

Plus de **100** apprentis ont été accueillis et accompagnés dans leur parcours au sein du Département depuis 2022.

→ Pour leur donner la parole

On le fait !

► Chaque année, le Département va à la rencontre des jeunes pour les consulter sur des thématiques phares du mandat. Après l'environnement en 2024, et le handicap et le logement en 2025, 2026 sera consacrée à la santé. Des rencontres riches d'enseignements et de propositions, qui contribuent à adapter les politiques départementales aux besoins réels des jeunes du Pas-de-Calais.

► Pour mieux communiquer sur sa politique jeunesse auprès de son public, le Département fait le choix du langage par les pairs. Ce sont des jeunes accueillis en service civique, dûment

formés pour l'occasion, qui vont à la rencontre de leurs camarades lors de forums de la jeunesse, pour parler des dispositifs qui leurs sont ouverts. Quel meilleur moyen de se faire comprendre ?

► Le Département soutient le dispositif « Démocratie & Courage », programme d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations, développé par la Fédération Léo Lagrange. Les interventions à destination des collégiens et collégiennes reposent sur des principes de pédagogie active et participative, encadrées par les pairs, des jeunes en service civique.

Innovation

Pour une prise de contact plus facile et adaptée au fonctionnement des jeunes, le système de prise de rendez-vous en ligne RDV solidarités a été mis en place dans les Centres de santé sexuelle.

Ça continue !

Le Département ne saurait travailler sans les mouvements d'éducation populaire et les structures d'accompagnement des jeunes. Il maintient donc son soutien et agit en étroite collaboration avec eux dans l'ensemble des actions qu'il conduit.

Thématique transversale ENGAGEMENT HANDICAP

On l'a dit, on l'a fait

Encourager la société à s'adapter aux singularités de chacun, quel que soit son handicap passe par une prise en compte des handicaps dans l'ensemble des politiques départementales. C'est ce que se propose de faire l'Engagement handicap, délibération adoptée en septembre 2023, visant à faire du Pas-de-Calais un département inclusif et accessible à toutes et tous. Cet Engagement handicap se décline au travers de quatre grandes ambitions : rendre le Département plus accessible, soutenir l'autonomie des personnes handicapées dans la vie quotidienne, susciter et accompagner l'initiative des citoyens et des partenaires dans le champ du handicap et sensibiliser et valoriser. Une démarche dynamique qui contribue à décloisonner les politiques départementales et à transformer les pratiques.

→ Rendre le Département plus accessible

On le fait !

- La mise en accessibilité des bâtiments départementaux s'est poursuivie depuis 2022 avec notamment la Médiathèque départementale de Dainville et les Archives départementales. 100 % des bâtiments départementaux seront accessibles d'ici à fin 2026.
- Le nouveau site Internet du Département, plus accessible, a été lancé en 2024 et un état des lieux de l'accessibilité des solutions numériques a été réalisé. L'objectif ? Les mettre en conformité pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, de les utiliser.
- Chaque année, à l'occasion du Duo Day, le Département accueille des personnes en situation de handicap pour leur permettre de découvrir, le temps d'une journée, un métier et le monde du travail. Une occasion de changer le regard sur le handicap, mais aussi de permettre aux personnes accueillies de trouver ou confirmer un projet professionnel.

En chiffres

- En 2025, **74** collèges publics du Pas-de-Calais disposent d'une Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS), accueillant 880 élèves en situation de handicap.
- Plus de **200** heures d'échanges des services avec des personnes sourdes ont été interprétées via le dispositif Acceo.
- Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap au sein du Département est de **8,7 %** à fin 2024.

→ Sensibiliser et valoriser

On l'a fait !

- À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, le Département a organisé l'itinérance d'un Village sportif avec une dimension parasport. Des ateliers dédiés au handisport et au sport adapté ont été installés au cœur du village et les habitants ont pu vivre une véritable expérience d'immersion inclusive. Un événement qui a reçu 15 000 visiteurs sur les 8 territoires du Pas-de-Calais.
- Une formation des référents RSA à la problématique de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et aux dispositifs mobilisables a été réalisée par les chargés d'employabilité de la MDPH : 10 sessions de formation ont permis de toucher plus de 200 professionnels de l'insertion.

Innovation

Avec l'exposition pédagogique « Pas-de-Calais, terre de sports » créée à l'occasion des JO, les Archives départementales ont expérimenté la prise en compte des handicaps, tant dans le contenu que dans les modalités de présentation (dispositifs LSF, personnes malvoyantes, livret FALC...). Une pratique qui sera développée dans les productions ultérieures.

→ Soutenir l'autonomie des personnes handicapées dans la vie quotidienne

On le fait !

► Afin de garantir l'accès aux soins et aux droits des personnes handicapées, le Département a contractualisé avec les CPAM du Pas-de-Calais. L'idée ? Initier et/ou renforcer les relations existantes sur l'accès aux droits et aux soins des personnes accompagnées par les professionnels du Département grâce à la mise en place de fiches de liaison et au développement de nouvelles coopérations.

► Le Département était présent au 1^{er} forum handicap qui s'est tenu à Bruay-la-Buissière. Une occasion de présenter les différents services du Département sur le territoire : de l'enfance, à l'accueil familial pour adulte en situation de handicap, en passant par l'aide au maintien à domicile et les adaptations du logement possibles, sans oublier l'aide aux aidants.

En chiffres

► **188** actions de sensibilisation à la vie affective et sexuelle ont été réalisées et ont permis de toucher 1890 personnes : adultes et enfants en situation de handicap, mais également professionnels travaillant dans le monde du handicap et accompagnants de personnes handicapées.

► **39** projets d'habitat inclusif sont conventionnés avec le Département pour la période 2022-2029.

On a osé !

La Maison du Département solidarité de Calais a mis en place des ateliers de parentalité, pédagogiques et inclusifs (APPI) à destination des parents porteurs de handicap. Dès la grossesse, ces ateliers sont proposés à domicile pour préparer les futurs parents aux soins de leur nouveau-né, leur permettre d'apprendre les gestes du quotidien et limiter ainsi les risques pour l'enfant. Une démarche qui rend les parents acteurs et diminue le nombre de nouveaux-nés confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

→ Susciter et accompagner l'initiative des citoyens et des partenaires dans le champ du handicap

On le fait !

► Les formations proposées aux associations sportives, telles que « Club inclusif », participent à la démocratisation du sport et handicap. Pour illustrer cette dynamique, en 2025, 23 clubs ont été accompagnés par le Département sur le thématique handicap au travers du dispositif Ouvrez votre club, contre 18 en 2024.

► La Médiathèque départementale propose à ses partenaires un parcours alliant formation et ateliers dans le but de construire ou de développer une offre

« Facile à lire ». Dans la continuité de ce parcours, elle a mis en place un comité départemental de sélection de documents « Facile à lire ».

► Le Département soutient le programme Solidarité aidants d'Unis cité. Il permet de mobiliser des jeunes en service civique pour qu'ils interviennent au domicile d'aidants d'enfants ou jeunes en situation de handicap afin de leurs apporter un répit. Ils leur proposent des activités autour du sport, de pratiques artistiques ou créatives.

En chiffre

► Plus de **120** jeunes ayant choisi l'approfondissement « Accueillir les enfants en situation de handicap » dans le cadre du BAFA ont été soutenus par le Département depuis 2023.

Le saviez-vous ?

► Le Trophée du tourisme accessible 2025 a été décerné au parc d'Olhain, pour 4 déficiences (auditive, mentale, visuelle et motrice). Une multitude d'aménagements concrets y ont été réalisés : allées plus large pour une circulation fluide pour les fauteuils roulants, attractions ou espaces de jeux adaptés, ... Une distinction qui prouve qu'un modèle inclusif est porteur de succès.

Thématique transversale **ALLER VERS**

On l'a dit, on l'a fait

Après la démarche de concertation engagée en 2022 pour l'élaboration du projet de mandat, la volonté était d'impulser un nouveau mode de faire et de systématiser la prise en compte de la parole des habitants et des partenaires dans l'écriture des politiques publiques. Un changement de culture à impulser au sein de l'administration et qui s'ancre aujourd'hui dans les pratiques. Les concertations directes auprès des habitants se sont multipliées, l'implication des partenaires également, donnant lieu à des échanges nourris et riches d'enseignements pour améliorer dispositifs et actions portés par le Département.

→ Mieux vous informer

On le fait !

- ▶ Pour rendre ses documents administratifs compréhensibles par tous les usagers, le Département a engagé une démarche de réécriture en Facile à lire et à comprendre. C'est déjà le cas sur la prestation compensatoire du handicap (PCH), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les informations préoccupantes (IP). La démarche se poursuit.
- ▶ Dans la continuité de la démarche de concertation engagée en 2022, le Département a créé deux lettres d'information, l'une à destination des partenaires et l'autre, *L'Essentiel*, à destination des usagers. Aujourd'hui réunies en une seule, *L'Essentiel* permet de relayer actualité

institutionnelle, idées de sorties et d'animations, auprès des habitants du Pas-de-Calais.

- ▶ A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, le Département organise un village d'informations, de sensibilisation et d'animations autour des mobilités. Gratuit et ouvert à tous, il propose des ateliers d'entretien et de réparation de vélo, des tests d'agilité à trottinette, gyroroue ou hoverboard, des simulateurs de courses à vélo, des informations sur le covoiturage, les aménagements cyclables et la sécurité routière. Autant d'occasions de découvrir les alternatives à la voiture !

En chiffres

- ▶ *L'Écho 62*, le journal du Département du Pas-de-Calais est diffusé à plus de **730 000** exemplaires gratuitement.
- ▶ Plus de **4 500** habitants sont abonnés à la lettre d'information *L'Essentiel*.



L'essentiel 62 nouvelle lettre d'actualités gratuite de votre Département,
un simple abonnement, directement dans votre boîte mail !



→ Mieux vous écouter

On le fait !

► La Tournée des territoires, lancée en 2022 pour l'élaboration du projet de mandat, permet au Département d'aller à la rencontre des habitants, lors d'événements locaux de tous types (festival, marché, braderie, ...), pour informer sur les services et politiques départementales. Chaque année plus d'un millier d'habitants sont rencontrés à cette occasion.

► Depuis 2022, le Département s'attache à associer les publics et les partenaires à l'élaboration de ses politiques publiques. Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques, Service public départemental de l'autonomie, politiques jeunesse ou logement le Département écoute ses partenaires et les habitants pour répondre à leurs besoins, et une nouvelle culture de la concertation s'ancre dans le Département.

► À chaque rentrée, une réunion d'information à destination des parents d'élèves entrant en 6^e est proposée dans les collèges. L'objectif ? Permettre aux parents de mieux appréhender leur rôle au sein du collège mais également les informer sur le rôle du Département et ses compétences dans la scolarité des collégiens.

► Jeunesse et handicap, jeunesse et environnement, autonomie, jeunes de l'aide sociale à l'enfance, collégiens... Le Département va de plus en plus régulièrement à la rencontre de ses publics pour mieux comprendre leurs besoins et adapter ses réponses aux problématiques qu'ils rencontrent.

Le saviez-vous ?

► Pour mieux répondre aux usagers qu'ils accueillent, les sites du Département (collèges, MDPH, ...) ont été équipés d'Acceo. Ce logiciel permet, au moyen d'un système d'interprétariat, de faciliter la communication avec les personnes sourdes et malentendantes accueillies.

► Le Département est amené à concerter les habitants dans le cadre de projets d'aménagement. C'est le cas de la commune de Vieille-Église, dont le projet de dynamisation du centre bourg, accompagné par le Département, a donné lieu à une séance de concertation co-animee avec le CAUE. Les échanges ont fourni une matière précieuse pour nourrir le projet !

→ Adapter nos outils à vos usages

On le fait !

► Des tests d'usages numériques sont réalisés pour évaluer l'accessibilité des outils numériques du Département. Comment cela se passe-t-il ? Des usagers en situation de handicap sont observés pendant leur temps de navigation sur un site ou lors de l'utilisation des outils afin de comprendre comment ils circulent, d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent et les points à améliorer.

► La Maison de l'Archéologie adapte ses catalogues d'exposition aux publics en situation de handicap. Travaillés selon la

méthode du Facile à lire et à comprendre, avec l'accompagnement de l'APEI, ils sont accessibles à tous types de handicap.

► Pour l'élaboration de la nouvelle version du site Jeunesdu62 les jeunes eux-mêmes ont été mis à contribution ! En effet, les jeunes accueillis en service civique ou en apprentissage au sein du Département ont donné leur avis sur la configuration du site pour qu'il soit adapté au plus près de leurs habitudes d'utilisation d'Internet. Une page Instagram a également été ouverte à leur intention.

Solidarités territoriales



Ambition 1**Le Département, 1^{er} partenaire du développement des territoires*****On l'a dit, on l'a fait***

Depuis toujours, le Département agit au plus près de ses partenaires (communes, intercommunalités, associations...) sur les territoires; les élus ont renouvelé cet engagement en 2022 dans leur Projet de mandat. Les deux leviers essentiels passent par l'accompagnement des porteurs de projets (conseils, ingénierie technique et financière, appui dans les démarches...) d'une part, et le soutien financier dans le cadre de dispositifs dédiés d'autre part. Depuis 2022, les projets foisonnent et le Département est au rendez-vous des attentes de ses partenaires. La plateforme Ingénierie62 n'a cessé de répondre aux sollicitations des petites communes du Pas-de-Calais permettant de faire aboutir leurs projets d'aménagement ou de les qualifier. Les réponses apportées aux nouveaux enjeux des territoires se sont également affinées, à travers de nouveaux dispositifs dédiés tels que le Fonds départemental de solidarité urbaine (FDSU) ou le Fonds biodiversité, qui viennent s'ajouter aux outils existants (FARDA, FIEET....).

QUELQUES ACTIONS...

⌚ En 2024, le Département a souhaité cibler son action en direction de 60 communes urbaines, de 2 000 à 20 000 habitants, et identifiées comme les plus vulnérables selon une cotation construite autour de 5 indicateurs INSEE (taux d'emploi des 15-64 ans, part des familles monoparentales, part des non-diplômés parmi les 15 ans et plus, revenu fiscal médian par unité de consommation et pourcentage de logements sociaux). Suite à un appel à projets, le **Fonds départemental de solidarité urbaine** (FDSU) a accompagné 26 communes candidates pour des projets de construction, d'extension ou de réhabilitation d'un équipement de proximité recevant du public, en lien avec les priorités départementales en matière de cohésion sociale et de jeunesse : école, structure d'accueil du jeune enfant, centre d'accueil jeunesse, centre social, maison des associations. Ainsi, le projet d'extension et de rénovation de l'école Jules Andrieu à Vermelles, qui intègre des mesures de réduction de son impact environnemental a été inauguré fin août 2025.

⌚ À **Longfossé** (1515 habitants), une collaboration exemplaire du Département avec ses partenaires (agence Boulogne Développement, CAUE, Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale, services du Département) s'est mise en place autour de l'accompagnement du projet de revitalisation du village. Une réflexion urbaine a été menée à l'échelle de la commune via l'animation d'ateliers, un appui à la définition du programme pluriannuel d'investissement communal a été proposé, ainsi qu'une étude d'opportunité sur le bois énergie. Une analyse complète des équipements communaux a été réalisée, avec des conseils en architecture pour aboutir à la réalisation du premier projet issu de cette démarche, à savoir la démolition/reconstruction d'une salle multi-activités qui verra le jour prochainement.

⌚ Le **Club École de voile de Berck-sur-Mer** développe son activité sur le site de « la Foraine d'Authie » à Conchil-le-Temple, domaine public départemental, dont il s'est porté acquéreur en juin 2021. Classée au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI), labellisée et reconnue au niveau national pour la qualité de l'accueil et de la formation des sportifs en situation de handicap, cette structure devait s'adapter pour faire face à cette forte attractivité. Un programme d'aménagement a donc été conçu pour améliorer les conditions d'accueil par des travaux d'extension et d'accessibilité de l'unique bâtiment qui regroupe la réception, les vestiaires et les sanitaires. Au regard de la vétusté des locaux actuels, le bâtiment sera déconstruit puis reconstruit en utilisant des matériaux renouvelables (bois) contribuant à réduire son empreinte écologique. Soutien au tourisme, préservation des espaces naturels, offre de services de proximité et accessibilité à tous publics autant de critères justifiant pleinement un soutien départemental.





Ils en parlent mieux que nous

• « Nous nous réjouissons de la qualité de la collaboration engagée avec le Conseil départemental, fondée sur la confiance, le dialogue constructif et un engagement commun au service de l'inclusion par le sport. Cette coopération a permis de concrétiser un projet qui nous tenait à cœur, afin de permettre à l'ensemble de la population, valide et non valide, de se retrouver sur un même lieu et se confronter amicalement sur des régates » – **Le conseil d'administration de l'école de voile de Berck-sur-Mer (commune de Conchil-le-Temple – 1087 habitants)**

• « Les travaux de réhabilitation du Chœur de l'église Saint-Firmin ont été menés durant deux ans. Sans la participation du Département 62, la réalisation n'était pas possible. Puis, nous avons choisi le fil conducteur "faire revivre l'osier et la vannerie". L'ancienne école a été transformée en atelier de vannerie après des travaux d'envergure rendus possibles grâce au soutien sans faille du Département 62 » – **Joël Davesne, Maire de Marles-sur-Canche (313 habitants)**

CHIFFRES

• **13** projets de réhabilitation énergétique d'école, 4 de réhabilitation de bâtiments polyvalents et 9 de construction / extension de maisons des associations, salles d'activités ou restaurants scolaires dans le cadre du Fonds départemental de solidarité urbaine.

• **1159** projets accompagnés par la plateforme Ingénierie62 depuis 2022 (habitat, équipements sportifs, culturels ou de loisirs, écoles, accès aux services, aménagements d'espaces publics, valorisation du patrimoine, biodiversité, mobilité, tourisme...).

PERSPECTIVES

Contexte budgétaire contraint, défi du changement climatique, nécessité d'aller au-delà des seules subventions d'investissement et de prêter une attention forte aux coûts de fonctionnement, besoin d'autres modes de développement territorial pour maintenir un service public de qualité, sont quelques-uns des enjeux que le Département relève pour poursuivre l'accompagnement des communes.

Ambition 2

Agir en proximité au quotidien pour aménager les territoires et assurer les services à la population

On l'a dit, on l'a fait



La qualité des services publics passe nécessairement par leur accessibilité. Conscient de cet enjeu sur un territoire qui se caractérise par sa diversité, le Département s'est engagé à soutenir l'accès à des services et des équipements de qualité à travers ses dispositifs. Il développe également des espaces publics adaptés au plus grand nombre et favorise un cadre de vie agréable pour les habitants, en créant du lien social et intergénérationnel. Il s'attache enfin à adapter, expérimenter et innover pour répondre au mieux aux besoins des territoires. Ainsi, écoles, crèches, collèges, salles de sports, espaces culturels ou de santé, commerces... trouvent, grâce aux dispositifs départementaux et à un accompagnement sur mesure, des réponses pour améliorer leur service à la population. L'accessibilité des services s'entend aussi bien du point de vue physique que numérique. Le Département déploie donc des outils et accompagne les usagers pour faciliter leur accès aux services dématérialisés.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Initialement conçue en 1980 pour être un complexe sportif, la salle multisport de **Saint-Martin-Boulogne** a progressivement diversifié ses activités jusqu'à devenir un lieu de référence en matière de spectacle vivant, le centre culturel Georges Brassens. Sa réhabilitation complète s'imposait pour améliorer les conditions d'accueil. Objectifs des travaux : supprimer l'inconfort du public dû à la chaleur, inscrire la structure dans la transition écologique, diminuer la consommation énergétique du bâtiment, offrir un lieu plus adapté aux besoins actuels, renforcer l'influence du centre à l'échelle locale et régionale. Ce chantier a été soutenu et cofinancé par l'Union européenne, le Fonds vert, l'agence de l'eau, ANCT, Petites Villes de Demain (PWD), la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) et le Département au titre de la contractualisation.

⌚ Le projet de bâtiment d'accueil des enfants de la commune d'**Angres** témoigne d'une exemplarité en matière de sobriété : des espaces polyvalents en fonction de la période scolaire ou non, une déconstruction avec réutilisation de matériaux sur site ou en dehors (réemploi des briques de terre cuite, déconstruction de la structure métallique et des bacs aciers), le raccordement du bâtiment sur un réseau de chaleur existant, une ossature bois, une surventilation naturelle pour prévenir des fortes chaleurs, des panneaux photovoltaïques, une citerne de récupération des eaux de pluie... Ce projet illustre parfaitement la démarche impulsée dans le cadre de l'appel à projet solidarité urbaine ouvert en 2024 qui visait une optimisation énergétique des bâtiments financés à travers notamment l'utilisation de matériaux biosourcés, l'utilisation d'une énergie renouvelable, la production d'énergie renouvelable, la mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales et la toiture végétalisée.

⌚ L'amélioration de l'**accessibilité des services départementaux** est aussi une préoccupation importante. Depuis 2022, les nouveaux bâtiments départementaux qui ont été livrés (Archives départementales à Dainville, Centre d'incendie et de secours d'Arras, Maison des adolescents du Boulonnais, Maisons du Département solidarités d'Outreau et du Ternois) ont fait l'objet d'une attention particulière quant à la signalétique. Par ailleurs, la mise en accessibilité progressive des collèges (81 sur les 125 à fin 2025) et des bâtiments départementaux se poursuit. Mais qui dit accessibilité physique, dit également accessibilité numérique. Celle-ci est aussi mise au travail : Acceo, un logiciel facilitant l'accueil téléphonique et physique des personnes sourdes et malentendantes est déployé au sein de la collectivité et des audits sont réalisés pour évaluer l'accessibilité des différents services numériques proposés par le Département. Être accessible est la première des conditions pour garantir des services publics proches des habitants.



Ils en parlent mieux que nous

« Le Centre Culturel Georges Brassens participe du rayonnement de Saint-Martin-Boulogne dans l'agglomération, le département et la région. Créé dans les années 1980, le centre n'avait pas bénéficié de travaux majeurs depuis sa construction. Cette rénovation permet donc à la fois d'améliorer l'accueil des milliers de spectateurs annuels et de répondre à nos obligations en matière de rénovation énergétique. Le centre est ainsi un véritable lieu de vie multifonctions en cœur de quartier mixte ». – Guillaume Pruvost, adjoint à la culture et Fabrice Bertin, directeur des services techniques de Saint-Martin-Boulogne

CHIFFRES

• **207** écoles soutenues par le Département dans le cadre du Fonds départemental de solidarité urbaine et de l'appel à projets quartiers politique de la ville entre 2021 et 2024.

- Près de **15000** pass numériques remis en mains propres pour près de 1500 bénéficiaires.
- **10** dossiers FARDA bourg centre de 2021 à 2023.

PERSPECTIVES

Appel à projet « politique de la ville » et Fonds départemental de solidarité urbaine pour les zones urbaines, et FARDA pour les zones rurales restent au cœur des priorités à venir en termes d'action de proximité pour l'aménagement du territoire. Des dispositifs qui continueront de s'adapter aux réalités des besoins des populations de ces territoires.

Ambition 3

Accompagner les grands projets de territoire

On l'a dit, on l'a fait



Comme prévu, le soutien départemental aux grands projets structurants que sont l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) ou encore l'opération Grand Site de France – les Deux-Caps, s'est poursuivi, avec toujours l'ambition d'en faire des projets qui profitent effectivement aux habitants.

Ainsi, la demande de renouvellement du label Grand Site de France – les Deux-Caps, dont le périmètre a été élargi, a été déposée et le dossier est actuellement en cours d'instruction. Par ailleurs, le projet de canal Seine-Nord Europe avance autour des procédures d'aménagement foncier, de la réalisation des opérations d'archéologie préventive, de la mise en œuvre et du suivi des procédures réglementaires, ainsi que dans la déclinaison de la démarche grand chantier. L'Engagement pour le renouveau du bassin minier est quant à lui une véritable opportunité pour le Département de multiplier les propositions en matière d'insertion: clauses d'insertion dans les marchés publics, formations spécifiques aux métiers de la rénovation des bâtiments, forums d'emplois...

QUELQUES ACTIONS...



➔ Organisés par le Département en lien avec ses partenaires dans le cadre de l'**Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM)**, des « forums multisectoriels » ont rassemblé près de 700 participants dont de nombreux bénéficiaires du RSA et jeunes de moins de 26 ans. Objectif : utiliser l'opportunité offerte par les chantiers ERBM pour favoriser les rencontres entre les chercheurs d'emploi et les entreprises locales dans des secteurs porteurs comme le BTP, la restauration, l'industrie, le transport, la logistique ou encore l'aide à la personne. Plusieurs dispositifs innovants ont marqué ces journées, tous financés par le Département du Pas-de-Calais : la TP Mobile, avec simulateur pour découvrir la conduite d'engins, l'atelier « Bâtissez votre emploi », dédié aux métiers du second œuvre du bâtiment, en présence d'entreprises titulaires des marchés ERBM, ou encore l'atelier pavage pour identifier de futurs talents dans le secteur du BTP. Une initiative qui transforme ce grand projet en réelle opportunité pour les habitants du territoire.

➔ Attribué en 2011 au Département du Pas-de-Calais, le **label Grand Site de France Les Deux-Caps** est un signe de reconnaissance nationale pour le Pas-de-Calais. Le label est en cours de renouvellement pour une durée de 8 ans, sur un périmètre élargi de 8 à 18 communes. La première étape a été franchie le 17 décembre 2024 avec l'avis favorable des membres de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Paysages et patrimoine, accueil et mobilité, et innovation et expérience sont les trois catégories d'enjeux sur lesquels repose le plan d'action proposé jusqu'en 2032. Au total, 39 opérations validées pour porter la dynamique des transitions et conjuguer protection, dynamisme économique, touristique et agricole et cohésion sociétale au profit du cadre de vie des habitants permanents du site.

➔ Dans le cadre de la réalisation du **Canal Seine-Nord Europe**, le Département souhaite favoriser l'appropriation du projet par la population locale concernée. Réunions d'information, tenue de stands au cœur des villages, diagnostics en marchant, visites thématiques... ont ainsi accompagné la mise en œuvre du projet. En 2024, ce sont les élèves du collège des Marches de l'Artois de Marquion qui se sont familiarisés avec le projet et se le sont approprié, en réalisant une fresque sur les murs du démonstrateur d'écluse, fresque dupliquée sur un mur de la cour du collège afin de pérenniser l'œuvre. Par ailleurs, la valorisation touristique du projet de Canal Seine-Nord Europe en phases chantier et exploitation est déclinée à travers la convention de partenariat, signée en 2024, entre la Société du CSNE, maître d'ouvrage du projet, et les acteurs institutionnels du tourisme, dont Pas-de-Calais Tourisme. L'objectif ? Valoriser les atouts du canal (écluses visitables, véloroute voie verte) et en faire un outil au service de l'image et de l'attractivité touristique du Département.



CHIFFRES

• À fin 2024, **8522** logements ont été livrés dans le Pas-de-Calais dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier. À l'échelle des deux Départements, 57 % de la cible des 23 000 logements a été atteinte.

• **18** communes composent, pour tout ou partie de leur superficie, le nouveau périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps.

• **194** ha diagnostiqués par le service d'archéologie préventive du Département du Pas-de-Calais dans le cadre du chantier du Canal Seine-Nord Europe et 2 fouilles réalisées.

• **1199** C'est le nombre de bénéficiaires du RSA et de jeunes de moins de 26 ans ayant travaillé sur les deux grands projets ERBM, Canal Seine Nord Europe et Grand Site de France Les Deux-Caps.

Ils en parlent mieux que nous

• « À travers cette formation, j'ai découvert qu'il y avait beaucoup de débouchés en tant que maçon VRD [voirie et réseaux divers] (...) grâce aux habilitations électriques qu'on a passées, les CACES pour les engins de chantier (...). C'est la diversité des métiers qui m'a retenue et qui me retient. » - **Emmanuelle Ndeme, bénéficiaire du RSA, inscrite dans le parcours de qualification Canal Seine Nord Europe.**

• « On est motivé parce qu'on sait que dès que la formation est terminée, on a du travail à la sortie. [...]. Ça m'a permis de croire que je pouvais aller vraiment au bout puisque derrière il y a du travail, donc on n'est pas lâchés après la formation, il y a un gros suivi. C'est ça qui a été important pour moi. [...] On se sent courageux, on se sent utile et puis on a aussi une bonne cohésion de groupe. Quand on est bien entouré, avec les bonnes personnes, ça se passe très bien! ». - **Lucile, en parcours d'insertion pour devenir plaquiste-plâtrier dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier.**

PERSPECTIVES

Ces trois démarches de grands projets continueront d'être accompagnées dans les années à venir: soutien aux projets d'équipements des 18 cités minières ERBM du territoire, accompagnement des aménagements en lien avec le Canal Seine Nord-Europe (véloroute voie verte, maisons du canal), renouvellement du label Grand site de France. Et toujours l'animation de ces démarches en faveur du public de ces territoires, en particulier sur le volet emploi et insertion.

Ambition 4

Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers

On l'a dit, on l'a fait

L'impact environnemental des routes est considérable et le Département, responsable de l'entretien, de l'aménagement et de la sécurisation de 6 200 km de routes départementales, s'est engagé à le réduire. Cela passe par la recherche de techniques plus sobres en ressources (eau, énergie, ...), plus respectueuses de la biodiversité et mobilisant moins de foncier, mais aussi par la promotion d'un réseau routier performant, y compris en matière de gestion du trafic et de qualité du service rendu, ou encore par l'écoute des attentes des usagers à travers un dialogue participatif.

Ainsi, les efforts pour le renouvellement des matériels les plus anciens et les plus polluants se sont poursuivis et ont permis de tester des véhicules utilitaires électriques. Le volet « route durable » du Défi biodiv'62 adopté par le Département amène à repenser complètement les bords de routes pour en préserver et développer la faune et la flore. De nouveaux outils de gestion de crise ont également été développés, qui se sont révélés particulièrement efficaces lors des inondations de l'hiver 2023-2024.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ Le Département a signé en 2023 le **pacte d'engagement de l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDRRIM)**. Celui-ci fixe des objectifs opérationnels visant à développer une infrastructure bas carbone. Les engagements consistent à favoriser le recyclage des chaussées routières, ouvrir les marchés publics aux variantes, limiter le recours aux matériaux de carrière et favoriser la communication avec les riverains lors des chantiers. Depuis la signature, le taux d'agrégats recyclés dans les formulations est passé de 8,7 % en 2021 à 22 % en 2024 et l'usage des techniques à froid pour l'entretien des routes est en cours de développement. En outre, l'accent a été mis sur les réunions publiques organisées en lien avec les communes avant le démarrage des chantiers importants, pour informer les habitants et commerçants, et leur permettre d'anticiper la réalisation des chantiers.

⌚ Intégrer la route à son environnement, c'est aussi porter un nouveau regard sur les délaissés routiers, ces bords de routes propices au développement de la biodiversité. Le réseau routier peut conduire à une fragmentation des habitats. Il est alors important de veiller à la continuité écologique de ces espaces, c'est-à-dire permettre la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri. C'est ce qu'invite à faire le **Schéma durable de la route** adopté par le Département. Pour cela, des études écologiques des dépendances routières sont réalisées, pour disposer d'un inventaire de la faune et de la flore de ces espaces, et l'ensemble des agents des centres d'entretien routier sont sensibilisés à une meilleure prise en compte de ces enjeux. Plus question de déloger une chauve-souris qui niche dans une petite fissure d'un ouvrage d'art ! La fissure est bien sûr rebouchée, mais des gîtes à chauve-souris sont aussi installés. Orchidées, amphibiens, oiseaux... à chaque milieu correspondent des espèces spécifiques pour lesquelles des solutions sont trouvées pour préserver leur habitat.

⌚ Les **inondations de l'hiver 2023-2024** l'ont montré : nos territoires sont vulnérables face au changement climatique et à des phénomènes météorologiques de plus en plus violents et dont la fréquence augmente. Le patrimoine routier n'est évidemment pas épargné : affaissements de routes, dégradations des ouvrages d'art, murs de soutènements emportés par les flots... Plus de 300 points cibles ont été identifiés, sur lesquels des problèmes de ruissellement et de coulées boueuses impactent de manière récurrente le patrimoine départemental (routier ou bâti). Le Département a donc constitué une boîte à outils visant à réduire les risques sur son patrimoine, avec notamment la création d'un fonds d'intervention permettant de financer des études et/ou des travaux d'hydraulique douce afin de résorber ces points cibles. Ainsi, les communes qui le souhaitent peuvent mobiliser l'ingénierie départementale et ce fonds d'intervention pour y travailler. La commune d'Ecques est la première à bénéficier de ce dispositif qui va lui permettre de financer une étude à hauteur de 30 %.



Ils en parlent mieux que nous

- « C'est la concrétisation de longs mois de travail, le chantier du mandat ! Sur 600 mètres, la route a été entièrement rénovée et sécurisée. Tous les jours, 30 enfants prennent le bus pour aller à l'école : c'est dire si cet aménagement était attendu ! Alors oui, il faut dire merci aux institutions qui ont accompagné le projet, au premier rang desquelles le Département présent jusqu'au bout, y compris les soirs après les travaux pour remettre en place la voie, la nettoyer, gérer les déviations... ; il faut le souligner : l'équipe du CER (centre d'entretien routier) a été formidable ! » - **Patrick Galiot, Maire d'Huclier, à l'occasion de l'inauguration de la rénovation d'une portion de la RD 88 traversant le village.**
- « Avec [le recyclage des agrégats routiers], il y a moins de chaleur créée et comme ces travaux sont réalisés en été, c'est un peu plus supportable pour les agents. Il y a également moins d'odeurs, toujours pour les agents mais également pour les riverains. Mais l'avantage indéniable, c'est le coût qui est beaucoup moins onéreux, du fait du recyclage, de travaux effectués en régie avec notre matériel ». **Louis-Xavier Coin, responsable d'un centre d'entretien routier départemental**

CHIFFRES

- Plus de **400** chantiers identifiés suite aux inondations, dont plus de 200 ont été réalisés.
- **365** C'est le nombre d'espèces végétales relevées sur les bords de routes, ouvrages d'art et bassins observés sur le territoire de l'Arrageois. On y compte également 109 espèces faunistiques.
- **24 %** des agrégats d'enrobés utilisés en 2023 sur les routes étaient issus du recyclage.

PERSPECTIVES

D'ici à 2028, les efforts en matière de réduction des émissions carbone liées à l'entretien des routes ainsi que l'attention portée à la préservation des ressources seront poursuivis. Une démarche qui invite à innover et à envisager l'utilisation de matériaux biosourcés. De même les enjeux d'adaptation resteront au cœur des préoccupations du Département lors des futurs chantiers.

Ambition 5

Viser une gestion exemplaire et sobre des bâtiments départementaux et soutenir cette ambition dans les territoires

On l'a dit, on l'a fait



Avec un parc immobilier constitué de 369 bâtiments dont 125 collèges, le Département se doit de veiller à une gestion exemplaire : l'adapter au juste besoin, en limiter les coûts énergétiques et d'entretien, innover pour le moderniser. La dimension sobriété des bâtiments est l'un des axes essentiels du plan de transition pour la décarbonation adopté par le Département en 2024. Il inclut des actions tant sur la réduction des surfaces occupées que sur la rénovation thermique des bâtiments.

Plusieurs collèges (Pays de l'Alleu à Laventie, Lucien Vadez à Calais, George Sand à Béthune, Jacques Brel à Fruges, Anita Conti à Bully-les-Mines...) mais également des bâtiments de services (Maison des adolescents à Boulogne-sur-Mer, Maison du Département solidarité du Ternois et bâtiment des archives départementales à Dainville), ont ainsi été livrés depuis 2022. Les équipements sportifs des collèges trouvent également leur place dans cette démarche qui encourage leur mutualisation.

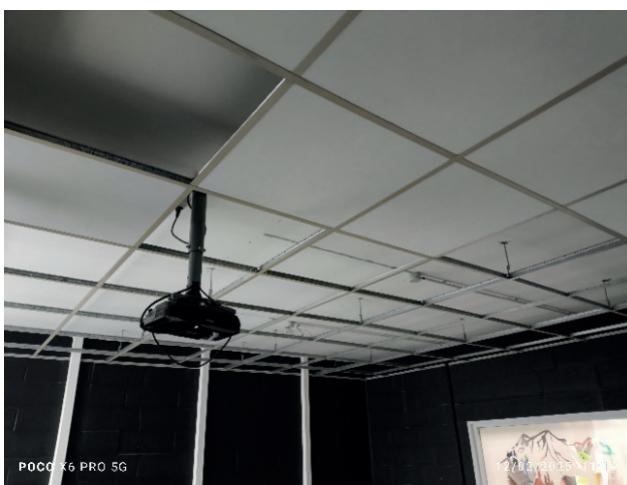
QUELQUES ACTIONS...



⊕ Le « **cahier des charges de construction et d'exploitation des collèges publics du Pas-de-Calais** » adopté en 2024 par le Département définit les principes et les exigences des constructions dont un haut niveau de performance environnementale avec notamment une grande attention à la préservation des ressources et des milieux naturels. Cela inclut une gestion des eaux pluviales « là où elle tombe », privilégiant son infiltration dans le sol mais aussi sa récupération et son réemploi, la mise en œuvre d'aménagements paysagers favorisant le développement de la biodiversité et des services écosystémiques à l'échelle de la parcelle, et la végétalisation des cours de récréation en privilégiant les espèces indigènes afin d'apporter naturellement de la fraîcheur en été. La performance énergétique des bâtiments (isolation thermique des enveloppes, modernisation des systèmes de ventilation, faible étanchéité à l'air, occultation...) est également recherchée afin d'atteindre à minima les objectifs réglementaires (RE-2020, décret tertiaire).

⊕ Le Département poursuit sa **politique de décarbonation** et dispose aujourd'hui de plus de 5 000 m² de panneaux solaires, représentant 1 000 kWc. À titre d'exemple, l'installation en 2024 de 200 m² de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments du Centre d'entretien routier de Croisilles permet une production annuelle d'environ 38 000 kWh pour une consommation du site de 35 000 kWh suite au remplacement de l'éclairage par de la LED. Soit une réduction de l'empreinte carbone de 1,6 tonnes CO₂ éq annuelle et une autosuffisance électrique du CER. Autant d'aménagements qui vont dans le sens de la réduction de l'impact carbone des activités du Département.

⊕ D'intérêts écologique et économique, le **réemploi de matériaux issus de la déconstruction** est d'usage depuis une dizaine d'années au Département et fait l'objet d'une organisation bien rodée. Automatisme des techniciens, les bâtiments voués à la démolition ou à la transformation sont littéralement désossés de leurs matériaux susceptibles de retrouver une nouvelle vie. Véritable travail de dentelle, il peut s'agir de luminaires, de poignées de porte, de pancartes, de cloisons séparatives, de mobilier... ou d'armoire frigorifique, de vitrine de self, de banque d'accueil, de paillasse de salle de sciences en collège. Ces matériaux sont ensuite inventoriés, pour ce qui est des grosses pièces, et stockés dans le centre de maintenance des bâtiments le plus proche jusqu'à ce qu'ils reprennent vie dans un autre bâtiment départemental. La restructuration du collège de Fruges a notamment permis la récupération de faux plafond, de tables et de chaises réemployés par l'ATTEE du collège d'Hucqueliers dans 5 classes.



Ils en parlent mieux que nous

« On a voulu faire un calendrier qui illustrerait la situation de la vie quotidienne de notre collège en 2050. Le challenge nous invite à avoir un moment fort, et donc on a souhaité mettre en place une journée avec moins de chauffage dans l'établissement. On a invité les élèves à se couvrir davantage et on a lié ça à un petit concours de pulls de Noël puisqu'on a choisi comme journée celle du vendredi des vacances de Noël. En parallèle on a lancé le club tricot » - Stéphanie Delecourt, enseignante au collège Louis Pasteur de Oignies, coup de cœur du jury du Championnat de France des économies d'énergie Actee Cube.s

CHIFFRES

• **45 %** d'économies d'énergie et 48 % de baisse des émissions de CO₂ sont attendus en 2026 à l'issue des travaux de rénovation réalisés à Arras dans les locaux du siège dans le cadre du Marché global de performance énergétique.

• **39 km** linéaires de rayonnages d'archives seront déménagés au second semestre 2025 dans les 38 nouveaux magasins du bâtiment des archives départementales à Dainville, totalisant 11 000 m² de locaux.

PERSPECTIVES

Trois grandes orientations pour les prochaines années: la résorption de 14 collèges métalliques pour répondre à l'impératif de sécurité des élèves et des personnels, la construction du centre d'incendie et de secours du Boulonnais, un chantier de 18 mois lancé en septembre 2025, et la poursuite des efforts en matière de sobriété énergétique, alliant mise en œuvre d'énergies renouvelables et actions de sensibilisation.

Ambition 6**Prendre en compte les enjeux climatiques dans toutes les politiques départementales*****On l'a dit, on l'a fait***

Répondre aux enjeux climatiques ne passe pas uniquement par les domaines les plus évidents que sont la construction et l'entretien des routes ou la sobriété des bâtiments. L'engagement du Département porte sur une prise en compte de ces enjeux dans l'ensemble des politiques départementales : une administration sobre, une politique d'achats responsable, une meilleure gestion des déplacements professionnels, mais aussi une réflexion sur l'impact de nos politiques, qu'elles soient culturelles, touristiques, sociales ou d'aménagement... Étape incontournable, la sensibilisation des agents, à travers notamment des ateliers de la Fresque du climat, a permis d'identifier de nouvelles façons de conduire les politiques départementales. Le plan de transition pour la décarbonation adopté en 2024 a établi les actions à conduire pour réduire de 10 % les émissions de gaz à effet de serre du Département d'ici 2028. Et l'analyse environnementale des dépenses d'investissement de la collectivité vient utilement compléter cette démarche. Ainsi, le Département contribue activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ **Les politiques sociales se mettent au vert aussi !** L'AIDOTEC (AIDe pour l'Occasion TEChnique) par exemple est un dispositif départemental qui permet de remettre en état du matériel médical déjà utilisé et de le réattribuer, désinfecté et remis aux normes selon un protocole strict. Cela permet aux personnes en perte d'autonomie de bénéficier d'un matériel d'occasion comme neuf, à un tarif très attractif et de s'inscrire dans une démarche de réemploi. Cette action portée par le Département en lien avec la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) de Calais, est vertueuse à plus d'un titre : ce sont des personnes en insertion qui réalisent la remise en état du matériel. Dans le domaine du logement, le Département est par ailleurs très engagé dans la lutte contre la précarité énergétique : campagne de sensibilisation, formation des professionnels qui accompagnent les usagers, dispositifs de soutien financiers sont autant d'outils mis à disposition du public.

⌚ **Redonner de la place à la nature** fait partie des moyens d'action écologique. L'aménagement des espaces verts dans les bâtiments départementaux contribue bien sûr à réduire l'effet îlot de chaleur de ces zones trop minéralisées, mais permet surtout d'offrir à la biodiversité des lieux protégés où elle peut se développer. Ainsi, une expérimentation est menée dans les cours de 4 collèges (Verlaine à Béthune, Anatole France à Nœux-les-Mines, les Argousiers à Oye-Plage et Val de Gy à Avesnes-le-Comte) dans le cadre du dispositif Récréation 62. Par ailleurs, des bords de routes et ronds-points (Vendin-lès-Béthune, Sailly-la-Bourse, Lestrem, Isbergues, Merck-Saint-Liévin, Lumbres...), ainsi que des parkings de bâtiments départementaux ont été renaturés. En plus de leur impact écologique, ces travaux améliorent le cadre de vie des collégiens et des usagers des routes et des bâtiments départementaux, du fait même de l'introduction de la nature dans leur environnement.

⌚ Dans le domaine du sport, les enjeux environnementaux trouvent aussi toute leur place. L'organisation d'événements sportifs, de manière générale, a un impact écologique, lié aussi bien aux déplacements des sportifs et spectateurs, qu'aux déchets produits. S'agissant des sports de nature, domaine dans lequel le Département est fortement investi, l'enjeu est d'autant plus grand qu'il touche à la préservation et à la sauvegarde de la biodiversité, du fait même du cadre dans lequel il se déroule. Ces événements sont par ailleurs d'excellentes occasions de sensibiliser les participants à ces enjeux et de les inciter à adopter des comportements écoresponsables. C'est ce à quoi s'emploie le « **Guide pratique – Organiser une manifestation de sports de nature dans le Pas-de-Calais** », proposé par le Département. Le guide est disponible sur le site Internet du Département.



CHIFFRES

• **23 %** C'est le taux de réduction du gaspillage alimentaire constaté en un an dans les collèges de Barlin, Houdain et Isbergues, dans le cadre du projet anti-gaspi mené par le Département avec la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane (CABBALR). Et une réduction de 65 % pour le gaspillage du pain !

Ils en parlent mieux que nous

- « *On se rend compte que l'homme a un impact assez important sur le dérèglement climatique et que si demain on ne change pas, ça va s'aggraver et on ne va jamais pouvoir retourner en arrière. On se rend compte qu'à l'époque on avait d'autres situations climatiques qu'on n'a plus aujourd'hui, comme les congères en hiver, qu'on ne voit plus aujourd'hui avec le réchauffement climatique* »
- Merwan Lebel, apprenti au Département ayant participé à un atelier de la Fresque du climat

PERSPECTIVES

La réalisation en 2026 d'un bilan intermédiaire des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité permettra d'évaluer les résultats du plan de transition pour la décarbonation et éventuellement de faire évoluer certains objectifs. Il reste le cadre de l'action départementale en matière de décarbonation des politiques publiques jusqu'en 2028.

Ambition 7

Contribuer à la préservation des ressources essentielles (eau, air, biodiversité)

On l'a dit, on l'a fait



Améliorer la qualité de l'air, préserver la biodiversité, promouvoir une gestion solidaire de la ressource en eau et favoriser l'économie circulaire font partie des engagements du Département visant à préserver les ressources naturelles. Celles-ci sont en effet particulièrement importantes tant pour la qualité de vie que pour la santé des habitants du Pas-de-Calais. Or, des politiques telles que la gestion des routes et du patrimoine bâti ont un impact sur ces ressources essentielles et il apparaît fondamental de s'employer à les minimiser. Ainsi, le Département s'attache à prendre en compte ces enjeux, à adopter des pratiques vertueuses dans le déploiement de ses politiques et à encourager ses partenaires à faire de même. Réemploi des matériaux, partenariat avec les structures compétentes en matière de gestion de l'eau, valorisation des espaces naturels, apport d'ingénierie en matière de qualité de l'air sont quelques-uns des leviers dont il dispose.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Le Département est partenaire du **projet européen PolliConnect** (soutenu par le programme Interreg Europe du Nord-Ouest), une initiative transnationale innovante qui allie science, technologie et actions communautaires pour lutter contre le déclin des pollinisateurs. En effet, ce déclin présente une menace pour la reproduction des plantes et de la biodiversité en général, avec un impact direct sur la sécurité alimentaire, la stabilité des écosystèmes et la résilience climatique. Face à ce constat, le Département se mobilise et dans le cadre de PolliConnect, teste de nouvelles méthodes de gestion pour favoriser la biodiversité des pollinisateurs, sur les bords de route départementale (RD 215), dans les collèges de Guînes, Licques et Ardres ainsi que sur une parcelle de la commune de Nielles-lès-Ardres. Il étudiera les populations de pollinisateurs sauvages présents sur ces sites et contribuera à la sensibilisation des gestionnaires publics d'espaces verts, des collégiens et du grand public.

⌚ Depuis plus de 30 ans, **Nœux Environnement** sensibilise à la protection des milieux naturels et agit dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi. En 2023, l'association s'est engagée dans la reconversion d'une friche commerciale de Nœux-les-Mines en site démonstrateur de la transition écologique et solidaire Rev3. La transformation du bâtiment de l'ancien supermarché en un grand espace public avec des bureaux, une zone de co-working, une cuisine pédagogique, des animations et des formations, et le réaménagement des espaces extérieurs afin de permettre une activité de maraichage bio, l'installation d'un verger collectif, un chemin de cueillette et une mare, sont deux grands pans du projet. Ce tiers-lieu social et nourricier, outil d'insertion, est également le support d'une reconquête écologique à travers notamment une démarche de réemploi des matériaux de l'ancien site. « La Réserve » s'inscrit dans les objectifs départementaux de promotion d'une alimentation de proximité et de qualité accessible à tous, ainsi que de développement durable et de lien social. Elle a bénéficié du soutien du Fonds d'innovation territoriale.

⌚ Soucieux de préserver l'environnement d'un espace naturel remarquable tel que le Marais audomarois, le Département a contractualisé avec 5 partenaires partageant ses ambitions : la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, les communes de Saint-Omer et Clairmarais, le Syndicat mixte de gestion des eaux de l'Aa et le Syndicat mixte du parc naturel régional des caps et marais d'Opale. **Le contrat collectif des « Acteurs du Marais audomarois »** constitue un cadre visant à préserver certains ouvrages d'art d'utilité majeure pour les déplacements de l'ensemble des usagers du marais, à améliorer les mobilités depuis le pôle urbain vers le cœur de nature (marais et forêt) et à s'engager dans la poursuite de l'amélioration de la qualité écologique de ce milieu naturel d'exception. Chaque projet présenté dans le cadre du contrat, est étudié au prisme des pactes départementaux, son éventuel accompagnement étant soumis à la définition d'engagements réciproques. Il a notamment permis de poursuivre le programme de rénovation de ponts entrepris par la ville de Saint-Omer dans le cadre du schéma directeur agri environnemental du marais audomarois.



Ils en parlent mieux que nous

« [...] L'inauguration de la ferme urbaine «Cœur d'Archipel» a rassemblé l'ensemble des partenaires, [...] pour marquer le lancement officiel de ce grand projet, capable de concilier production agricole, inclusion sociale, transition écologique et participation citoyenne en plein cœur du quartier de la République à Avion. [...] Le site va produire jusqu'à 70 tonnes de légumes bio et locaux par an. Cette production vise à approvisionner solidairement (en 2024, 3 300 paniers solidaires ont été distribués dans la commune [...]) et valoriser les circuits courts. Le projet réduit les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et renforce la fraîcheur et la qualité des produits. L'exploitation agricole du site repose sur un modèle d'insertion professionnelle : des personnes en parcours d'insertion travaillent aux côtés de salariés permanents de l'association. [...] En parallèle, des ateliers participatifs et des chantiers coopératifs sont régulièrement organisés avec les habitants, favorisant l'implication citoyenne et le lien social autour de l'agriculture. [...] Que ce soit par son accompagnement sur l'insertion ou par le biais du Fonds biodiv', le Département est un élément essentiel de la réussite du projet. » – Jean Léotocart, Maire d'Avion

CHIFFRES

- **57** stations d'épuration et 40 forages d'eau potable conventionnés font l'objet d'un accompagnement (visites de terrains, relevés, analyses, conseil, accompagnement des maîtres d'ouvrage) via l'assistance technique réglementaire apportée par le Département aux gestionnaires.
- **60,2** ha d'espaces naturels sensibles ont été acquis par le Département entre 2022 et 2024, portant la surface gérée par EDEN62 à 6 550 ha.

PERSPECTIVES

Le Département va intégrer davantage la biodiversité, la préservation de l'eau et la qualité de l'air dans toutes ses politiques d'aménagement en adoptant une gestion exemplaire de son patrimoine. En coopération avec les acteurs locaux (associations, citoyens, partenaires), il favorisera des actions innovantes pour un territoire plus sain et résilient.

Ambition 8

Favoriser les nouvelles pratiques de mobilité

On l'a dit, on l'a fait



Pour favoriser les nouvelles pratiques de mobilité, le Département s'est engagé à mettre le vélo au service des déplacements du quotidien en déployant un réseau cyclable structurant, sécurisé, cohérent et continu. Il souhaite également faciliter le passage de la voiture à des solutions de transports en commun ou de déplacements actifs (marche, vélo).

Pour ce faire, le Département a adopté son nouveau Plan vélo en 2023, qui vise la mise en œuvre d'un écosystème vélo intégrant le développement et l'entretien du réseau cyclable et la promotion de la pratique auprès de la population. Le Département facilite également le covoiturage en offrant toujours plus de places (plus de 2000 aujourd'hui) sur les 47 aires de covoiturage implantées sur le territoire, comme par exemple sur l'aire de Liévin-Aix-Noulette dont la capacité vient d'être accrue de 56 places supplémentaires pour répondre aux besoins croissants des habitants.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ 70 % des 61000 collégiens du Pas-de-Calais résident à moins de 3 km de leur établissement, soit une distance acceptable pour utiliser des modes de déplacement actifs. Or, seulement 6 % d'entre eux utilisent le vélo pour se rendre en cours. C'est ce que montre le diagnostic des stationnements de vélos dans les collèges, réalisé en 2024. C'est pourquoi encourager l'amélioration de la sécurisation des dessertes cyclables des collèges et aménager des stationnements vélos abrités et sécurisés pour les collèges sont deux actions importantes du plan vélo. En effet, **encourager la mobilité des jeunes à vélo**, en particulier sur les déplacements du quotidien, passe nécessairement par des aménagements appropriés et sécurisés. Pour cela, le Département a financé les études de sécurisation des dessertes cyclables de 10 collèges depuis l'adoption du plan vélo, portant à 62 % le taux d'établissements traités. Il poursuit par ailleurs l'installation et l'entretien des stationnements à l'intérieur des collèges.

⌚ La mobilité constitue le frein numéro 1 à l'accès à l'emploi, en particulier pour les bénéficiaires du RSA et les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi. C'est pourquoi le Département a mis en place **Mamobilité62**, une plateforme dédiée à la recherche de solutions pour faciliter l'accès à l'emploi. Pour y parvenir, elle s'inscrit dans un écosystème de partenaires très dense (Région, Départements, EPCI, structures de mobilité) et fédère les acteurs de la mobilité autour d'enjeux communs. Avec l'intervention de ses 10 conseillers mobilité dans près de 50 permanences « activables » sur l'ensemble du territoire, Mamobiliét62 garantit ainsi un haut niveau de proximité auprès des bénéficiaires et une équité dans l'accompagnement des publics et des partenaires, en milieu rural comme en milieu urbain. Elle s'investit notamment dans le soutien à l'acquisition et l'apprentissage du vélo. Son expertise constitue enfin une véritable aide à la décision dans le développement de nouveaux services de mobilité plus accessibles aux plus fragiles (couverture de zones blanches, optimisation/mutualisation de l'offre de mobilité).

⌚ Le Plan vélo départemental 2022-2027 adopté en 2023 a pour ambition de concourir au développement de la pratique cyclable de tourisme et de loisir, mais également à ce que le vélo prenne toute sa place dans l'offre de mobilité décarbonée du quotidien. Cela passe par le développement d'un réseau cyclable attractif, sécurisé et adapté aux enjeux actuels de mobilité. C'est à ce titre que le Département s'est engagé dans le **projet de coopération transfrontalière INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen XTraVel**, qui réunit 17 partenaires frontaliers franco-belges. Un projet qui vise à développer l'expérience transfrontalière en vélotourisme : rendre la mobilité à vélo accessible et attractive pour tous, améliorer l'accueil et les services proposés, innover et faire vivre une expérience hors du commun aux usagers sont les objectifs de ce projet. En croisant les thématiques de la mémoire, du sport, de l'environnement et des mobilités douces, le Département proposera, sur les territoires de l'Arrageois, de l'Artois et de Lens-Hénin des itinéraires originaux et modulables en fonction des envies des cyclistes.



Interreg Co-financé par l'Union Européenne
France - Wallonie - Vlaanderen

XTraVel Mobility

Ils en parlent mieux que nous

• « Ces aires de covoiturage sont très qualitatives en général. Ça vise non seulement à permettre le stationnement des covoitureurs en sécurité, pour éviter le stationnement [...] sauvage et dangereux, mais c'est aussi pensé pour être respectueux de l'environnement et pour répondre aux besoins des usagers. C'est respectueux de l'environnement puisqu'on a planté des arbres pour assurer un peu d'ombrage, on n'a pas complètement imperméabilisé les surfaces, on a un éclairage alimenté par des panneaux solaires. Et ça répond aux besoins des usagers parce que c'est sécurisé, il y a une clôture, de l'éclairage, et il y a aussi un abri pour attendre, et quelques services pour rendre le covoiturage plus confortable. On travaille avec le Département pour trouver du foncier et pour réaliser le financement de ces extensions. Dans le cas présent (aire de covoiturage d'Aix-Noulette), le Département a apporté le foncier, la SANEF a financé les travaux [...], et le Département assurera ensuite l'entretien de cette aire de covoiturage ». - Julien Castres-Saint-Martin, directeur des infrastructures de la SANEF

CHIFFRES

- **31,2** d'aménagements cyclables ont été réalisés entre 2023 et 2024.
- **7 %** C'est le taux de hausse de fréquentation, tout itinéraire confondu, des aménagements cyclables du département entre 2022 et 2023.
- **3750** personnes ont été accompagnées par 10 conseillers Mamobilité62 dans l'une des 50 permanences activables réparties dans le département.

PERSPECTIVES

La mise en œuvre du plan vélo va se poursuivre dans les années à venir, à travers notamment le développement des aménagements cyclables, qu'ils soient sous maîtrise d'ouvrage départementale ou portés par les communes et les EPCI, l'évaluation du plan de déplacement de l'administration ou encore les actions de sensibilisation aux mobilités douces.

Ambition 9

Promouvoir une alimentation de proximité et de qualité accessible à tous

On l'a dit, on l'a fait



Bien manger fait certes partie des plaisirs de la vie, mais constitue aussi et surtout un enjeu de santé des habitants, un moyen de garantir le respect du bon état écologique des sols, de la biodiversité et de l'environnement et un facteur d'équilibre économique dans la relation producteurs/consommateurs. À travers la grande diversité de ses publics (collégiens, personnes en établissement ou service médico-social, agriculteurs...), le Département dispose de leviers pour favoriser une alimentation de proximité et de qualité accessible à tous. Depuis 2022, le Département a poursuivi la mise en œuvre de sa délibération cadre « le meilleur produit au plus près », en déployant notamment des actions à destination de ses publics : collégiens en particulier avec l'opération Mister Goodfish ou EHPAD avec la démarche « nourrir ses plaisirs ». Les expérimentations conduites ont montré la complexité du sujet (enjeux d'approvisionnement, organisation des circuits, politique d'achat, changements des pratiques...) et la nécessité d'une coopération forte entre acteurs. C'est ce à quoi s'emploie le Département.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Dans le cadre du **Programme de maintien de l'agriculture en zone humide**, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer accompagne un collectif d'éleveurs de viande bovine qui œuvre pour la valorisation de la viande du marais audomarois via la création d'une filière à destination de la restauration collective. Le Département s'est engagé auprès de la CAPSO afin de faciliter la rencontre entre le monde de l'élevage et la restauration collective des collèges dont il a la compétence. Cette démarche s'est traduite par des rencontres entre les chefs de cuisine et les éleveurs, puis sur l'expérimentation d'un approvisionnement de deux collèges, Jean Jaurès à Aire-sur-la-Lys et René Cassin à Wizernes. Un partenariat gagnant-gagnant ! Les éleveurs touchent un large public avec la viande du marais audomarois, réussissent à en vivre et par leurs pratiques agroécologiques, participent au maintien du paysage du marais et de sa biodiversité. De leur côté, les collèges se mettent en conformité avec la loi Égalim en développant l'approvisionnement local dans leur restauration.

⌚ **La Banque alimentaire du Pas-de-Calais**, située à Carvin, collecte aujourd'hui près de 5 800 tonnes de denrées alimentaires pour environ 35 000 bénéficiaires. Le fonctionnement des banques alimentaires repose essentiellement sur les valeurs de don et de partage et leur activité a considérablement augmenté depuis la crise sanitaire liée au Covid et à l'inflation des prix : travailleurs pauvres, retraités ou encore étudiants font partie des nouveaux publics de ces structures. Les surfaces de stockage de l'entrepôt de Carvin ne suffisant plus, des aménagements étaient nécessaires pour pouvoir traiter, trier et entreposer les tonnes de denrées alimentaires sauvées du gaspillage. Le Département est donc intervenu pour soutenir le projet d'extension du bâtiment de stockage et aménager une chambre froide et l'installation d'une centrale de production de froid. Cela permet de lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaires et d'aider les plus démunis, public cible du Département.

⌚ Depuis septembre 2023, le Département du Pas-de-Calais conduit, en collaboration avec **l'association Aprobio**, une action à destination des professionnels des Services d'aide et d'accompagnement à domicile de l'Artois (SAAD) sur la thématique de l'alimentation durable. Cette démarche vise à sensibiliser les auxiliaires de vie aux enjeux de l'alimentation durable tout en respectant leurs contraintes de travail incluant notamment le temps d'intervention, le budget et le matériel disponibles. Une dizaine de rencontres en 2023-2024 ont permis d'aborder des sujets tels que l'équilibre alimentaire, la saisonnalité, la planification de menus et les modes d'approvisionnement. Des ateliers cuisine prenant en compte le matériel limité à disposition lors de l'intervention au domicile et l'objectif de gain de temps ont également ponctué ces rencontres : cuisine au micro-onde, réalisation d'un apéritif festif et bien évidemment sensibilisation aux produits bio et au mode de contenant utilisé.



Ils en parlent mieux que nous

• « VRAC Hauts-de-France (vers un réseau d'achat en commun) est une association qui anime des groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour lutter contre la précarité alimentaire et rendre accessible une alimentation de qualité à toutes et tous, tout en soutenant les producteurs locaux. Le fonds alimentation durable a permis d'acquérir un véhicule utilitaire qui facilite les déplacements sur le territoire pour la mise en place des épiceries et des animations auprès des habitants. » - **Perrine Kerfyser Responsable de l'antenne VRAC Artois**

• « La formation proposée par le Laboratoire départemental d'analyse nous a apporté des connaissances sur les normes alimentaires concernant la composition des repas. Depuis, nous avons mis en place un calendrier permettant d'indiquer les menus et de mieux suivre la variété et la composition des repas proposés sur un mois. De cette manière nous sommes aux normes fixées par le Plan national nutrition santé (PNNS). » - **Perrine Hembert, responsable de cuisine centrale dans la commune de Saint-Martin-lès-Tatinghem, gérant trois cantines scolaires**

CHIFFRES

- **575** c'est le nombre d'interventions effectuées chaque année par le Laboratoire départemental d'analyses pour garantir la sécurité alimentaire dans les collèges, à raison de 5 visites annuelles dans chacune des 115 demi-pensions.
- **26 %** de produits bio ont été proposés en 2024 par le restaurant administratif du Département.

PERSPECTIVES

Les actions engagées grâce à la délibération « le meilleur produit au plus près » vont se poursuivre et se renforcer dans le cadre du plan de transition pour la décarbonation. Les expérimentations de sensibilisation conduites auprès de publics tels que les collégiens ou des personnes âgées en EHPAD pourront être essaimées.

Ambition 10

Valoriser et préserver les espaces naturels et les paysages

On l'a dit, on l'a fait



L'attractivité du Pas-de-Calais réside en grande partie dans la richesse et la diversité de ses paysages.

Le Département, à travers l'action d'EDEN 62 qui gère les 6550 hectares d'espaces naturels du territoire, s'emploie à les protéger, les rendre accessibles et à sensibiliser la population sur leur importance. Au-delà de leur caractère attractif, ces espaces sont autant d'« amortisseurs » des impacts et des conséquences du changement climatique, des lieux qui contribuent à la santé physique et morale des citoyens.

La délibération Défi Biodiv'62 adoptée en 2023 pose le cadre de l'action départementale en la matière. Donner plus de place à la biodiversité par l'acquisition de terrains en espaces naturels sensibles (ENS) et la création de bonnes conditions d'accueil de la biodiversité dans les communes, sur les bords de route, dans les bâtiments départementaux... ; permettre aux jeunes, aux habitants propriétaires de jardins et aux partenaires de contribuer à la valorisation de la biodiversité ; soutenir les acteurs via un fonds biodiversité dédié. Trois axes de travail fondamentaux pour répondre au désir de nature des habitants du Pas-de-Calais.

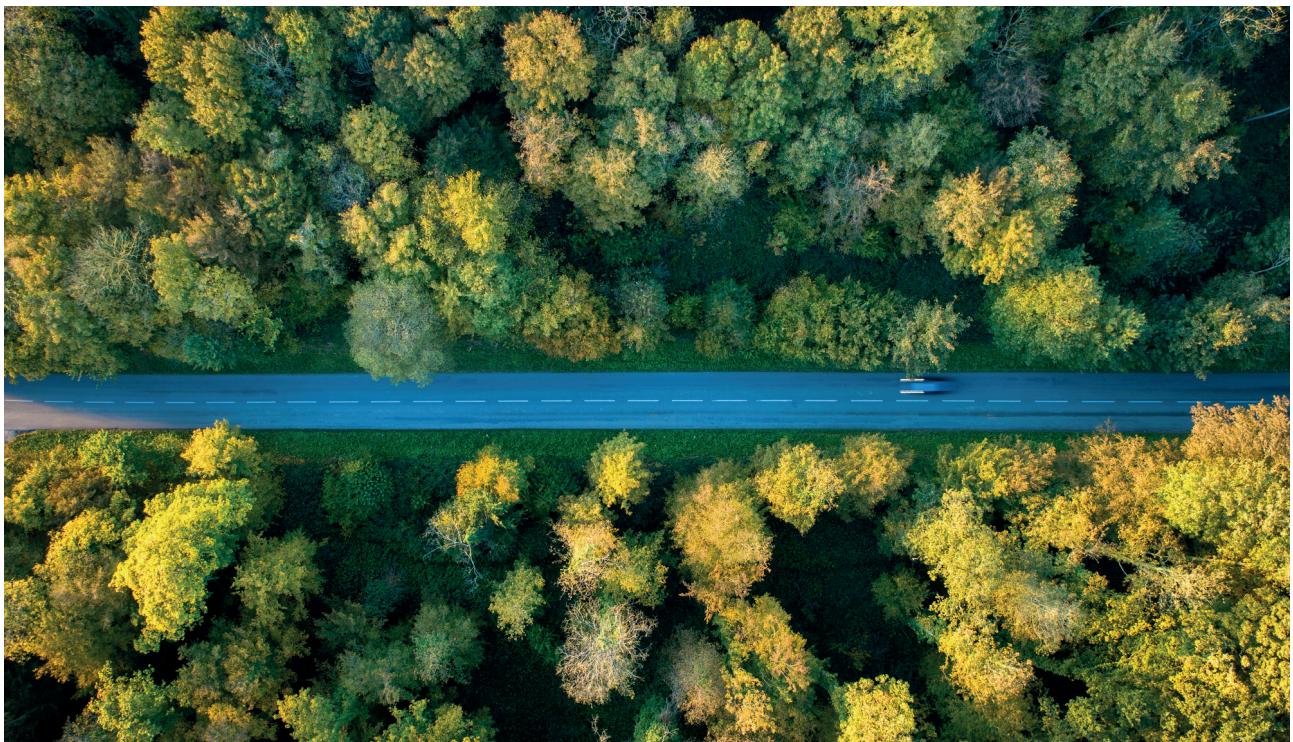
QUELQUES ACTIONS...



⌚ Alors que les services écosystémiques rendus par l'arbre (rafraîchissement des bâtiments, ombrage, lutte contre l'érosion des sols, consolidation des berges, biodiversité, énergie...) sont nombreux, et encore sous-évalués, le taux de boisement du Pas-de-Calais est très faible (11 % contre 30 % en moyenne nationale). Face à ce constat, le Département a souhaité développer une politique ambitieuse en faveur de l'arbre et du végétal dans ses interventions et dans l'accompagnement de ses partenaires et des territoires. C'est le **plan « aux arbres 62 »**, adopté début 2024, qui fixe le cadre de la réalisation d'un inventaire quantitatif complet des arbres du département afin d'améliorer les connaissances et la gestion du patrimoine arboré départemental et d'intégrer plus de végétal dans les projets d'aménagement. Un objectif d'augmentation annuelle de +5 % d'arbres plantés par le Département a été fixé jusqu'en 2027. Planter, préserver les arbres existants, c'est contribuer au développement des puits de carbone naturels, indispensables à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone.

⌚ **Le secteur de Pas-en-Artois** fait l'objet depuis plusieurs années d'un **programme d'aménagement foncier** visant à lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols. La topographie de ce secteur le rend en effet particulièrement vulnérable aux aléas climatiques et pose un enjeu de protection des biens et des personnes ainsi que des zones agricoles. Les épisodes de coulées de boues et de ruissellements survenus en 2016 ont conduit à une amplification de ce programme. Mené conjointement par le Département et la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois en lien avec le Symcea (Syndicat mixte Canche et Authie), il prévoit des travaux environnementaux ambitieux : 4 hectares de bandes enherbées, 9 km de fossés (noues, fossés classiques, fossés à redents) et 53 km de haies ! Un projet exemplaire qui a conduit l'Agence de l'eau à apporter son soutien pour qu'une attention particulière soit portée par ailleurs à la qualité de l'eau de l'Authie et de la Quilienne, dont la dégradation provient justement des ruissellements et de l'érosion des sols.

⌚ Afin de mettre en valeur le Grand Site de France Les Deux-Caps, le Département organise depuis trois ans **un festival de photos intitulé Deux-Caps Photos Festival**. Un site naturel exceptionnel, une variété de paysages à couper le souffle et la photographie pour immortaliser le tout, en sont les ingrédients. L'organisation de cet évènement, entre mai et novembre, est une occasion de porter l'attention sur cette richesse naturelle et sur l'importance de l'action collective pour la préserver. Ainsi, en 2025, 20 photographes ont nourri 24 expositions de leurs 250 clichés qui pouvaient être découverts dans les treize communes du Grand Site de France des Deux Caps. Avec cette opération, le Département offre l'opportunité de découvrir des œuvres photographiques exceptionnelles, d'explorer les paysages inspirants de la Côte d'Opale photographiée, et de vivre une expérience enrichissante au cœur de la nature.



Ils en parlent mieux que nous

- « Cette nouvelle programmation pluriannuelle confirme le partenariat qui existe depuis plusieurs années entre le Département du Pas-de-Calais, EDEN 62 et l'Agence de l'eau pour la mise en œuvre des actions relatives à la préservation des milieux naturels et à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales et de ruissellement ».
- **Agence de l'eau à propos du Programme concerté pour l'eau**
- « Les partenariats entre le Département et le CAUE du Pas-de-Calais pour accompagner les territoires à forts enjeux, tels que le Grand Site de France Les Deux-Caps et le territoire du futur Canal Seine-Nord Europe, témoignent de leur engagement commun pour la préservation des paysages et leur adaptation aux changements climatiques. Cette collaboration s'illustre également par le déploiement de la formation nationale « Le Paysage, l'élu.e et le projet local » proposée aux élus du Pas-de-Calais par le CAUE. »
- **Laurence Morice, directrice du CAUE 62**

CHIFFRES

- **48 618** arbres d'alignement comptés à l'occasion de l'inventaire réalisé dans le cadre de la démarche « Aux arbres 62 ».
- **64** sites naturels au total, dont 56 ouverts au public et 22 accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les 56 sites ouverts au public représentent 97 % de la surface totale des espaces naturels gérés par EDEN 62.

PERSPECTIVES

Pour les années à venir, le Département s'attachera à maintenir une dynamique transversale sur la reconstitution et la préservation des paysages au regard des enjeux en matière de ruissellement et d'érosion. L'action commune menée avec les partenaires travaillant sur ces sujets, tels que EDEN62, le CAUE et le Parc naturel régional Caps et marais d'Opale, sera consolidée.

Ambition 11

Soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires

On l'a dit, on l'a fait



Secteur d'activité essentiel dans le Pas-de-Calais, le tourisme est un axe fort de la politique départementale, incarné par l'Agence départementale de tourisme, Pas-de-Calais Tourisme. Accompagner la transition écologique des territoires vers un tourisme décarboné et adapter les équipements, les projets structurants et les services aux nouvelles attentes et aux usages des visiteurs et des habitants sont deux dimensions prégnantes de l'engagement du Département dans le projet de mandat.

Cela s'est traduit par l'adoption en 2024 d'une délibération cadre #Tourisme62, qui pose les nouvelles lignes directrices de la politique touristique du Département : un tourisme créateur de lien social et accessible à tous, un tourisme en prise avec les nouvelles attentes (innovation, mobilités douces, tourisme expérientiel et/ou insolite...), et un tourisme qui prenne en compte les enjeux écologiques (décarboné, respectueux des ressources essentielles...). Ainsi, le Département mobilise son expertise, accompagne les porteurs de projets et valorise la singularité de la destination Pas-de-Calais pour répondre à ces enjeux.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ **La délibération #Destination 62** met en avant la volonté du Département d'accompagner le développement de l'hôtellerie de plein air et le camping en particulier. Ainsi, plusieurs campings municipaux du littoral ont pu bénéficier d'une ingénierie et d'un soutien financier pour réaliser des aménagements. Qu'ils visent à réduire les consommations énergétiques par l'installation de panneaux solaires et de ballons d'eau solaires et standard ou l'amélioration de l'accueil des cyclotouristes (bornes de réparation, station de gonflage, arceaux de stationnement...), ces aménagements permettent de faire face à l'attractivité croissante que connaît le littoral. Ces équipements restent accessibles aux jeunes du département : citons notamment les campings des Ajoncs à Audresselles, des Sapins à La Capelle-lès-Boulogne ou de la Falaise à Equihen-Plage, autant de lieux qui répondent aux nouvelles attentes des visiteurs en quête de tourisme nature.

⌚ Secteur concurrentiel et en constante évolution (recherche d'expériences immersives, demande de renouvellement des propositions de circuits de découvertes...), les offres touristiques doivent régulièrement se repenser et s'adapter afin de rester attractives. **Le dispositif d'innovation touristique** proposé par le Département permet d'accompagner les porteurs de projet touristiques dans cette évolution des usages, de manière à répondre aux attentes des touristes comme des habitants. C'est ainsi que le Département a pu soutenir des projets tels que celui de transformation du bureau d'information touristique d'Arras Pays d'Artois en bureau d'immersion touristique, qui ouvrira ses portes en 2026. Celui-ci proposera aux visiteurs (plus de 200 000 par an) un parcours immersif s'appuyant sur l'émotion et l'interaction, qui les amènera à mieux comprendre le territoire et à mieux le parcourir. D'autres projets innovants, tels que la sonorisation du chemin de fer de l'Aa ou la scénographie de la tour de l'Horloge à Guînes ont également bénéficié de ce soutien départemental.

⌚ **Favoriser un tourisme accessible à tous** c'est aussi assurer des séjours adaptés aux différents handicaps. C'est pourquoi le Département a contractualisé avec l'association APF France Handicap qui met en exergue l'obtention du label Tourisme et handicap. Cette marque nationale permet d'apporter une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui souhaitent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté. Pas-de-Calais Tourisme est intégré au dispositif de labellisation et propose sur son site Internet des guides par type de handicap (auditif, mental, moteur, visuel), ainsi qu'une cartographie des lieux touristiques labellisés, dont la liste est régulièrement enrichie de nouvelles propositions. Chaque projet touristique accompagné par le Département est encouragé à engager une réflexion sur l'accessibilité. En 2025, le Parc d'Olhain a d'ailleurs été lauréat des Trophées du tourisme accessible dans la catégorie loisirs, pour son belvédère de 40 mètres accessible en ascenseur.



Ils en parlent mieux que nous

• « La politique tourisme du Conseil départemental a démontré toute sa pertinence et son efficacité en permettant de soutenir l'extension de la Maison du Cheval à Samer. Elle illustre combien cette politique constitue un levier déterminant pour faire émerger des équipements structurants à forte valeur ajoutée pour le territoire. Grâce à ce nouvel équipement, nous disposons désormais d'un outil majeur qui favorisera l'accueil de cavaliers dans des conditions optimales, affirmant ainsi sa place comme destination de référence pour la valorisation de la filière équestre, il ouvre aussi la voie au développement de produits touristiques combinant balades, espaces d'accueil, renforçant l'attractivité de notre territoire. » - Claude Prudhomme, Président de la Communauté de communes de Desvres Samer.

CHIFFRES

- **60** sites labellisés « tourisme et handicap » à mi-2025.
- **104 593** followers sur la page Facebook de Pas-de-Calais Tourisme.
- **29 705** abonnés Instagram.
- Plus de **90 000** visites sur le site www.pas-de-calais-tourisme.com.

PERSPECTIVES

Proposition de nouvelles « escapades secrètes » sur le site « Escapades 62 », développement du geocaching sur le territoire en lien avec les offices de tourisme, poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets sur les territoires et 3 nouveaux contrats de destination touristique sont à l'ouvrage actuellement. De belles perspectives pour toujours plus d'attractivité du Pas-de-Calais.

Ambition 12

Soutenir le développement durable et l'évolution de l'agriculture et de la pêche comme filières d'excellence

On l'a dit, on l'a fait



Comptant sur son territoire un quart des exploitations agricoles de la région et le premier port de pêche de France, le Département du Pas-de-Calais se doit d'être au rendez-vous des évolutions des filières agricole et halieutique. Leur rôle dans la création de valeur et dans le maintien d'une économie locale importante pour les populations et les territoires en font des secteurs à forts enjeux. Le Département est partie prenante du développement agricole et halieutique sur son territoire à travers sa politique en faveur d'une alimentation durable, son soutien au développement d'une pêche artisanale dynamique et ses actions de solidarité en faveur des acteurs en situation de fragilité dans ces deux filières. Une politique qui s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Région.

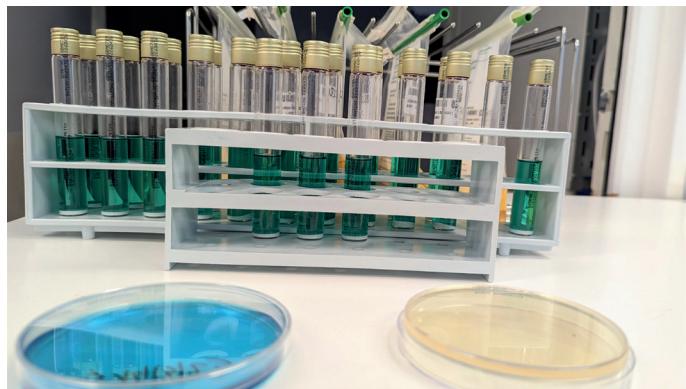
QUELQUES ACTIONS...



⌚ La convention de partenariat avec la **Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais** vise notamment à sensibiliser le monde agricole aux pratiques favorables à la lutte contre le ruissellement. Ainsi, la Chambre d'agriculture est intervenue en 2024 à Saint-Inglevert, Hervelinghen et Wissant pour accompagner les agriculteurs dans la plantation de haies avec le dispositif national Pacte en faveur de la haie. Sur le même bassin versant, elle a proposé des temps d'échange sur les profils de sol et une visite de ferme en agriculture de conservation des sols. Enfin, à Boyaval, ce partenariat permet d'expérimenter, une nouvelle approche pour réduire les dommages sur les routes départementales. L'idée est d'ouvrir un dialogue avec les exploitants situés de part et d'autre de la route départementale pour comprendre leurs contraintes, leur expliquer les conséquences de leurs pratiques sur le patrimoine routier et les associer à la recherche de solutions.

⌚ Dépister et isoler au plus tôt les animaux malades permet d'éviter la contamination de l'ensemble d'un cheptel et le risque de pertes économiques importantes pour les éleveurs. C'est pourquoi, en lien avec le Groupement de défense sanitaire (GDS), la Direction départementale de protection des populations (DDPP) et les vétérinaires sanitaires sur le terrain, le **Laboratoire départemental d'analyses (LDA)** assure au niveau local des campagnes d'analyses réglementaires permettant de connaître l'état sanitaire des cheptels du département. Il organise également des campagnes volontaires de dépistages sur les maladies émergentes présentes sur le territoire. De même, le LDA est en première ligne de la lutte contre la grippe aviaire, maladie virale dont le taux de mortalité est très élevé chez les oiseaux d'élevages (poulets, poules, oies, canards, ...) et les oiseaux issus de la faune sauvage, grâce aux autopsies et prélèvements qu'il réalise sur les cadavres d'oiseaux qui lui sont acheminés. Une mission d'épidémiologie essentielle pour assurer le dépistage de ces maladies et sécuriser les éleveurs dans leurs pratiques.

⌚ Afin de répondre aux enjeux auxquels doivent faire face les acteurs halieutiques (contexte international, prix du carburant, mesures techniques de gestion de la ressource, contraction des zones de pêche, attractivité des métiers, transitions énergétique et écologique...), le Département a mis en place un dispositif de **soutien en investissement à la filière halieutique** pour soutenir les professionnels dans leurs projets d'entreprise. Ainsi, à titre d'exemples, le Département a contribué à l'achat d'un équipement de traçabilité pour la fumaison du poisson qui a permis à l'entreprise soutenue de moderniser son mode de gestion du fumage en l'automatisant et de faire des économies d'énergie grâce notamment au démarrage différé. Une autre entreprise a pu investir dans des exosquelettes professionnels qui ont contribué à améliorer les conditions de travail des employés (réduction des charges et aide aux gestes répétitifs) et de diminuer ainsi les risques de troubles musculo-squelettiques.



Ils en parlent mieux que nous

« Dans nos milieux agroalimentaires, c'est clair que les investissements sont très lourds. Et là, nous avions besoin d'une machine pour « cliper » des boudins de farce que nous fabriquons. Il faut penser aujourd'hui à tout ce qui est TMS(troubles musculo-squelettiques) pour nos salariés. Le Département nous a aidés à acquérir ce nouvel équipement. Depuis, ils sont très heureux parce que c'est un équipement automatique donc nous avons, et ils ont rempli leur mission! »

- Alain Ducamp, président de la société Océan Délices

« Je produis entre 15 et 20 tonnes de légumes (dont 500 kg de fraises) par an sur une surface d'environ 2 ha que je commercialise en vente directe. J'avais besoin de matériels afin de produire davantage pour répondre aux attentes de mes clients et réduire la pénibilité. Auparavant je travaillais uniquement avec un motoculteur. L'épanduse va également me permettre d'entretenir le réseau de haies au sein de mon exploitation. Bénéficiaire d'une aide directe en faveur des projets agricoles locaux et de qualité, j'ai particulièrement apprécié la bonification pour les jeunes agriculteurs qui donne un vrai coup de pouce. »

- Thomas Tellier, maraîcher Biologique sur la commune de Wimille



CHIFFRES

• 355 000 C'est le nombre d'analyses réalisées par an par le laboratoire départemental d'analyses.

PERSPECTIVES

La volonté du Département est de continuer à soutenir une agriculture de proximité, de qualité et qui permet de nourrir les habitants localement, une agriculture qui crée de la valeur ajoutée sur les territoires.

Ambition 13

Promouvoir les pratiques de l'économie social et solidaire (ESS) comme vecteur d'innovation pour les territoires

On l'a dit, on l'a fait



Le Département se mobilise dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) depuis 2012. Le projet de mandat réaffirmait sa volonté de poursuivre l'animation du réseau départemental de l'ESS et son implantation dans les territoires, de pérenniser le budget citoyen et de maintenir son engagement auprès de Pas-de-Calais actif et des outils de financement solidaires.

Avec 154 projets soutenus depuis 2022, cet engagement est tenu ! De nouveaux critères encourageant les projets à prendre en compte la nécessaire transformation environnementale, économique et sociétale ont été inclus au budget citoyen. Les ateliers d'accompagnement des porteurs de projets se sont poursuivis. Le recul montre que les initiatives citoyennes soutenues dans le cadre de cette politique perdurent dans le temps, touchent une grande diversité de domaines et développent ou recréent du lien social et des échanges notamment dans les territoires ruraux ou en quartier d'habitat social.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Au cœur de la ruralité, le Département contribue à ce que la population des 7 Vallées s'approprie son patrimoine historique et littéraire. À la fermeture de la dernière librairie hesdinoise, **l'association des amis de la maison de l'Abbé Prévost** qui agit sur la sauvegarde, la mise en valeur et le rayonnement de ce lieu empreint d'histoire, a ouvert « la plus petite librairie du monde ». Ce sont des citoyens qui maintiennent une offre littéraire et culturelle par et pour les habitants. Expositions, lectures, poésies, atelier céramique sont les éléments d'un projet culturel destiné à ouvrir la maison de l'auteur de Manon Lescaut à tous. Une initiative du Budget citoyen inscrite dans une démarche écologique avec de nouvelles pratiques de consommation (livres neufs et d'occasion en circuit court) et de lutte contre le gaspillage massif de l'industrie du livre. L'intervention départementale rend accessible le livre et concrétise les rêves des habitants. Bientôt un village du livre dans le Pas-de-Calais !

⌚ L'accès aux loisirs et à la culture est reconnu comme un besoin essentiel des enfants et adolescents en situation de handicap. Sur l'Artois, grâce à la contribution du Budget citoyen, les bénévoles de **l'association « Idées chouettes »** mobilisent des référents pour proposer aux enfants handicapés et à leurs familles des solutions d'accueil, de loisirs et d'implication dans la vie locale. Le Département contribue ainsi à donner à ces jeunes un accès durable à des activités dispensées en milieu ordinaire. Ce projet collaboratif valorise les ressources existantes et favorise la coopération entre les partenaires associatifs, institutionnels et privés en faveur d'une ambition commune : rendre possible la participation de ces enfants extraordinaires à la vie culturelle, aux activités récréatives, de loisirs et sportives au même titre que tout autre enfant.

⌚ Sur le Montreuillois, **l'association Le Germoir** est porteur d'une initiative de transformation économique environnementale et sociétale en faveur du maintien d'un tissu économique local renforçant le circuit court alimentaire. Il s'agit d'offrir aux habitants : jardiniers, agriculteurs, personnes en insertion par l'activité économique, porteurs de projet, jeunes en rupture scolaire, professionnels de la restauration collective, l'accès à un atelier de transformation agroalimentaire : une conserverie. Le soutien du Budget citoyen départemental permet de proposer aux usagers un espace de partage de connaissances et de transmission de savoir-faire pour renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'action départementale participe à la mise en place d'une alimentation durable sur ce territoire rural où une gamme solidaire de produits locaux de conserverie émerge. Un laboratoire de transformation alimentaire qui est avant tout un laboratoire d'idées où chacun est partie prenante !



Ils en parlent mieux que nous

• « Ce qu'il faut savoir c'est qu'on est une société coopérative, et du coup la programmation ne vient pas uniquement des personnes qui sont salariées ici. On est 47 sociétaires à ce jour et il y a pas mal de sociétaires qui avaient rejoint dans l'idée d'aider à cette programmation et du coup à créer un lieu sur Arras, qui bouge beaucoup, où on pourrait venir faire aussi bien une heure de tricot comme de l'impro, ou... la liste pourrait être infinie ! Il y a cette démarche d'impliquer les usagers dans la gestion du lieu, dans la prise de décision ici, je trouve que ça c'est une façon de former les citoyens à la prise de décision collective » - **Elise Vanweydeveldt, cofondatrice de la Planque, tiers-lieu à Arras.**

CHIFFRES

• **186** initiatives ont été soutenues par le Département dans le cadre du Budget citoyen entre 2022 et 2025. Parmi elles, 24 prennent en compte la thématique du handicap et 47 portent sur la thématique de l'alimentation durable.

• **21** Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) sont recensées dans le Pas-de-Calais en 2023.

PERSPECTIVES

Sur la période 2025-2028, la politique ESS départementale s'attachera à poursuivre et renforcer l'écosystème et les partenariats autour de l'ESS, communiquer, transmettre et valoriser l'action départementale dans ce domaine, et repérer et investir de nouvelles pratiques inspirantes en restant en veille sur les évolutions sociétales.

Ambition 14

Développer l'ouverture du Département et des territoires vers l'Europe et l'international

On l'a dit, on l'a fait

Territoire fondamentalement européen, ne serait-ce que par son positionnement géographique, le Pas-de-Calais est ouvert sur l'Europe et sur le monde. Renouveler la coopération entre les collectivités qui bordent la Manche grâce au Comité du Détroit, favoriser le rapprochement entre citoyens européens et mobiliser les coopérations et partenariats internationaux du Département au bénéfice de ses politiques publiques et des projets du territoire sont les trois axes d'engagement du Département dans le projet de mandat.

Et les actions foisonnent. Le comité du détroit fait vivre les coopérations au quotidien entre les collectivités partenaires, les dispositifs de soutien, que ce soit dans le cadre des jumelages ou des projets de mobilité des jeunes, permettent d'entretenir cette fibre internationale. Le Département poursuit également son implication dans les programmes européens et les mobilise pour financer ses projets au bénéfice des habitants du territoire.

QUELQUES ACTIONS...



➊ Des échanges entre écoles primaires du Kent et du Pas-de-Calais sur le thème du changement climatique (projet Geopark Transmanche – Schools Climate Exchange), une aide aux agriculteurs pour éviter l'utilisation excessive et inefficace d'herbicides pour lutter contre les mauvaises herbes et éviter ainsi les phénomènes de résistance (projet Grassweeds) ou encore des échanges d'expériences et de pratiques entre parcs naturels de la zone du détroit (projet Landscape Parks) sont quelques-unes des initiatives soutenues dans le cadre du **fonds de soutien du Comité du Détroit**. Cette instance, constituée de collectivités territoriales françaises, belges, britanniques et néerlandaises bordant la Manche et la Mer du Nord autour du détroit du Pas de Calais, vise à établir de bonnes relations de coopération par la création d'opportunités au bénéfice des habitants, entreprises et acteurs locaux de ces territoires.

➋ Véritable levier d'autonomisation des jeunes, la mobilité internationale constitue un outil privilégié pour le Département. Le dispositif départemental « **Mobilité européenne et internationale – 62MEI** » accompagne et soutient financièrement des projets impliquant une mobilité collective encadrée de jeunes. Ainsi, la Maison d'enfants le Regain à Dohem a pu proposer à 8 jeunes bénéficiaires du Pas-de-Calais de partir au Sénégal pour aménager une école de la seconde chance (réalisation d'un préau et aménagement de la cour de récréation). De son côté, grâce à ce dispositif, SOS Villages d'enfants a permis à 6 jeunes de l'ASE de participer à une expérience immersive de 15 jours au Maroc, où ils ont pris part à un chantier collaboratif de réparation de vélos et à l'aménagement d'un local dédié au sein d'un centre social et culturel. Des expériences fondatrices pour ces jeunes qui ont pu s'impliquer activement dans un projet tout en découvrant une autre culture et le quotidien d'autres jeunes vivant des situations similaires à la leur.

➌ Le dispositif départemental « **Jumelages** » vise quant à lui à entretenir les liens qu'ont pu tisser les communes du Pas-de-Calais avec d'autres communes en Europe. Ces coopérations à dimension « grand public » participent en effet au développement d'une citoyenneté à la fois locale et européenne et contribuent à rapprocher l'Union européenne des habitants. Les communes candidates sont soutenues financièrement et bénéficient d'un accompagnement technique gratuit permettant de mieux appréhender le développement du projet et de mieux le valoriser. Ainsi, l'Harmonie Sainte Cécile de Créquy a proposé un échange avec l'harmonie d'Olsberg, commune jumelée en Allemagne, permettant de relancer ce jumelage qui s'était arrêté suite à la crise du Covid-19. Une quarantaine de musiciens français ont mis leurs compétences en commun avec le même nombre de musiciens allemands pour préparer un concert. Plusieurs heures de répétition préalables avec des moments conviviaux ont été au rendez-vous de ce projet.



Ils en parlent mieux que nous

• « Le Département du Pas-de-Calais est depuis longtemps un partenaire privilégié de la Province de Flandre-Occidentale. Depuis la signature de notre protocole d'accord en 2014, il est devenu un véritable allié avec lequel nous partageons une vision commune : la conviction que la coopération transfrontalière est un moteur de progrès et d'innovation pour nos territoires. Avec le Brexit, nos deux régions sont devenues des périphéries de l'Union européenne. Cette nouvelle réalité renforce encore l'importance d'une collaboration étroite, en particulier dans le domaine de l'économie, de la recherche et développement, qui reste au cœur de nos identités et de nos ambitions. Portés par la force d'une amitié historique, nous affirmons à travers des instances comme le Comité du Détroit notre détermination à consolider nos liens, à relever ensemble les défis et à bâtir un avenir durable et solidaire pour nos citoyens. » - Jean de Bethune, Député de la Province de Flandre-Occidentale

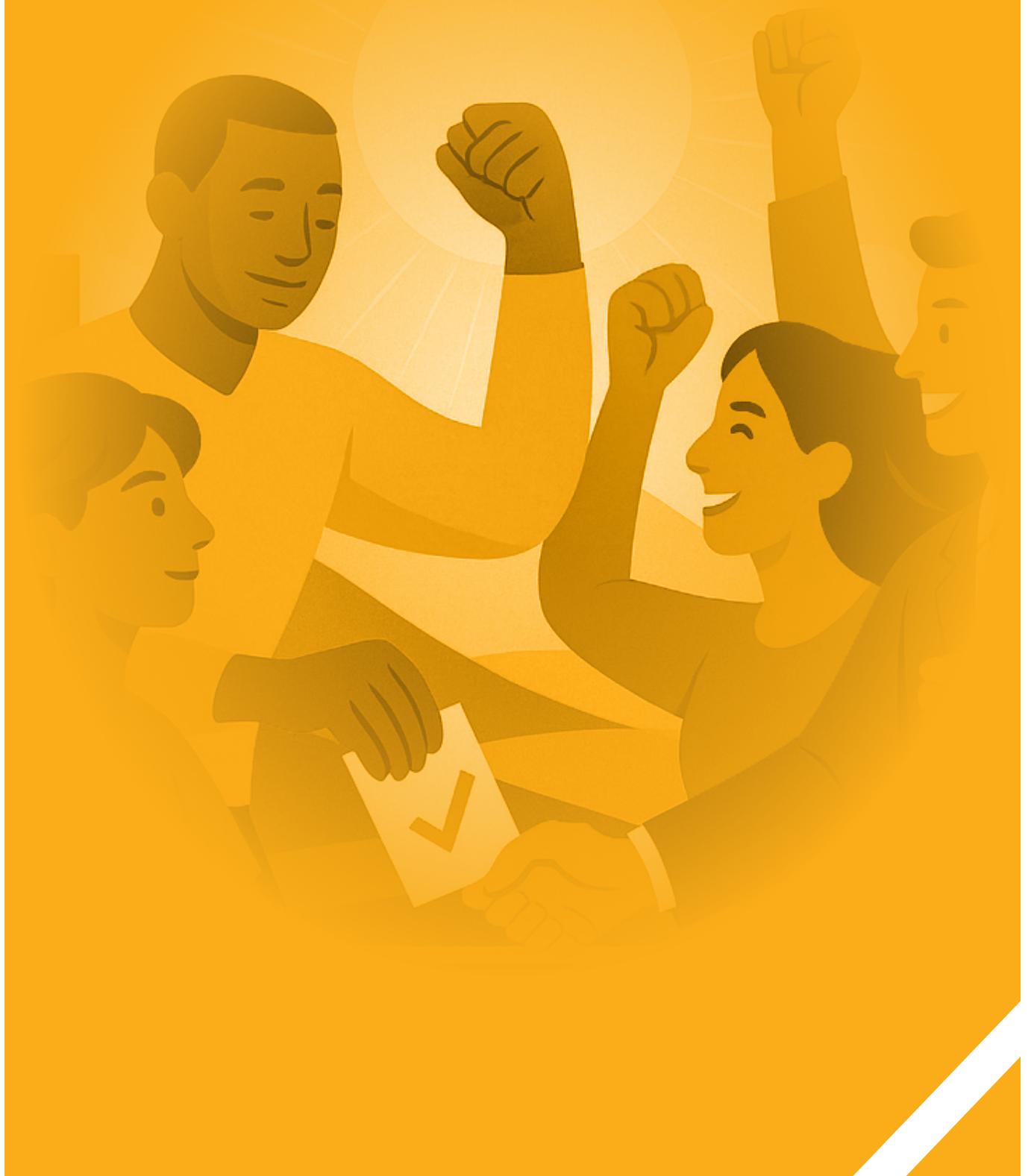
CHIFFRES

- **232** jeunes ont pu vivre une expérience européenne ou internationale depuis 2022 grâce au dispositif de « Mobilité européenne et internationale - 62MEI »
- Depuis 2022, **18** communes ont bénéficié d'un soutien départemental dans le cadre du dispositif jumelages.

PERSPECTIVES

Dans les prochaines années, le Département s'attachera à renforcer l'accompagnement auprès des structures qui encadrent les enfants de l'ASE et à permettre au plus grand nombre de jeunes de vivre une expérience à l'étranger. Il assurera par ailleurs la promotion du dispositif de soutien aux projets de jumelages, outil fondamental de l'ouverture au monde du territoire.

Réussites citoyennes



Ambition 1**Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale*****On l'a dit, on l'a fait***

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale, c'est bien sûr leur faire confiance, mais c'est aussi les accompagner, toutes, dans leur diversité et leur complexité. Dans un contexte de mutations sociales profondes et accélérées, le besoin de repères et de soutien est évident et pour cette raison, le Département est à leurs côtés. Il est là également pour reconnaître les talents, les « pépites » dont les jeunes font preuve à travers leurs engagements, leurs parcours et leurs réussites. Pour que les politiques départementales répondent au mieux aux besoins des jeunes du Pas-de-Calais, la collectivité est aussi à leur écoute et va à leur rencontre chaque année dans le cadre de concertations thématiques (environnement, handicap, logement...). Avec l'adoption de la délibération « Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles », le Département fait le pari de la jeunesse.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ **La jeunesse et l'environnement** sont deux politiques transversales du Département. Le dérèglement climatique fait partie des principales causes d'anxiété chez les jeunes et constitue une des thématiques pour lesquelles les jeunes s'engagent. C'est donc tout naturellement que le Département a souhaité interroger les jeunes sur leurs perceptions des enjeux du changement climatique et leur donner la possibilité de proposer des actions concrètes à conduire dans le domaine. Plusieurs rencontres ont permis de faire connaissance, d'informer les jeunes sur les domaines de compétences du Département et de réfléchir et présenter leurs idées de projets. Cette concertation, qui s'est tenue entre fin 2023 et l'été 2024, a permis à 25 jeunes de contribuer, aux côtés des partenaires (mouvements d'éducation populaire et associations œuvrant pour la protection de l'environnement). En ont émergé 7 projets parmi lesquels figuraient la végétalisation des cours d'école, un accès facilité à des produits locaux sans emballage, la création d'un calendrier pour sensibiliser à la biodiversité...

⌚ Les collégiens souhaitent être acteurs de leur lieu de vie et de travail au collège. C'est un constat fort ressorti de la concertation menée lors de l'élaboration du projet de mandat. Afin de soutenir leurs initiatives, le Département a mis en place un **budget participatif**, proposé aux 125 collèges publics du territoire, permettant de valoriser l'engagement et d'éveiller chez les collégiens un sens de l'initiative citoyenne, en offrant la possibilité de s'impliquer concrètement dans la vie de leur collège et en décider des projets qui seront financés et réalisés à partir de leur proposition. En deux années d'existence 142 projets ont vu le jour ! De la création de la ruche, lieu de vie du collège Jean Moulin (Berck-sur-Mer), à la mise en place d'un giga petit déjeuner local et responsable au collège David Marcelle (Billy-Montigny), en passant par un projet de potager bio au collège Paul Duez (Leforest) ou la lutte contre la précarité menstruelle au collège Jean Jaurès (Étaples), des projets pensés par les collégiens, pour les collégiens et avec les collégiens.

⌚ **Faire pour les jeunes avec les jeunes**, tel est le mot d'ordre de l'action départementale en faveur des jeunes du Pas-de-Calais. Afin de s'assurer que les actions proposées sont conformes aux attentes des jeunes, la collectivité sollicite ceux d'entre eux qui sont accueillis au sein des services : volontaires en service civique, apprentis, stagiaires. Leurs regards et leurs contributions permettent d'améliorer les dispositifs ou outils proposés aux usagers. Ce fut notamment le cas lors de la refonte du site jeunesdu62.fr en 2024 et l'intégration d'agents conversationnels pour répondre à toute heure aux questions des usagers sur les dispositifs jeunesse.



Ils en parlent mieux que nous

• « Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale, pour moi, c'est un impératif, une nécessité absolue qui implique de prendre en compte leur diversité (qu'il faut identifier au préalable). C'est aussi comprendre et répondre à chaque problématique (avec tous les acteurs du territoire). C'est analyser l'impact sur les jeunes de chaque mesure prise, même celles qui a priori ne leur sont pas directement destinées [...]. Mais c'est aussi anticiper, agir au plus tôt et identifier les invisibles, ceux qui ont le plus besoin d'accompagnement, ceux qui ont le plus besoin des mesures et actions mises en place mais qui passeront à côté faute d'information, peur / honte de demander de l'aide, rébellion contre le système... » - **Valérie Mèresse, directrice de la Fédération départementale des familles rurales du Pas-de-Calais**

• « Je trouve le boulot très varié. D'une semaine à l'autre, on ne fait jamais la même chose. Et j'apprends des choses que l'on ne voit pas au lycée, comme travailler sur les ouvrages d'arts, le fauchage... J'ai postulé au Département suite à un échange lors des portes ouvertes. L'idée du service public, d'être au service de la population, ça me plaît bien. » - **Maxime Trinelle, en 2e année d'apprentissage au Centre d'entretien routier d'Annezin**

CHIFFRES

• **44 950** élèves de 6^e formés depuis 2022 dans le cadre des ateliers d'éducation à la sécurité routière proposés par l'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ADATEEP).

• **142** C'est le nombre de projets soutenus dans le cadre du budget participatif des collégiens.

• **100** jeunes ont accompli un parcours complet d'apprentissage au sein de la collectivité depuis 2022.

PERSPECTIVES

L'année 2026 sera consacrée à la santé mentale des jeunes, et 2027 à la thématique information/désinformation et communication. Des actions de concertation seront menées pour mieux connaître les réalités des jeunes et leurs attentes dans ces domaines. Par ailleurs, les mesures jeunesse se poursuivront et un travail sur la reconnaissance des compétences informelles des volontaires en service civique et apprentis du Département sera concrétisé.

Ambition 2

Faire de l'éducation un levier d'égalité

On l'a dit, on l'a fait



Avec le projet de mandat, le Département s'est engagé à garantir l'égalité des chances au collège, à promouvoir l'égalité dans l'assiette, à accompagner les parents pour la réussite des collégiens et à créer les conditions de la réussite pour tous. Il fait de l'éducation une priorité et pense le collège de demain comme lieu de toutes les égalités. Dans cet esprit, il s'agit de proposer un climat scolaire favorable grâce à des espaces de travail et de vie adaptés, y compris en permettant aux parents d'y trouver leur place. La restauration scolaire est également au cœur de cette ambition : il s'agit de sensibiliser les élèves à une alimentation saine, de proximité et équilibrée dès le plus jeune âge car elle est une garantie pour l'avenir, leur santé et la planète. Penser le collège de demain passe enfin par l'anticipation des tendances démographiques, dont les conséquences doivent se traduire tant dans l'offre éducative que dans les conditions d'accueil des futurs collégiens.

QUELQUES ACTIONS...



④ Le Programme d'études intégré (PEI) de Sciences Po Lille permet à des collégiens d'origine sociale modeste de s'investir dans un projet de recherche collectif, accompagnés par leurs professeurs et un étudiant de Sciences Po. L'objectif de cette action est de lever les représentations, l'autocensure, pour permettre aux collégiens d'élargir leurs horizons et de prendre conscience de leurs capacités. À cette occasion, ils découvrent les méthodes de recherche universitaire, développent leur créativité, leur esprit critique et leurs capacités de réflexion. Après une année 2023-2024 consacrée à l'olympisme, la thématique 2024-2025 du PEI Sciences Po portait sur le développement durable. À ce titre les collégiens ont pu présenter lors de la journée de restitution de mai 2025 des propositions d'actions telles que la réduction des produits carnés à la cantine, la préservation de la biodiversité dans l'enceinte du collège ou la gestion des déchets, au collège et lors d'événements sportifs locaux.

④ Près de 37500 collégiens déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires des collèges publics du Pas-de-Calais. Une alimentation saine et équilibrée améliore la concentration en classe et permet aux élèves d'obtenir de meilleurs résultats scolaires. La volonté d'une restauration scolaire accessible et de qualité est donc un enjeu fort pour le Département. Ainsi, malgré les crises inflationnistes successives, il a continué et continue encore, de participer, auprès des parents, aux deux tiers du coût d'un repas. Il applique par ailleurs depuis début 2025 une tarification sociale différenciée et juste, pour les collégiens demi-pensionnaires scolarisés dans les collèges du Pas-de-Calais, en s'appuyant sur le taux de bourse nationale. Une tarification qui permet de maintenir un haut niveau d'accompagnement des collégiens demi-pensionnaires quelles que soient leurs conditions de ressources, et de rendre cet accompagnement plus équitable et lisible pour les familles.

④ La lutte contre les stéréotypes, la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'égalité dans les parcours scolaires et l'orientation professionnelle est aujourd'hui un enjeu incontournable dans les collèges. Le Département répond présent pour y faire face. Ainsi, un partenariat étroit a été noué entre l'Éducation nationale (les principaux identifiés par la DSDEN) et les services du Département pour échanger et partager sur les actions à mettre en place. Il a conduit notamment à la tenue d'un séminaire départemental en septembre 2023 lors duquel la géographe du genre Edith Maruejouls est intervenue sur la thématique « **Penser l'égalité fille-garçon au sein des espaces éducatifs** ». Cette rencontre a mis en lumière le fait que garçons et filles s'approprient les espaces du collège de manières différentes et proposé des pistes de travail pour remédier à ce constat à partir du bâti scolaire, en particulier en mettant au travail le sujet des toilettes non genrées.



Ils en parlent mieux que nous

• « J'ai rejoint le collège Georges Brassens de St-Venant, en qualité de secrétaire générale il y a deux ans maintenant. J'ai, avec l'appui de la cheffe d'établissement, affiché rapidement l'objectif de la qualité dans l'assiette au juste prix au sein de la restauration scolaire du collège. En appui du chef de production, nous avons élargi notre offre alimentaire de produits biologiques et adhéré aux groupements de commande dédiés. Soucieux de maîtriser les coûts, nous tenons compte de la valeur d'achat de ces produits pour atteindre le coût de la denrée à l'assiette fixé par le Département. Cette formation dédiée aux chefs de cuisine et accessible aux secrétaires généraux du territoire de l'Artois permet un échange de bonnes pratiques, la rencontre de partenaires de l'agriculture biologique et un retour d'expériences culinaires enrichissant » - Valérie Coloos, secrétaire générale du collège Georges Brassens de Saint-Venant.

CHIFFRES

• 88 collèges étaient impliqués dans le dispositif Carrefour des parents lors de son lancement en septembre 2024, ils étaient 96 à la rentrée 2025.

• 670 élèves issus de 67 collèges du département ont participé au Programme d'études intégré Science Po Lille depuis 2022.

• 16 millions de repas ont été servis dans les restaurants scolaires depuis 2022.

PERSPECTIVES

Les années à venir verront la poursuite des démarches engagées en début de mandat : lutte contre le gaspillage alimentaire, amplification des partenariats en matière de sport inclusif au collège, reconduction du programme « Festival Shakespeare des collégiens » pour n'en citer que quelques-unes.

Ambition 3

Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles et sportives

On l'a dit, on l'a fait



Par essence, le Département accompagne au quotidien des populations qui n'ont pas toujours la possibilité d'accéder facilement à la culture et au sport. Ces pratiques sont pourtant fondamentales pour se sentir citoyen et acteur à part entière de la société. Amener la culture et le sport là où ils n'arrivent pas naturellement est un défi relevé par le Département. Engagé dans une politique culturelle populaire, encourageant des tarifs attractifs et la gratuité de la saison culturelle, la collectivité s'emploie à renforcer les liens entre partenaires pour aller au plus près des habitants. La politique sportive est également fortement engagée auprès des publics éloignés, tels que les personnes en situation de handicap et s'est fortement appuyée sur la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris pour promouvoir le sport et l'esprit sportif sur l'ensemble du territoire.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Engagée dès 2018 avec le soutien du ministère de la Culture, la reconstruction des **archives départementales** sur un nouveau terrain à Dainville vise à regrouper les équipes en proposant de bonnes conditions de travail comme de conservation des fonds, à disposer d'un volume de stockage suffisant pour les vingt-cinq prochaines années, à améliorer l'accueil du public (salles de lecture, de conférences et d'expositions, ateliers pédagogiques) et à concevoir un édifice performant d'un point de vue énergétique. L'implantation du nouveau bâtiment à proximité de la direction de l'archéologie et de la médiathèque départementale, dans le cadre d'un pôle culturel départemental, doit encourager la circulation du public entre les différents sites et entend faciliter l'organisation de manifestations concertées comme l'utilisation commune de certaines infrastructures. Achevés au cours du premier semestre 2025, la construction et l'aménagement intérieur sont suivis depuis septembre par le déménagement des fonds comme des équipes, sur une durée prévisionnelle de six mois.

⌚ Si la sensibilisation des publics scolaires à la culture passe par la diffusion de spectacles gratuits et de médiation à leur intention, elle passe aussi par des propositions originales leur permettant de mobiliser leur créativité d'artistes en herbe. Ainsi, le Département propose aux collégiens un « **défi shakespearien** » leur donnant l'occasion d'appréhender une œuvre théâtrale par la pratique. Les élèves sont amenés à se présenter face à un public (autres collégiens et leurs familles) et apprennent ainsi à s'approprier l'espace, s'y mouvoir, ou encore à travailler l'oralité, l'écoute, la confiance. Accompagnés par des comédiens et metteurs en scène professionnels pendant toute l'année (la compagnie « Dream New World » d'Irina Brook en 2024-2025), ils voient leur projet aboutir en jouant dans un lieu unique en France, le théâtre élisabéthain du Château d'Hardelot. Une opportunité unique en son genre de découvrir les métiers du spectacle vivant !

⌚ À l'initiative du Département et en partenariat avec l'association Culture Pop, 150 jeunes ont été réunis pour participer au projet **Minoer's Breaking**, qui visait à promouvoir le breaking, nouvelle discipline des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Des jeunes de 11 à 16 ans, issus de 36 communes du territoire de Lens-Liévin ont ainsi pu s'initier à la discipline pendant deux sessions de stages gratuits. Ils étaient encadrés par des professionnels et ont surtout eu l'opportunité de rencontrer à cette occasion des membres de l'équipe de France de breaking. Leur travail s'est finalisé lors de la Coupe de France à Harnes et une dizaine d'entre eux ont gagné des places pour aller assister à une compétition de breaking aux JO à Paris.



Ils en parlent mieux que nous

• « L'idée de la mise en place commune d'une petite série de spectacles est née en 2023 à l'occasion des différentes réunions du comité technique chargé de la refonte du Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques du Pas-de-Calais, un intéressant travail de réflexion à laquelle nos trois structures ont eu la chance d'être associées. » - Direction de l'école intercommunale de la Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuilois dans le cadre du projet Le printemps des musiciens et des saltimbanques, réunissant la Cie Cirq'o vent ainsi que l'école intercommunale des 7 Vallées com.

• « Des projets comme Minoer's c'est important par ce que, ça permet de faire connaître notre discipline et puis de la partager et de l'apprendre à des jeunes c'est toujours cool parce que c'est un peu ça aussi notre but, c'est de transmettre. Et même si au début ils ne veulent pas, à la fin ils sont toujours contents d'avoir essayé, c'est ça qui est cool. » - Martin Lejeune, danseur, membre de l'équipe de France de Breaking ayant participé au projet Minoer's.

CHIFFRES

• **530** acteurs culturels publics et privés sont soutenus chaque année pour leur action auprès des habitants du Pas-de-Calais.

• **30 000** C'est le nombre de personnes impliquées dans des actions de Culture62 depuis 2022, dans 124 communes de tous les territoires du Pas-de-Calais.

PERSPECTIVES

En matière sportive comme en matière culturelle, le Département poursuivra son action en faveur du développement de pratiques inclusives. Par ailleurs, le Festival « Shakespeare au collège » porté par le Château d'Hardelot sera reconduit. Enfin, les passerelles tissées avec les collèges et les partenaires extérieurs seront renforcées.

Ambition 4

Proposer une offre diversifiée de qualité et en proximité

On l'a dit, on l'a fait



Les goûts et les attentes des habitants du Pas-de-Calais en matière de sport et de culture sont extrêmement divers. Il est donc nécessaire de leur offrir une grande diversité de possibilités. Que chacun, qu'il soit en zone urbaine ou en zone rurale, puisse avoir accès facilement aux équipements culturels et sportifs est un préalable et le Département a poursuivi sa politique de soutien aux projets d'implantation et de rénovation de ces équipements. Cela passe aussi par l'apport d'ingénierie et de conseil aux communes, là encore qui s'est poursuivi ces dernières années. C'est enfin proposer des contenus exigeants et les rendre accessibles à tous publics, en prenant en compte leur handicap ou leur situation sociale.

QUELQUES ACTIONS...



➊ Permettre aux collégiens de découvrir les arts, avec la participation des équipes éducatives, en privilégiant une approche concrète de l'art et de la culture est une volonté forte du Département. C'est pourquoi, depuis 2022, il propose des **résidences artistiques de création en collège** qui favorisent la rencontre entre les artistes, les élèves et les équipes pédagogiques, administratives et techniques. Les objectifs ? Autour d'une création, les faire participer au processus de création, leur permettre d'accéder à une pratique artistique et s'inscrire en complémentarité du projet pédagogique des équipes enseignantes. Sur l'année 2024/2025, 7 résidences d'artistes ont été accueillies dans les collèges de Fauquembergues, Desvres, Calais, Hucqueliers, Douvrin, Vendin-le-Vieil et Aubigny-en-Artois, sur des disciplines telles que le théâtre, l'écriture, la photographie, la vidéo, la danse, les arts plastiques ou la musique. Une démarche qui permet de favoriser le discernement chez les jeunes, et leur émancipation en tant qu'individu et futur citoyen.

➋ La compétence départementale en matière d'archéologie préventive n'est pas forcément des plus connues parmi la population. Pourtant, avec la **Maison de l'archéologie**, le Département s'adresse directement au grand public et donne à voir la richesse du patrimoine archéologique du territoire. Deux expositions ont été proposées depuis 2022. La première, « migrations, une archéologie des échanges » présentait les causes de la mobilité des hommes, des biens matériels et immatériels de la Préhistoire à nos jours. La seconde, visible actuellement, « le champ des possibles – Paysages et sociétés néolithiques », porte sur l'interaction entre les sociétés humaines et leur environnement il y a 7000 ans. Mais la maison de l'archéologie offre aussi la possibilité de visites de chantiers de fouilles, tels que celui du Donjon de Bours, vestige exceptionnel de l'époque médiévale. L'occasion non seulement de plonger dans l'histoire de ce site, mais également de découvrir comment travaillent les archéologues et ce qu'ils découvrent lors de leurs fouilles. Des visites à faire en famille !

➌ Découvrir les grands espaces et les plus beaux paysages du Pas-de-Calais tout en pratiquant des activités sportives de pleine nature, c'est désormais possible en toute simplicité avec **ESCAPADE62** ! Acteur majeur et pilote de la politique en matière de sports de nature, le Département du Pas-de-Calais a conçu cette nouvelle application afin de proposer une sélection d'activités de pleine nature et de découverte du territoire. Les habitants peuvent dorénavant identifier facilement les espaces, sites et itinéraires pour bouger, se dépayser et prendre une bouffée d'oxygène près de chez eux. Seul ou en famille, sportif invétéré ou débutant, chacun peut y trouver une offre adaptée à ses besoins pour pratiquer les sports et loisirs de pleine nature dans les meilleures conditions. Les fonctionnalités de l'application proposent des animations de type jeu de piste conçues pour les familles : les escapades secrètes. Après l'olympisme en 2024, la thématique 2025 de ces jeux de pistes portait sur le monde des fées, des dragons et de la magie !



Ils en parlent mieux que nous

- « En travaillant sur le Facile à lire et à comprendre (FALC), les personnes en situation de handicap prennent confiance en elles. Cela permet de travailler l'autoreprésentation ce qui les valorise complètement ». « Travailler ce projet avec les usagers, mes collègues et la Maison de l'archéologie a été une bouffée d'oxygène... Vive les musées ! Vive la culture ! »
- **Éducatrices spécialisées de l'APEI-GAM de Dainville ayant participé à la création d'un livret FALC simplifiant les textes des expositions de la Maison de l'Archéologie.**
- « Nous avons, je crois, tous et toutes élargi notre monde en se côtoyant tous ensemble et en mettant en commun nos réflexions et ressentis. J'ai remarqué une participation et une initiative des élèves qui est allée crescendo. Ils et elles ont pris goût au projet et petit à petit se sont montrés acteurs et actrices en faisant des propositions, en demandant de prolonger le travail entrepris en atelier, en nous prêtant main forte pour l'installation, en en parlant à leurs familles.... Je les vois comme des garants, des gardiens, des dépositaires de cette création. J'aimerais de nouveau pouvoir les avoir comme interlocuteurs privilégiés. » - **Compagnie Uma, accueillie en résidence au collège du Caraquet à Desvres**

CHIFFRES

- 2 344** C'est le nombre de visiteurs de l'exposition « un pied dans la tombe » à la maison de l'archéologie (sept. 2023 - juin 2024)
- 6 556** visiteurs ont découvert gratuitement l'exposition « Femmes artistes de la Côte d'Opale : 1880-1930 » à la Maison du port départemental d'Etaples (juil.-nov. 2024).
- 14** C'est le nombre d'expositions itinérantes proposées par les Archives départementales ayant circulé en 2024, dont *Pas-de-Calais terre de sports*.

PERSPECTIVES

Pour remplacer les deux sites saturés, un nouveau bâtiment des archives départementales ouvrira en 2026. Avec 11 000 m² de surface utile, l'implantation du bâtiment à proximité de la Direction de l'archéologie et de la Médiathèque départementale formera le pôle départemental culturel, facilitant la circulation du public entre les différents sites et l'organisation de manifestations concertées.

Ambition 5

Reconnaitre nos singularités et faire de nos différences un atout

On l'a dit, on l'a fait

Convaincu que la diversité constitue une richesse humaine essentielle, qu'il faut protéger, le Département reconnaît et valorise les singularités de chacun. La culture, le sport, l'éducation, constituent à la fois des domaines dans lesquels il est nécessaire de donner toute leur place à ces singularités et des leviers de transformation pour aller vers une société plus inclusive. Que ce soit à travers l'Engagement handicap, la démarche égalité femmes-hommes, sa politique jeunesse ou encore ses actions éducatives et de lutte contre les discriminations, le Département veille à ce que chacun puisse trouver et prendre une place dans la société.



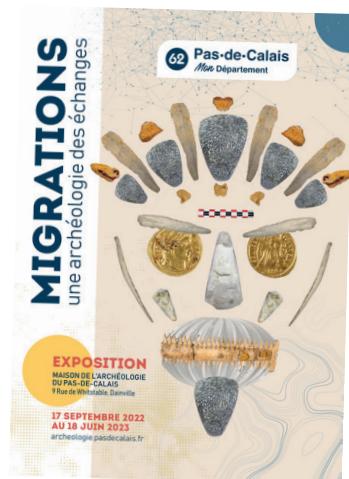
QUELQUES ACTIONS...



④ Après une opération de sauvegarde soutenue par le Département, conjuguant préservation de l'authenticité du lieu et aménagements contemporains, **la Ferme Sénéchal**, située à Vieille-Chapelle, connaît une nouvelle vocation. L'association « Sourire d'autistes » y propose un accueil de jour et en semaine à des jeunes autistes dès 16 ans. Un projet en 3 temps a démarré lors des Journées du patrimoine 2023. 4 jeunes ont partagé avec le public l'histoire et les caractéristiques du site lors de visites guidées préparées en amont avec le service du patrimoine et des biens culturels. Un 2^e temps lors des vacances d'octobre a vu l'accueil des Piñatas à travers des ateliers d'illustrations et de créations musicales pour découvrir la démarche artistique des 2 artistes Léa-Anaïs Machado, illustratrice et Pierre-Antoine Naline, musicien. Pendant une semaine de résidence, les artistes ont associé des jeunes autistes à la création originale d'un concert dessiné lié à l'histoire singulière du site. Collecte de paroles, ateliers d'illustrations et de musique ont constitué la matière de ce concert dessiné créé et présenté en 2023.

④ Les migrations sont au cœur des préoccupations mondiales et sont surtout au fondement du peuplement de la planète. Les femmes, les hommes et les enfants circulent depuis des millions d'années avec leurs biens, leurs savoir-faire ou leurs croyances, tout ce qui définit leur identité. Les connaissances archéologiques et historiques aident à prendre du recul et à mettre en perspective ce sujet. C'est pourquoi la Maison de l'archéologie du Département a souhaité donner des repères sur les migrations dans le Pas-de-Calais, et plus largement dans les Hauts-de-France à travers l'exposition « **Migrations, une archéologie des échanges** ». Différentes facettes des migrations étaient mises en valeur : peuplement, métissage, génétique des populations, échange, commerce, conflit, point de vue du migrant et point de vue de l'autochtone... Cette exposition, présentée en 2022-2023, a aussi été une opportunité de collecter des témoignages de migrants. Parmi ceux-ci, quelques récits de jeunes adultes (afghans, pakistanais, syriens, maliens, albanais ou guinéens) recueillis grâce à la collaboration avec le service départemental des mineurs non accompagnés. Mieux connaître l'autre, savoir d'où l'on vient, constitue un moyen d'éveiller à la tolérance et au respect les uns des autres.

④ Reconnaître les singularités de chacun, c'est aussi prendre en compte ces singularités dans la conception même des services déployés par le Département et de ses bâtiments. Ainsi, disposer de **collèges accessibles** à tous constitue un enjeu particulièrement important pour la collectivité qui souhaite offrir les mêmes chances de réussite scolaire et d'épanouissement à tous les collégiens qui y sont accueillis. Concrètement, une dizaine de collèges ont été mis aux normes d'accessibilité depuis 2022 et par ailleurs, une expérimentation a permis de déployer 74 ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) avec du mobilier et des équipements numériques adaptés aux besoins spécifiques et à la pratique pédagogique en mode projet.



Ils en parlent mieux que nous

• « Après les premières semaines, parfois stressantes, ces journées offrent un temps de "respiration" dans la vie de l'élève par rapport à l'acquisition de nouvelles règles scolaires. Un temps de détente et de gai savoir, mais surtout un temps d'expérience vécue ensemble. Donc un moment accélérateur de la constitution du groupe classe. » – **Un enseignant à propos des journées de cohésion 6^e**

• « Les journées de cohésion 6^e favorisent le parcours d'intégration ... en mixant les élèves de différentes classes et en sortant du cadre de l'établissement. L'esprit d'équipe et de compétitivité sont également un levier à la cohésion. » – **Un enseignant à propos des journées de cohésion 6^e**

• « C'est terriblement émouvant de voir nos jeunes se sentir épanouis, prendre du plaisir et prendre confiance en eux. Ils se sont ouverts aux autres et ont dépassé leurs limites. » – **Lise Serrure, directrice de la Ferme Sénéchal**

CHIFFRES

• **120** C'est le nombre d'agents, de 14 collèges, sensibilisés aux stéréotypes de genres et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur les 5 derniers mois de l'année scolaire 2024-2025.

• **15 649** C'est le nombre d'élèves de 6^e ayant participé à la journée de cohésion à la rentrée 2025 dans 123 collèges publics

• **75** clubs sportifs sont accessibles à tous dans le Pas-de-Calais.

PERSPECTIVES

Le Département poursuit son ambition d'accompagner toutes les jeunesse dans leur parcours vers l'autonomie, l'engagement et plus généralement la citoyenneté. À travers la démarche jeunesse et handicap, le Département a souhaité rendre visibles ces jeunes dont le handicap est souvent une force mais pour qui la discrimination et le manque d'accessibilité sont des réalités cruelles.

Ambition 6

Faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté

On l'a dit, on l'a fait



L'éducation, la culture, le sport, sont autant de tremplins vers la citoyenneté. Convaincu que devenir citoyen, cela s'apprend, le Département s'appuie sur son réseau partenarial pour donner aux collégiens le cadre idéal de cet apprentissage. Ouverture sur le monde, approche de l'art et de la culture, éveil à l'écocitoyenneté, diffusion des valeurs de l'olympisme, sont quelques-uns des outils qu'il met à disposition des collèges et des acteurs qui accompagnent la jeunesse. Les expériences que ces jeunes vivent à travers ces dispositifs contribuent à former les citoyens qu'ils seront demain.

QUELQUES ACTIONS...



➔ Le Pas-de-Calais dispose sur son territoire de l'un des monuments historiques les plus impressionnantes de la Seconde Guerre mondiale en Europe. **La Coupole**, édifiée par l'organisation Todt à partir de l'automne 1943, est la première base souterraine allemande de lancement de fusées V2. Ce gigantesque bunker souterrain, constitué de nombreuses galeries, est surmonté d'un dôme couvrant la salle de préparation au tir : une demi-sphère en béton armé de 77 mètres de diamètre et de 5,5 mètres d'épaisseur, pesant 55 000 tonnes. Depuis 1997, le site a été réhabilité pour devenir aujourd'hui un Centre d'Histoire et de Mémoire, véritable lieu de ressource, de recherche et de compréhension des enjeux historiques et scientifiques de la Seconde Guerre mondiale, depuis l'Occupation jusqu'à la face cachée de la conquête spatiale. Le Département propose, dans le cadre du partenariat éducatif, à destination des collégiens de 3^e, une visite de ce lieu emblématique et porteur de sens. L'ambition, partagée avec les équipes éducatives, est de construire une mémoire collective, contribuer au sentiment d'appartenance, participer à l'éveil des consciences dans un monde profondément marqué par les conflits.

➔ Partenaires des collèges depuis de nombreuses années, Eden 62 et le Département ont fait évoluer leur proposition d'accompagnement en 2024 dans une logique d'« aller vers » et d'accompagnement des élèves à être pleinement acteurs de la préservation de la biodiversité de leur collège. Avec le projet **Naturo collège**, les établissements sont invités à s'engager dans un cycle de trois années pendant lesquelles les animateurs d'Eden 62 accompagnent élèves, enseignants mais aussi agents ATTEE dans la mise en place de diagnostics participatifs et dans l'élaboration et la mise en œuvre de petits aménagements visant à préserver la biodiversité présente au sein du collège. Piloté par un comité réunissant jeunes et adultes du collège, le projet est par ailleurs un exercice concret de démocratie participative et d'engagement (éco)-citoyen. Ainsi, au collège Bernard Chochoy de Norrent-Fontes, les élèves se passionnent pour l'observation de la faune et de la flore du marais, installent nichoirs, mangeoires à oiseaux et hôtels à insectes ou encore recourent au compost. De véritables ambassadeurs de la biodiversité !

➔ Le Département entend soutenir le parcours vers l'autonomie des jeunes et les incite à prendre des initiatives et à s'engager. Pour cela, il propose notamment un dispositif de soutien au départ en vacances qui participe à l'autonomie des jeunes et au développement de compétences et de savoirs : **le pack sac ados**. Dans le cadre de la démarche engagée par le Département pour faire des Jeux olympiques et paralympiques un temps fort du mandat, le dispositif sac ados s'est adapté en 2024 pour accompagner les jeunes qui se sont engagés en tant que volontaires mais aussi ceux qui ont eu la chance d'assister à certaines épreuves de cet évènement sportif. 11 jeunes ont bénéficié du pack sac ados JOP dont 7 étaient volontaires durant les jeux.



Ils en parlent mieux que nous

• « Merci à vous de nous avoir permis de vivre ces expériences! Les élèves en sont totalement marqués positivement tout comme moi et les professeurs ayant participé également au dispositif. Que d'apprentissage, de découvertes et de partages! C'était... parfait! Je n'ai pas vu, comme les élèves, passer les 4h! C'était riche, interactif, intriguant, nourrissant et vivant! » - **Elodie Guillaume, enseignante participant à collège au cinéma.**

• « On a pu se produire devant un public, on a appris à raconter une histoire d'une autre manière et on a pu se mettre dans la peau d'un comédien. J'ai découvert que je pouvais jouer une pièce de théâtre sans me mettre la honte ou subir des moqueries. » - **Ryan, élève ayant participé à une résidence de création artistique en collège.**



CHIFFRES

• **1681** C'est le nombre d'élèves impliqués directement dans le processus de création des artistes au cours des **17** résidences artistiques accueillies en collèges depuis 2022. **2654** élèves et personnels pédagogiques ont participé aux temps de rencontres et de médiation.

• **97** promeneurs du net formés et conventionnés informent et accompagnent les jeunes utilisateurs des réseaux sociaux du Pas-de-Calais.

• En 2025, **2207** jeunes ont été bénéficiaires d'un dispositif jeunesse.

PERSPECTIVES

Articulé autour d'une valeur centrale, la construction du futur citoyen, le partenariat éducatif fait l'objet d'une évaluation renforcée, s'appuyant tant sur des analyses de données que sur les témoignages des personnes qui le vivent au quotidien : élèves, enseignants, partenaires... Ce travail permettra notamment d'objectiver les impacts des différentes actions auprès des collèges et des collégiens et de mettre en lumière la manière dont les actions sont déclinées à l'échelle des territoires.

Ambition 7

Valoriser et soutenir ceux qui s'engagent

On l'a dit, on l'a fait



Les jeunes du Pas-de-Calais, les innombrables bénévoles du secteur associatif, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, de l'environnement ou encore de l'économie sociale et solidaire, bref la population du Pas-de-Calais est engagée dans de nombreux projets et actions. Ce faisant, ils contribuent à la cohésion de la société et le Département continue à les soutenir activement à travers des dispositifs tels que le budget citoyen. Mais ils acquièrent aussi des compétences et des savoir-faire qui nécessitent d'être reconnus, valorisés et entretenus. Là encore le Département répond présent, en proposant des formations, en expérimentant des outils permettant une reconnaissance de ces compétences informelles, et en initiant des temps de visibilité de ces talents.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ L'engagement des jeunes prend certes des formes non traditionnelles : plus ponctuel, moins souvent dans un cadre associatif,... mais il est bel et bien présent. Avec 28 % des jeunes qui s'impliquent bénévolement dans des projets, il était nécessaire de s'intéresser à eux. C'est pourquoi, afin de faire échanger jeunes, partenaires et élus et de confronter leurs visions de ce qu'est l'engagement, une **journée départementale jeunesse et engagement** a été organisée le 14 novembre 2023 au Louvre Lens, réunissant 100 jeunes de 16 à 25 ans, principalement en service civique, et une trentaine de professionnels. Les jeunes ont pu s'exprimer à travers 10 ateliers (escape game, photo langage, webradio, expression corporelle, ciné débat...). Outre le besoin de rendre l'information plus accessible, la nécessité de mieux valoriser ces parcours d'engagement et les compétences acquises dans ce cadre a été identifiée. Une journée riche d'enseignements sur les freins et les leviers de l'engagement chez les jeunes, y compris pour les professionnels qui les accompagnent.

⌚ En 2024, le Département a lancé **#Pépites62** qui vise à reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des jeunes dans le cadre d'une action ou d'un projet mené au sein d'une association ou d'un collectif à destination du plus grand nombre. Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, à titre individuel ou collectif qui habitent dans le Pas-de-Calais et qui se sont engagés dans une action ou un projet dont ils ont été acteurs (force de proposition, porteur de l'initiative...) et dont la thématique porte sur des sujets tels que le lien intergénérationnel, le soutien aux personnes, l'environnement, le devoir de mémoire, l'engagement associatif, la lutte contre les discriminations, l'économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire. C'est notamment le projet de jeunes de Wingles qui, touchés de près ou de loin par la maladie d'un proche, ont voulu s'investir afin de prévenir les maladies et effets néfastes de l'alcool et du tabagisme. Ils ont organisé un Forum autour de la santé et se sont constitués en Junior association pour pouvoir aller plus loin. Un dispositif qui permet de montrer que l'esprit d'initiative est une force pour l'avenir.

⌚ Le milieu sportif repose en grande partie sur l'engagement des nombreux bénévoles impliqués dans les clubs et dans l'organisation des événements sportifs (tournois, courses, compétitions...). Au regard du niveau des réalités administratives et des difficultés rencontrées par les organisateurs bénévoles, les acteurs de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) ont souhaité travailler sur la thématique de l'événementiel sportif. Le « **guide pratique de l'organisateur de manifestation sport & nature** » a été conçu et constitue une première réponse opérationnelle aux problématiques rencontrées par les organisateurs. De plus, une formation d'une semaine sur ce sujet est proposée aux acteurs sportifs du territoire afin d'évoquer les bases réglementaires et méthodologiques, les réglementations d'usage spécifiques et environnementales, les outils numériques, et d'aborder l'accessibilité des manifestations sportives. Une session a été organisée à la Médiathèque départementale de Wimereux en avril 2025.



Ils en parlent mieux que nous

- « C'est là qu'on se rend compte qu'il y a vraiment quelque chose au niveau du climat qui est en train de se passer, et qui n'est pas forcément bon pour nous. Et c'est sur ça que nous on doit se mobiliser, en tant que jeune mais aussi en tant que citoyen, et du département, et de l'État. Je pense que les jeunes aujourd'hui ont plus une conscience écologique. On peut le voir à travers les mobilisations qui ont lieu. Je pense là notamment au projet d'autoroute, je pense à Greta Thunberg aussi. On est en tout cas beaucoup plus au courant, aujourd'hui, de ce qui risque de se produire et de ce qu'on peut faire pour que ça n'arrive pas. »

- Laurie, volontaire en service civique au Département du Pas-de-Calais, lors de la concertation jeunesse et environnement

- « S'investir c'est pouvoir prendre confiance en soi et en les autres, atteindre ses objectifs par le biais du respect, de la solidarité et de la communication. Pour s'engager il faut avoir la motivation de travailler en équipe, savoir respecter l'autre, être solidaire, faire preuve d'équité et de tolérance. »

- Un jeune lors de la rencontre départementale sur l'engagement

CHIFFRES

- **80** C'est le nombre de jeunes mobilisés bénévolement dans la Safe Team du Mainsquare festival 2025 pour prévenir les agressions sexuelles.

- **72** C'est le nombre de jeunes qui ont été mis à l'honneur en 2024 lors des deux cérémonies #Pépites62 qui se sont déroulées à la Coupole et à l'Hôtel du Département.

PERSPECTIVES

Le Département du Pas-de-Calais continuera d'œuvrer à la reconnaissance et à la valorisation de ceux qui s'engagent, que ce soit grâce à Pépites62 ou grâce aux outils, type Open badge, permettant d'identifier les compétences informelles acquises par les jeunes lors de leurs expériences, telles que le service civique ou l'apprentissage.

Ambition 8

Agir en citoyens du monde

On l'a dit, on l'a fait



Le territoire du Pas-de-Calais n'est pas déconnecté du reste du monde, il est confronté aux grands bouleversements de nos sociétés. On l'a vu avec les inondations de l'hiver 2023-2024, conséquences des dérèglements climatiques, ou encore l'attentat du lycée Gambetta à Arras, conséquence de la montée de l'intolérance et du radicalisme. Agir en citoyen du monde, pour le Département, c'est à la fois intégrer à ses politiques et ses soutiens financiers des incitations fortes à prendre en compte ces enjeux, mais également contribuer à éveiller les consciences, notamment sur les enjeux climatiques, et promouvoir la tolérance et l'ouverture au monde. Cela s'est traduit depuis 2022 dans l'ensemble des politiques dites de réussites citoyennes, à savoir l'éducation, la culture, le sport et la jeunesse, qui proposent aux habitants de nombreuses opportunités de réfléchir et se sensibiliser à ces thématiques.

QUELQUES ACTIONS...



➔ En vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris, le **Comité du Département** a organisé ses premiers **Jeux de la jeunesse**, accueillis par le Département du Nord du 13 au 15 mars 2024 dans la Métropole lilloise. Durant ces trois jours, 120 jeunes âgés de 13 à 15 ans venant de France, de Belgique, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, se sont rencontrés pour vivre ensemble les valeurs olympiques d'excellence, de respect et d'amitié au-delà des frontières, à travers le sport. Sous l'œil attentif du Comité départemental Olympique et sportif du Nord et du CEMEA Nord-Pas de Calais, les jeunes ont découvert une série d'activités sportives et handi-sportives et ont bénéficié des récits inspirants d'athlètes olympiques et paralympiques.

➔ Le Département, en partenariat avec le centre de la Mer Nausicaa et l'Académie de Lille, place les collégiens au cœur d'un enjeu mondial et valorise le rôle essentiel des océans dans les changements climatiques. Depuis plusieurs années, le dérèglement climatique se traduit par une diminution de la disponibilité en eau, la multiplication des risques de sécheresses, un appauvrissement de la biodiversité, le développement des incendies de forêt et des vagues de chaleur. **Génération mer** propose d'explorer des pistes de changement telles que la pollution, le dérèglement climatique ou la surexploitation des ressources, et d'engager les élèves dans un projet pluridisciplinaire visant à proposer une solution citoyenne pour préserver l'Océan. Concrètement, les élèves intègrent un parcours comprenant plusieurs temps forts, dont une e-classe, atelier en visioconférence avec un animateur pédagogique de Nausicaa, une visite du centre de la mer et la conception d'un défi qui est proposé au sein de leur collège. Les collèges participants sont invités à présenter leurs défis lors des journées mondiales de l'océan au mois de juin.

➔ Afin de valoriser le fonds documentaire dont elles disposent, les **archives départementales** conçoivent et mettent en circulation des expositions itinérantes sur diverses thématiques, dont de nombreuses posent des enjeux de société et de citoyenneté. L'exposition *Sto Lat!* retrace les parcours des familles polonaises venues répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les régions françaises meurtries par la guerre. *Histoire d'Elles, les femmes et le Pas-de-Calais*, retrace les évolutions de l'histoire de la place des femmes dans la société, sur le territoire du Pas-de-Calais. *Petits coins de terre*, pour sa part, brosse une histoire des jardins collectifs du département. *Pas-de-Calais, terre de sports*, enfin, évoque l'évolution des Jeux et du sport dans le département. Ces expositions sont accompagnées de programmations pédagogiques (jeux, spectacles vivants, ateliers). Immigration, égalité femmes hommes, développement durable, sports, autant de thématiques qui façonnent nos sociétés et que les archives contribuent à mettre en lumière et à rendre accessibles.



Ils en parlent mieux que nous

• « Je pensais que la danse ça ne servait à rien. Et puis j'ai changé d'avis. J'ai été étonné du thème sur l'océan et la pollution. J'ai compris qu'on peut exprimer ce que l'on veut grâce à la danse, ça m'a rendu heureux. Les mouvements et les consignes vont nous aider à montrer ce que l'on veut, les mouvements sont souvent beaux et parfois difficiles. » - Kylian, collégien à Guînes, participant à la résidence de création d'Akila autour de la création So(u)lo

• « Le dispositif Génération mer Pas-de-Calais, c'est un dispositif qui a été proposé à tous les collégiens pour justement travailler sur la thématique de l'océan et notamment de tout ce que l'océan nous apporte et à quel point c'est important de le préserver. Ils ont, grâce au Département, la possibilité de visiter Nausicaa et d'assister à une e-classe et on va accompagner les enseignants toute l'année sur ces notions, en leur fournissant des outils pédagogiques, des conseils et du contenu scientifique » - Kathy Masset, responsable pédagogique Nausicaa (Boulogne-sur-Mer).

CHIFFRES

• **32** C'est le nombre de collèges accompagnés par Eden 62 depuis la mise en place du dispositif Naturo collège.

• Près de **6 000** collégiens ont participé au dispositif Génération mer en 2023-2024.

PERSPECTIVES

Dans les années qui viennent, le Département poursuivra ses dispositifs d'ouverture à la citoyenneté et aux enjeux de société, notamment à destination des jeunes et des collégiens. Cette volonté sera également au cœur de la programmation Culture 62 et des réflexions qui seront menées avec les mouvements d'éducation populaire en vue de mise en place d'une formation des jeunes à la citoyenneté.

Ambition 9**Écouter les habitants et agir avec eux*****On l'a dit, on l'a fait***

Dans la droite ligne de la démarche de concertation qui a permis l'élaboration du projet de mandat, le Département continue d'être à l'écoute des habitants pour concevoir et mettre en œuvre ses politiques. Il s'agit d'une part d'écouter et de prendre en compte la parole des usagers, que ce soit au travers de temps de concertation dédiés ou dans le cadre d'instances où ils sont présents ou représentés. Et d'autre part, de veiller à leur bonne information sur l'ensemble des dispositifs que le Département déploie à leur intention. Les démarches d'« aller vers » les habitants se sont donc multipliées depuis 2022 sous des formes variées, toujours riches d'enseignements et d'idées.

QUELQUES ACTIONS...

➔ Donner « **voix au chapitre** » aux jeunes porteurs de handicap, voilà l'objectif de cette démarche de concertation alliant deux thématiques prioritaires du projet de mandat : la jeunesse et le handicap. Conduite durant toute l'année 2025, en cohérence avec l'Engagement handicap et la délibération « Objectif Jeunesse 62 pour une génération des possibles », la démarche visait à donner la parole, collecter les propositions des jeunes, valoriser leurs parcours et faire bouger les lignes pour lever les freins et améliorer le quotidien de ces jeunes. Réalisation de portraits de jeunes sous format vidéo et exposition photos, organisation de rencontres de concertation avec des collectifs de jeunes en situation de handicap et d'un temps fort de restitution en fin d'année, et enfin, élaboration d'un livre blanc à partir des propositions des jeunes. Au total, près d'une cinquantaine de jeunes, présentant tous types de handicaps ont été entendus et ont apporté leurs réflexions sur la façon dont ils vivent leur handicap et ce dont ils ont besoin au quotidien. Des contributions essentielles pour nourrir et faire évoluer les politiques départementales qui leur sont destinées.

➔ Dans le cadre des concertations jeunes menées en 2022 à l'occasion de la rédaction des pactes, la problématique de l'accès à la bonne information a largement été évoquée. C'est pourquoi, durant l'année 2024 un vaste chantier de **refonte du site jeunesdu62.fr** a été mené. D'un site vitrine des mesures pilotées par la mission jeunesse et citoyenneté, le site est devenu la porte d'entrée d'information jeunesse pour les 16-25 ans résidant dans le Pas-de-Calais. Il propose notamment des agents conversationnels pour répondre à toutes les questions des usagers sur la mesure permis et BAFA. Ce premier test a permis une belle réduction du nombre d'appels reçus par les services pour des questions de premier niveau, et sera donc développé pour proposer d'autres thématiques d'interaction avec les jeunes. Par ailleurs, afin d'être en adéquation avec les réseaux sociaux utilisés par les jeunes et s'assurer de toucher le bon public, une page instagram jeunesdu62 a été créée en 2025. Cette page est complémentaire de la page Facebook déjà existante et bien identifiée par les parents et les partenaires.

➔ Convaincu que le langage par les pairs fonctionne avec les jeunes, le Département a décidé de s'appuyer sur les jeunes accueillis en **service civique** au sein de la mission jeunesse pour aller à la rencontre de leurs camarades. Ainsi, chaque année, ils sont formés pour présenter la politique jeunesse du Département, et aller au contact des jeunes participants aux différents forums et événements jeunesse organisés sur le territoire du Pas-de-Calais. Une belle occasion pour les volontaires de développer des compétences en matière de prise de parole en public et pour les jeunes d'être informés sur les dispositifs départementaux. Là encore, la collectivité montre sa capacité à s'adapter à ses publics et à aller à leur rencontre.



Aller : au menu à la recherche au contenu au plan du site Personnaliser la page Baise d'audition, malentendant ou sourd,appelez-nous via Accès

Pas-de-Calais JEUNES DU 62 Mobilité Emploi-Formation-Socialité Engagement Initiatives Santé Logement Culture Sport Démarches administratives

Retour sur les vacances estivales des jeunes bénéficiaires Sac ados 2025

Découvrir

PROCHAINE ACTUALITÉ Journée mondiale sur le handicap en ligne

Mes démarches en ligne

Permis Citoyen Pour renover une partie de ton permis de conduire tout en réalisant un stage d'initiation... Lire la suite →

Sac à dos Sac Ados Un coup de pouce financier et écologique pour les premières vacances en... Lire la suite →

Plan vélo départemental 2024-2027 Se déplacer à Vélo dans le Pas-de-Calais Lire la suite →

De suis intéressé pour faire du... Depuis 2012 le Département a mis en place la création d'aires de covoiturage. Lire la suite →

Mes démarches en ligne

ma mobilité62 Mamobilité62 Des solutions de déplacements pour faciliter l'accès à l'emploi. Lire la suite →

Coopération internationale La mobilité internationale est reconnue comme un outil efficace pour l'inclusion des... Lire la suite →

Autres aides Mobilité Le stat, La Région Hauts de France, France travail, SNCF, ANCV... Lire la suite →

Je veux vivre une expérience... Découvrir un pays, une culture, développer ses compétences linguistiques Lire la suite →

CHIFFRES

- **3 500** C'est le nombre de sollicitations des agents conversationnels mis en place pour les mesures permis engagement citoyen et aide au BAFA
- **8 000** C'est le nombre de visiteurs du nouveau site jeunesdu62.fr entre le 1^{er} avril et le 1^{er} septembre 2025
- **5 800** C'est le nombre d'abonnés Facebook du Château d'Hardelot. Ils sont 3 060 sur Instagram.

Ils en parlent mieux que nous

- « Un bon animateur c'est quelqu'un qui met de l'ambiance, qui fait attention à la sécurité tout en restant dans la joie de vivre » – **Antoine Boulogne, stagiaire BAFA, bénéficiaire de la mesure « coup de pouce »**
- « On espère qu'en donnant toutes les informations qu'on a données aujourd'hui, ça va améliorer notre vie pour plus tard, qu'on soit un peu plus autonomes et qu'on n'ait pas besoin des autres personnes pour nous aider » – **Alicia, élève du Centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras ayant participé à la concertation Jeunesse et handicap.**

PERSPECTIVES

Actions de concertation et d'« aller vers » se poursuivront dans les années à venir, afin de toujours veiller à mettre en adéquation les politiques départementales avec les besoins et attentes des usagers. Faire mieux connaître ces politiques et les dispositifs déployés constitue également un enjeu majeur.

Ambition 10

Écouter les partenaires et agir avec eux

On l'a dit, on l'a fait



Impossible de parler de l'action départementale sans parler de l'important réseau de partenaires (communes et intercommunalités, établissements publics, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire...) qui se mobilisent au quotidien sur les territoires pour déployer ces politiques. Pour que les politiques départementales répondent aux enjeux et aux besoins des usagers, il est indispensable de dialoguer avec ces partenaires, de concerter et faire vivre les réseaux culturels et sportifs, d'informer, former, accompagner les élus et les partenaires, et de fixer ensemble les contreparties et les modalités d'évaluation des actions menées ensemble.

QUELQUES ACTIONS...



➔ À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, le Département a souhaité mettre en place des animations à destination de la population. Afin d'inciter les collectivités à participer à cette dynamique, un appel à projet dédié a été porté par le Département qui apportait son concours financier aux communes et intercommunalités labellisées « **Terre de jeux 2024** » pour mener des opérations liées à la pratique du sport par le plus grand nombre et valorisant les actions autour du paralympisme, les valeurs du sport et de l'olympisme, les démarches en direction de la jeunesse, l'inclusion et l'insertion. 59 collectivités labellisées ont été soutenues au titre de cet appel à projet.

➔ Le **Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques en amateur** adopté en 2023 a été élaboré en s'appuyant sur une démarche de concertation avec les acteurs et les partenaires dans le cadre d'une recherche action menée avec le Laboratoire d'usages culture(s) arts société (LUCAS). Durant 10 mois, temps de présentation, entretiens directs avec des parents, professeurs, élèves et ateliers d'intelligence collective avec les partenaires et immersions dans des lieux d'enseignement artistique ont ponctué cette démarche qui a permis de passer à un nouveau niveau de coopération entre le Département et les acteurs des territoires pour nourrir ce schéma. Celui-ci est depuis piloté grâce à la tenue de comités techniques réguliers avec les acteurs et professionnels de l'enseignement artistique. Un mode de fonctionnement qui favorise un véritable ancrage dans les territoires.

➔ Si la numérisation de la société n'est pas nouvelle, elle est de plus en plus forte et de plus en plus complexe. C'est pourquoi les jeunes et les familles, parfois éloignés de ces techniques, ont besoin d'être accompagnés dans l'appropriation de ces outils. Face à ce constat, le Département a souhaité expérimenter, sur le territoire du Boulonnais et en collaboration avec le réseau Parentalité 62, un premier **Forum « Éducation, numérique, ensemble pour accompagner »**. Les objectifs ? Découvrir les ressources et outils autour de l'éducation au numérique (prévention, éducation, accessibilité, usages et informations, inclusion, sports, orientation), ouvrir le dialogue, dépasser les frontières et faire naître des coopérations concrètes. Ouvert aux professionnels et bénévoles issus des structures et établissements qui accueillent et accompagnent les publics (petite enfance, enfance, adolescence et parents), il a permis aux acteurs de se rencontrer et de rendre visible l'important tissu partenarial existant sur le territoire.



Ils en parlent mieux que nous

• « L'objectif est de faire prendre conscience à tout le monde que les jeunes sont acteurs de la société, peuvent faire avancer cette société, la construire également. De ce fait en se sentant plus utile, on travaille avec les jeunes au développement de compétences transversales qui pourront leur être utiles dans la suite de parcours » – Angéline Dubois, UnisCité, lors de la journée « Jeunesse et engagement »

• « L'aide au projet du Département nous a aidés à penser un partenariat pour une démarche plus structurante, collective et pour faciliter la vie de nos usagers » – Témoignage lors d'un comité technique du Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques

• « C'est grâce au Département qu'on a rencontré la Cie Koubi, pendant une réunion collective. C'est grâce à cette rencontre qu'on la recrute aujourd'hui pour travailler avec des publics qui ne pratiquent pas encore la danse ou pour des partenariats avec le centre social » – Cie Koubi lors d'un Comité technique du Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques sur la danse et pour un projet dans le Calaisis.

CHIFFRES

• **2 717** bénévoles des associations sportives, établissements spécialisés, structures de jeunesse public issu de la solidarité et collégiens ont bénéficié d'une place pour assister aux Jeux olympiques ou paralympiques.

• **32 585** heures de bénévolat ont été réalisées dans le cadre du permis engagement citoyen en 2025.

PERSPECTIVES

Une démarche d'aller vers les jeunes pour échanger et partager avec eux sur leur santé sera engagée à l'instar de ce qui avait été fait sur le jeunesse et handicap ou jeunesse et environnement. Ces concertations seront mises en place en collaboration avec les partenaires jeunesse du Département.

Solidarités humaines



Ambition 1**Garantir à tous un accueil humain et adapté*****On l'a dit, on l'a fait***

Garantir à chacun, quelles que soient ses difficultés, un accueil social de proximité, une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et un accompagnement de qualité est un enjeu central de la politique d'action sociale du Département. Cet objectif est facilité par l'implantation territoriale des Maisons du Département solidarité (MDS), qui permet une intervention au plus près des habitants, mais également par le développement d'un réseau partenarial dense qui apporte une offre de proximité, une prise en charge rapide et la meilleure orientation possible. Pour ce faire, les MDS disposent d'un cadre type pour négocier et organiser cet accueil social avec les partenaires. L'accompagnement des publics doit aussi s'adapter au développement des outils numériques qui permettent d'améliorer la qualité du service rendu et les délais de traitement, mais nécessitent un repérage des publics éloignés du numérique et un accompagnement pour notamment lutter contre les inégalités sociales.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ Le **pictogramme S3A** (pour Symbole d'accueil, d'accessibilité et d'accompagnement) est un véritable outil d'accessibilité. Équivalent, pour les personnes déficientes intellectuelles, du célèbre « fauteuil roulant », il permet aux personnes en situation de handicap intellectuel, d'illettrisme, au public migrant ou encore aux personnes âgées ayant des difficultés de repérage, de savoir qu'elles trouveront un accueil adapté à leurs besoins. Le Département s'inscrit dans cette démarche et a entamé son déploiement sur les sites de la Maison départementale solidarités et de la Maison de l'autonomie de Lens. Cela passe notamment par une formation de correspondants S3A et la sensibilisation des agents d'accueil aux handicaps dits invisibles, mais également par la mise à disposition d'informations simplifiées, l'adaptation de la signalétique pour favoriser le repérage et la proposition de services adaptés. Autant d'éléments contribuant à améliorer l'expérience des usagers des services départementaux.

⌚ Parce qu'un agent respecté est un agent plus disponible et à l'écoute, et parce qu'un usager bien informé est un usager bien accueilli, le Département met tout en œuvre pour faciliter les relations entre les agents d'accueil et le public. Suite à un état des lieux mené début 2023 dans les différents espaces d'accueil du Département, un plan d'action a été élaboré pour optimiser la visibilité de l'institution et la lisibilité de ses politiques publiques. Parmi les préconisations retenues, **le déploiement d'un Kit accueil** sur les différents sites accueillant du public et la création d'un outil de communication visant à prévenir les incivilités et les agressions. Le Kit accueil est composé notamment d'une charte d'accueil rédigée en langage clair qui rappelle les engagements pris par les agents du service public vis-à-vis des usagers et les attentes de l'institution à leur égard, d'un roll-up de bienvenue, de chevalets de bureaux dotés de messages adaptables aux situations (« Avec un sourire, c'est tout de suite plus facile ! », « Qui reste poli.e est toujours bien accueilli.e ! »...) et de cadres décoratifs illustrés de posters de lieux emblématiques des territoires. L'ensemble des sites (Maisons du Département, Centres de santé, Maison des sports, maison des ados...) est aujourd'hui équipé !

⌚ À l'heure des applications de prise de rendez-vous médicaux, le Département se devait de proposer aux usagers un outil fonctionnel leur permettant de prendre leurs rendez-vous en ligne 24h/24 et 7j/7. C'est l'ambition du logiciel **RDV Solidarités** qui est dorénavant utilisé par l'ensemble des services sociaux. Les avantages sont nombreux : il permet de désengorger la plateforme téléphonique du Département, de diminuer le nombre d'appels manqués et donc de diminuer le taux d'insatisfaction parmi les usagers. Le logiciel programme par ailleurs l'envoi d'un rappel par mail et SMS ce qui permet de limiter le nombre de rendez-vous non honorés. C'est enfin une opportunité de se mettre en conformité avec la réglementation sur la protection des données personnelles. En bref, un outil qui sécurise et qui facilite la vie aussi bien des usagers que des agents du Département. Son déploiement s'est fait progressivement grâce à des formations et un accompagnement au changement de pratique. Aujourd'hui, il est adopté !



Prenez rendez-vous en ligne avec votre département



S3A
Accueil
Accompagnement
Accessibilité

Ils en parlent mieux que nous

« RDV solidarité, c'est une plateforme de gestion d'agenda, c'est également un service qui est donné aux usagers pour prendre un rendez-vous avec, ou une consultation d'enfant ou une permanence sociale. L'usager a la certitude d'être appelé par la MDS lorsqu'il fait une demande, et d'être bien orienté si ce n'est pas le bon interlocuteur. Je l'utilise tous les jours depuis sa mise en place, que ce soit en accueil téléphonique ou lorsqu'il y a une demande de partenaire ou d'une collègue. C'est facile, c'est quelques clics, pas besoin de compétences particulières. »
- Murielle Dieulot, secrétaire à la Maison du Département solidarité de Calais

CHIFFRES

• **149 100** C'est le nombre de rendez-vous pris via la plateforme RDV solidarités en 2024.

• Près de **200** kits accueil ont été distribués dans les bâtiments départementaux accueillant du public (Maisons du Département solidarité, Maisons du Département aménagement et développement des territoires, collèges...) pour mieux accueillir les usagers.

PERSPECTIVES

Le déploiement du Service public départemental de l'autonomie va se poursuivre à travers notamment la création d'un label SPDA 62 et la mise en place d'une charte d'engagements et une démarche de concertation des habitants. Par ailleurs, la cohérence d'intervention entre les différents acteurs du premier accueil social institutionnel et la formation croisée des agents vont demeurer un enjeu, d'autant plus dans le contexte des défis présentés par l'irruption des outils de l'intelligence artificielle.

Ambition 2

Aller au-devant des personnes les plus vulnérables

On l'a dit, on l'a fait



L'accès aux droits ne se limite pas à l'accueil des usagers en Maisons du Département solidarité (MDS) mais consiste aussi à aller vers ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer. En effet, ce n'est qu'une fois que la relation avec l'usager est établie que l'accompagnement peut commencer. Il s'agit donc de s'adapter aux situations des usagers mais aussi de repérer ceux qui renoncent à leurs droits. Ainsi, le Département a établi des partenariats permettant de mieux repérer les publics en situation de vulnérabilité. Il travaille également sur ses modes de communication et d'information afin de les rendre plus faciles à lire et à comprendre et toucher ainsi le plus d'usagers possible. Enfin, la collectivité a mis en place différentes mesures d'accompagnement, spécifiques à ces publics, dans des domaines tels que le logement ou la santé.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ L'amélioration des conditions de vie et le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées est au cœur des préoccupations du Département et du **SDIS 62**. C'est pourquoi une convention visant à favoriser le repérage des situations de vulnérabilité a été signée. La Maison de l'autonomie de l'Artois et les pompiers renforcent leur collaboration sur ce secteur, afin d'améliorer la réponse apportée aux usagers et d'agir de façon préventive. Comment ? Lors d'une intervention, la transmission d'informations sera facilitée grâce à un outil numérique sécurisé développé par le Département, permettant de signaler rapidement aux services de la collectivité les problématiques de précarité, d'isolement ou d'absence de suivi médico-social relevées. S'en suivra, sous huitaine, une intervention de professionnels du Département auprès de l'usager. L'objectif ? Pour la collectivité : détecter au plus tôt les difficultés afin de proposer, le cas échéant, des mesures d'accompagnement spécifiques permettant le maintien à domicile. Pour le SDIS 62 : réduire certaines interventions récurrentes chez les personnes âgées – on pense tout particulièrement aux chutes.

⌚ La mise en œuvre de la **mesure VIAL** (Vers l'insertion et l'autonomie en logement) dans le cadre du Logement d'abord permet d'accompagner des personnes en errance sociale, en voie de marginalisation ou marginalisées présentant des troubles psychiques et/ou des conduites addictives. Cette mesure est particulièrement ciblée sur le principe de l'« aller vers », avec un accent important sur la dimension santé mentale. Le but est de soutenir l'accès et le maintien dans le logement de ces publics. Un travail spécifique en amont est mené autour de l'adhésion de la personne (maraudes pour les personnes à la rue, approche spécifique dans le cadre des situations où les personnes souffrent du syndrome de Diogène, etc.). Une équipe pluridisciplinaire est mobilisée pour travailler l'aller-vers (psychologue, infirmier psy, travailleurs sociaux). Des actions collectives sont organisées pour permettre à ces ménages de tisser des liens et de gagner en autonomie. La quasi-totalité du département est aujourd'hui couverte par ces mesures proposées au sein des plateformes Logement d'abord.

⌚ La Haute autorité de santé (HAS) recommande le repérage précoce des femmes enceintes présentant des facteurs de vulnérabilité pouvant avoir un impact sur le développement du fœtus. C'est toute l'ambition du **dispositif Ariane** développé par l'Agence des nouvelles interventions sociales et de santé (ANISS). Ce dispositif s'inscrit dans la dynamique d'« aller vers », grâce à une proposition de rencontre avec une sage-femme de PMI dès la réception de la déclaration de grossesse (SMS puis appel). Une visite à domicile est ensuite systématiquement proposée pour les publics les plus vulnérables. À cette occasion, les besoins de la future mère sont évalués, ce qui permet une meilleure prise en charge et un accompagnement au plus tôt de sa grossesse. Le Département expérimente ce projet depuis le printemps 2025 sur les sites pilotes de Saint-Omer, Marconne et Hénin-Carvin et prévoit de le généraliser à tout le Pas-de-Calais début 2026.



Ils en parlent mieux que nous

• « *C'est une dame de l'association qui est venue. C'est elle qui est venue vers moi. Elle est venue toquer à la porte plusieurs fois. Au début je n'ai pas ouvert, je ne voulais pas qu'on me dérange, et je savais que c'était au sujet de la procédure. Ça me trottais dans la tête. Et avec la répétition, on sent un intérêt pour la personne à aider. C'est quand j'ai compris qu'elle n'était pas là pour me mettre dehors que j'ai eu le déclic, même si ça a été dur d'accepter quelqu'un chez moi pour étaler tous mes problèmes. [...] En tout cas, cette dame, elle me disait qu'il fallait que je me reprenne en main administrativement, pour moi et mes enfants. Elle m'a secoué, quoi. Mais j'en avais besoin.* » - **Témoignage d'une personne bénéficiant d'un accompagnement social au titre du FSL dans le cadre de la prévention des expulsions locatives**

• « *Cela m'a permis d'avoir du temps entre adultes, de me sentir femme, de me faire une amie et de prendre soin de moi car je ne le faisais plus. Ça m'a redonné de l'espoir.* » - **Isabelle, 37 ans, bénéficiaire d'une mesure VIAL du logement d'abord et participante à des actions collectives.**

CHIFFRES

- **371** ménages ont été accompagnés au titre de la mesure VIAL (Vers l'insertion et l'autonomie en logement) entre 2022 et fin 2024.
- **771** jeunes enfants accompagnés d'un parent, ont participé aux séances collectives « attente active » en 2024.

- **3 151** expulsions locatives ont été évitées sur le département entre 2022 et fin 2024 grâce aux soutiens apportés par le Fonds de solidarité logement et le Fonds de prévention des expulsions locatives.

PERSPECTIVES

Le Département entend poursuivre le déploiement des mesures d'accompagnement dans le cadre du Logement d'abord ainsi que les dispositifs Ariane et Attente active. En outre, dans le cadre de la construction du Service public départemental de l'autonomie, une concertation des usagers en situation de perte d'autonomie sera proposée afin d'identifier précisément leurs besoins.

Ambition 3

Évaluer chaque situation dans sa globalité en tenant compte des ressources de la personne et de son environnement

On l'a dit, on l'a fait



L'évaluation est la clé d'une bonne orientation et d'un bon accompagnement des publics. Pour cela, il est nécessaire de s'adapter aux besoins de chacun, tout au long de son parcours de prise en charge. Ainsi, en ce qui concerne les enfants, l'évaluation globale s'accompagne d'un suivi dans la durée et tient compte de leur façon de grandir, des besoins liés à leur âge et du lien à renforcer avec la famille. Le référentiel de la Haute autorité de santé propose un cadre d'évaluation globale et pluridisciplinaire en cours de déploiement au sein du Département. Pour la personne âgée ou porteuse de handicap, l'élaboration du plan d'aide doit intégrer l'ensemble des dimensions de sa vie (logement, accès à la vie sociale, présence ou non d'aidants...) et prévenir les difficultés ou leur aggravation. La constitution d'un réseau partenarial dense autour des bénéficiaires est un moyen d'apporter des réponses pertinentes aux besoins identifiés. Pour les personnes en difficulté sociale, l'évaluation globale et partagée avec elles permet une ouverture rapide des droits et l'inscription dans un parcours d'insertion adapté.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ La **Communauté 360** s'adresse aux personnes en situation de handicap en risque de rupture, sans solution ou ayant une solution d'accompagnement ne correspondant pas à leurs besoins, enfants comme adultes. Elle intervient en amont de la saisine de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et des Maisons de l'autonomie, au titre des situations alarmantes. Constituée en association, la Communauté 360 est portée par les acteurs qui ont entre leurs mains les solutions concrètes d'accompagnement, et bénéficie du soutien départemental. Ses effets sont encourageants : on relève en 2023 une baisse de 33 % du nombre de sollicitations reçues par la MDPH et les Maisons de l'autonomie pour des situations dites alarmantes. L'action de la Communauté 360 s'inscrit dans la structuration du Service public départemental de l'autonomie (SPDA).

⌚ Le **cadre de référence pour l'évaluation globale** de la situation des enfants en danger ou risque de danger, mis en place par la Haute autorité de santé est en cours de déploiement dans l'ensemble des sites des Maisons du Département solidarité. Il permet aux services évaluateurs des informations préoccupantes (IP) de réaliser l'évaluation des IP grâce à une méthodologie et des outils élaborés au plan national et qui sont adaptés aux pratiques du Département. La mise en œuvre de ce dispositif se décline par l'organisation d'une journée prévention et protection de l'enfance en septembre 2025 suivie de sessions d'appropriation et de formation dans les territoires, assurées par des formateurs internes, qui se mettront en place jusqu'au premier semestre 2026. Les deux objectifs essentiels de ce dispositif sont d'une part une meilleure qualité de l'évaluation pour faciliter la prise de décision sur les suites à donner, et d'autre part, l'harmonisation des pratiques sur le territoire national et donc une plus grande équité de traitement pour les enfants/adolescents et leurs familles.

⌚ En ce qui concerne **les publics en insertion et bénéficiaires du RSA**, le Département déploie une évaluation en continu de la personne, qui prend en compte son environnement familial, son logement, sa santé et celle de son entourage, son budget, sa mobilité et sa vision face à l'emploi. Pour ce faire, et suite à une réflexion collective de l'ensemble des acteurs sociaux et professionnels, un diagnostic informatisé a été intégré à la plateforme Monjob62. Il constitue le point de départ de la construction du parcours et permet ensuite de réaliser un bilan intermédiaire. Ce diagnostic a en effet pris une place centrale dans le suivi du bénéficiaire, quel que soit l'opérateur, depuis l'adoption de la loi pour le plein emploi. Un diagnostic qui est partagé entre l'ensemble des acteurs. Résultat : une optimisation de la collecte des informations sur le parcours de l'usager, une meilleure visibilité de ces informations entre acteurs, des usagers qui ne donnent les informations qu'une fois et un parcours beaucoup plus régulier et facilité.



CHIFFRES

• **927** C'est le nombre de ménages qui ont été accompagnés au titre du Logement d'abord entre 2022 et fin 2024, représentant 1463 personnes au total. En 2024, 48 % des accompagnements ont concerné des hommes seuls et 36 % des femmes seules ou avec enfant.

• **200 %** C'est le taux d'augmentation du nombre de saisines de la Communauté 360 entre 2023 et 2025. Cette activité a permis une baisse du nombre de suivis « réponse accompagnée pour tous » (RAPT).

Ils en parlent mieux que nous

• « Il me fallait surtout un logement, et une aide aussi par rapport à tout ce qui m'est arrivé, pour pouvoir m'en dépêtrer. Et le fait de ne pas être seul... Parce qu'on peut avoir un passé où tout allait bien et d'un seul coup, tout s'écroule. On a besoin d'être suivi et soutenu. » - Monsieur C., accompagné sur l'Artois au titre de l'accompagnement ADSL (autonome dans son logement) du Logement d'abord.

PERSPECTIVES

Le Département entend poursuivre la dynamique qu'il a enclenchée en matière d'évaluation, que ce soit dans le domaine de la protection de l'enfance, de l'accès au logement ou encore du handicap. Les dispositifs et outils adéquats étant aujourd'hui en place, il s'agit d'élargir le partenariat, toujours au bénéfice d'une meilleure prise en charge des bénéficiaires.

Ambition 4

Encourager la société à s'adapter aux singularités de chacun, que ce soit son âge, son handicap ou ses fragilités

On l'a dit, on l'a fait



Le Département se veut un territoire inclusif pour chaque usager, quelle que soit sa situation : handicap, perte d'autonomie liée à l'âge, difficultés sociales, lieu de résidence... ces données ne doivent être des freins ni à une bonne prise en charge, ni à l'accès aux biens sociaux essentiels (commerces, loisirs, culture, sport, emploi, santé...). Convaincu de l'importance d'un changement de regard sur ces publics et de la nécessité d'adapter l'environnement à leurs besoins, le Département change ses pratiques. L'Engagement handicap adopté en 2023 vise à prendre en compte le handicap dans tous les aspects de la vie sociale et donc dans l'ensemble des politiques départementales. En matière d'insertion, la valorisation des qualités et des compétences des bénéficiaires, ainsi que la mobilisation des acteurs sont mises au cœur des accompagnements. Plus largement, le Département s'attache à co-construire les parcours avec les personnes concernées.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Changer les regards des professionnels passe par l'amélioration de leurs connaissances des différents types de handicaps. Ainsi, deux **journées de sensibilisation** à l'autisme, de la petite enfance à l'âge adulte, à destination des professionnels des Maisons du Département solidarité (MDS), se sont tenues en 2025. Elles ont permis de rassembler les professionnels des MDS, de nombreux partenaires et des parents, pour apprendre, partager et réfléchir ensemble. Des connaissances socles sur les troubles du spectre de l'autisme ont été apportées, complétées par des témoignages de parents d'enfants autistes sur leur parcours et leurs démarches vis-à-vis des institutions. Des ateliers participatifs ont enfin facilité les échanges autour de situations concrètes. Ce type de rencontres, en déconstruisant des idées reçues et en apportant des connaissances, permet de préparer les professionnels à l'accueil et ainsi d'améliorer la prise de charge d'usagers en situation de handicap.

⌚ L'insertion des jeunes et des bénéficiaires du RSA est, de longue date, une des priorités du Département. C'est la vocation de la **Mission insertion par l'emploi** que de proposer de manière volontariste à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans leur parcours vers l'emploi. La qualité et l'efficacité de l'accompagnement passent par la prise en compte et l'adaptation des propositions aux besoins spécifiques de la personne accompagnée : domaines d'intérêt, freins à l'accès à l'emploi, contraintes familiales, besoins de formations, enjeux de mobilité ou de logement... L'ensemble de ces données sont à considérer dans le suivi des bénéficiaires. Grâce à ces accompagnements sur mesure, le Département a permis le retour à l'emploi de plus de 10 000 bénéficiaires du RSA.

⌚ Changer le regard porté sur les publics accompagnés par le Département est un challenge au quotidien. Pour les **jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance**, souvent stigmatisés, se projeter dans l'avenir n'est pas toujours évident : avoir confiance en soi, oser partir à la découverte, pouvoir bénéficier des mêmes opportunités que les autres, ça ne va pas de soi. C'est pourquoi le Département, s'attache à sortir des sentiers battus et à mettre ces jeunes à l'honneur. En partenariat avec l'Établissement public départemental de l'enfance et de la famille (EPDEF), il a ainsi organisé un concours de pâtisserie de l'Aide sociale à l'enfance. Quatre établissements de protection de l'enfance y ont participé autour d'une étape de coaching personnalisé de six pâtissiers renommés et en participant à une grande finale mettant en pratique leurs acquis. En plus de découvrir les secrets de la pâtisserie, ce concours a permis aux jeunes de développer leurs compétences, tout en gagnant confiance en eux. Dans le même esprit, des cérémonies sont dorénavant organisées sur les territoires pour mettre à l'honneur les jeunes de l'ASE fraîchement diplômés. Une belle occasion de les encourager dans leurs projets professionnels !



Ils en parlent mieux que nous

• « Ça a changé beaucoup de choses! Je suis passée de mère au foyer à femme indépendante, autonome. [...] Sans l'accompagnement j'en serais pas là, je n'aurais pas pu me débrouiller toute seule, il faut vraiment un suivi derrière tout ça. Le Département m'a aidée aussi au financement du permis de conduire. Ça m'a permis d'acquérir le permis et puis là ma voiture. Avec le CDI j'ai pu faire un prêt pour ma voiture et maintenant je suis autonome. »
- Marie Gérard, aide à domicile et 10 000^e retour à l'emploi accompagné par la Mission insertion par l'emploi

• « Ça a été vraiment une surprise pour moi quand on m'a demandé de participer. J'ai évidemment accepté tout de suite. Le chef a été super sympa et nous a appris un tas de choses qui, j'en suis certaine, vont me servir plus tard quand je travaillerai dans la restauration. Quant au concours, je suis assez confiante. Avec Noémie, on forme une super équipe. » - Houda, participante au concours de pâtisserie de l'Aide sociale à l'enfance

CHIFFRES

• **10** nouveaux collèges ont été mis en accessibilité entre 2024 et 2025.

• **1851** personnes en situation de handicap ont bénéficié de sensibilisations EVARS (éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) organisées par les conseillers conjugaux et familiaux des Centres de santé sexuelle en 2024, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2023.

PERSPECTIVES

La mise en œuvre de l'Engagement handicap demeurera un fil rouge de l'action du Département du Pas-de-Calais. Dans cadre, il s'agit de mettre particulièrement l'accent sur les jeunes en situation de handicap, dont la concertation a donné lieu à un livre blanc, ainsi que sur des actions d'accompagnement à la parentalité des parents en situation de handicap.

Ambition 5**Promouvoir la santé à tous les âges de la vie*****On l'a dit, on l'a fait***

À tous les âges de la vie, le Département accompagne l'usager en proposant une action globale de prévention ou d'accompagnement vers le soin. Cet accompagnement débute avant même la naissance par le suivi de la future mère et se poursuit en école maternelle. L'adolescent sait pouvoir compter sur les professionnels des Maisons des Ados pour traverser cette période complexe et entrer sereinement dans la vie d'adulte. Les sensibilisations dans le cadre de l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) permettent d'aborder des sujets qui préoccupent les jeunes et de répondre à leurs interrogations. Par ailleurs, les carences en matière d'offre de soins sur le territoire ont incité le Département à élargir son champ d'intervention en ouvrant des centres de santé afin de permettre aux habitants d'accéder à un médecin. Enfin, les personnes âgées sont accompagnées face à la perte d'autonomie, pour qu'elles puissent continuer à vivre à domicile si elles le souhaitent et bénéficier d'actions de prévention. Cet objectif s'illustre notamment dans le développement des habitats inclusifs.

**QUELQUES ACTIONS...**

⌚ Face à des locataires en situation de souffrance psychique ou ayant des problèmes de santé mentale, les professionnels du logement, ayant peu ou pas de formation sur le sujet, sont souvent démunis. Pour mieux répondre à ces publics, des **groupes d'échanges de pratiques (GEP)** en santé mentale ont été initiés dans le cadre du Logement d'abord sur les territoires de Lens-Hénin, de l'Artois, de l'Audomarois et du Boulonnais. L'objectif ? Créer du lien entre les professionnels du logement et les acteurs de la santé mentale, apporter des clés de compréhension sur la santé mentale aux professionnels du logement, et échanger autour de situations individuelles afin de trouver les solutions les plus adaptées à leur situation. De manière plus générale, la santé fait partie des sujets abordés systématiquement avec les bénéficiaires des dispositifs logement déployés par le Département (Logement d'abord, Fonds de solidarité logement...), car cela permet d'éviter, si de telles problématiques existent, de mettre à mal l'accès au logement ou le maintien dans celui-ci.

⌚ C'est un fait, les inégalités sociales et de santé au sein de la population française, apparues pour certaines dès la petite enfance, perdurent voire s'accentuent au cours de la vie. Par ailleurs, les réponses aux besoins des enfants et de leurs familles demeurent trop tardives et insuffisamment coordonnées. C'est pourquoi la politique de prévention tient une place primordiale dans le dispositif de protection de l'enfance du Département. Ainsi, au titre des actions en faveur des enfants de moins de 6 ans, le service de Protection maternelle et infantile organise des consultations médicales pour environ 20 000 enfants annuellement, ainsi que des actions de prévention médico-sociale, notamment au travers des bilans de santé en école maternelle, qui concernent environ 15 000 enfants par an. Par ailleurs, le Département conventionne avec **l'Association de prévention et de réduction des inégalités sociales (APRIS)** pour généraliser et améliorer ces bilans de santé. L'APRIS accompagne ainsi les parents vers l'accès aux soins ou dans la prise des rendez-vous pour des dépistages visuels, auditifs, langagiers ou dentaires.

⌚ Le Pas-de-Calais est confronté à la diminution du nombre de médecins généralistes, alors même que les besoins continuent d'augmenter et que l'accès aux soins constitue une préoccupation majeure de la population. Face à ce constat, afin de contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux soins pour les habitants et de renforcer l'attractivité de certains territoires, le Département expérimente depuis 2020 **le salariat de médecins généralistes**, en coopération avec l'Agence régionale de santé et les Caisses primaires d'assurance maladie. Après l'ouverture d'un centre de santé dans les communes de Sallaumines (2021) et de Oye-Plage (2022), un troisième site d'expérimentation a ouvert ses portes en 2022 sur les communes de Ardres-Liques-Alquines. Ces centres de santé ont vocation à apporter une réponse complémentaire à l'offre d'exercice de la médecine libérale. Au-delà des consultations, ils permettent d'informer et sensibiliser les habitants sur les thématiques de santé (santé des femmes, sport santé, obésité...). Ils constituent une réponse de proximité aux besoins d'accès aux soins des habitants.



CHIFFRES



Ils en parlent mieux que nous

• « On choisit des enfants qui ont été détectés comme en difficulté langagièrre, ou en fragilité langagièrre suite au test du DPL3, qui est un test rapide de langage qui est effectué dans les écoles. Nous contactons les familles et proposons huit ateliers de stimulation du langage. On propose différentes thématiques, comme le vocabulaire du quotidien, les couleurs, les émotions, le schéma corporel, la conscience du corps, pour aborder vraiment la construction du langage pour un enfant entre 3 et 4 ans. Ce sont les enfants qui participent, mais aussi les parents. Ce sur quoi on va se baser, c'est l'accompagnement du parent. [...] Le langage se construit vraiment à la maison, au quotidien avec l'entourage et donc on va ponctuer nos ateliers par des conseils. »

- Constance Duval, orthophoniste, animatrice des ateliers de stimulation langagièrre organisés par l'APRIS

• « J'ai eu un très bel accueil! Certains patients n'avaient plus de médecin traitant depuis 10 ans ou devaient faire beaucoup de kilomètres avant d'en trouver un. Les patients sont vraiment contents et rassurés d'avoir trouvé un praticien à proximité de chez eux. » - Mélody Mitard, médecin généraliste au Centre de santé d'Ardres

• **31542** enfants, du primaire au lycée, ont bénéficié d'une action d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la vie sexuelle (EVARS) menée par les Centres de santé sexuelle. Ces actions visent à renforcer l'estime de soi, parler du corps, de l'intimité, du respect, de l'égalité filles-garçons, de la violence.

• **14 000** exemplaires du nouveau carnet de santé de l'enfant ont été diffusés depuis juin 2025 dans les maternités du Pas-de-Calais.

• **6 255** C'est le nombre de patients reçus au moins une fois dans un centre de santé du Département depuis 2022.

PERSPECTIVES



Le Département étoffera son partenariat avec le champ de la santé et celui de la santé mentale, notamment sur les nouveaux territoires. Une dynamique est d'ores et déjà engagée sur le Calaisis, en partenariat avec l'équipe mobile psychiatrie et précarité et la clinique d'addictologie les Oyats ou encore sur le Ternois, avec le centre psychothérapeutique du Ternois.

Ambition 6

Accompagner les jeunes les plus fragiles vers l'autonomie

On l'a dit, on l'a fait



Le Département accompagne les adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) et les jeunes majeurs vers l'autonomie et l'insertion pour leur permettre de bénéficier des mêmes chances de réussite. Ainsi, le « Coordo ASE » accompagne les jeunes confiés à l'ASE vers une entrée sereine dans la majorité et l'autonomie. Le dispositif « Ambitions jeunes » qui s'adresse aux jeunes de plus de 21 ans souhaitant poursuivre leurs études illustre cette ambition départementale. Pour les plus fragiles, les jeunes en rupture et en marge des dispositifs, les pratiques doivent être adaptées à la situation de chacun. Il s'agit de les repérer, d'obtenir leur confiance pour les accompagner à surmonter leurs difficultés et permettre leur insertion professionnelle et sociale. Le programme « coach jeunesse » permet de repérer ces jeunes et de les aider à s'inscrire dans un parcours d'insertion.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Malgré les efforts déployés par l'ensemble des acteurs jeunesse du département du Pas-de-Calais, de nombreux jeunes restent isolés et désorientés face à une offre de services toujours plus dense. Pour y remédier, le Département a créé les « **coachs jeunesse** ». Adoptant une approche proactive consistant à se rendre au contact des jeunes, en dehors des structures institutionnelles classiques (café, théâtre, maraude, balade en mer...), le coach jeunesse est flexible, utilise les nouveaux modes de communication et va vers les jeunes les plus perdus. Son objectif est de co-construire une réponse globale et personnalisée autour de la santé, du logement, de la solidarité, de la formation et de l'emploi, afin de sécuriser le parcours du jeune et de le prémunir contre l'entrée dans le RSA. Les 14 coaches jeunesse répartis sur le territoire vont ainsi à la rencontre de jeunes de 16 à 25 ans, parfois sortis du système scolaire sans diplôme et ne s'inscrivant pas dans les parcours de formation ou d'emploi traditionnels, et leur offrent un accompagnement spécifique pour redonner un sens à leur parcours de vie.

⌚ Comment redonner confiance aux jeunes en insertion, leur faire vivre une expérience humaine forte et leur ouvrir des perspectives professionnelles ? C'est le défi qu'a relevé le **projet Excalibur** deux années de suite. Porté par la Maison de l'emploi et des métiers de l'Artois et financé par le Département du Pas-de-Calais grâce au Fond d'aide aux jeunes collectif, ce projet accompagne les jeunes par le sport et le dépassement de soi. Durant 8 semaines, 15 jeunes âgés de 17 à 25 ans, dont certains issus de l'Aide sociale à l'enfance et d'autres en situation de handicap, ont participé à un programme aussi original qu'engageant. L'objectif ? Reprendre confiance en soi, renforcer la cohésion, découvrir les métiers de la hauteur, et surtout... gravir le plus haut mur d'escalade du monde (37,5 mètre de haut) aux Pays-Bas. Résultats : 100 % des jeunes ont réussi à gravir le mur, symbole d'une victoire personnelle, d'un cap franchi et d'une confiance retrouvée. L'action Excalibur démontre avec force qu'il est possible d'accompagner autrement les jeunes en difficulté, en sortant des cadres classiques pour miser sur le sens, le collectif, le dépassement de soi et l'ancre dans le réel.

⌚ Devenir majeur est une étape importante dans la vie de n'importe quel jeune. Ça l'est a fortiori pour les jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance confrontés à la sortie du dispositif d'accompagnement qu'ils connaissent, à un moment où ils ne sont pas encore tout à fait autonomes. Les contrats jeunes majeurs constituent un outil permettant de prolonger cet accompagnement, mais parfois les jeunes ne souhaitent pas s'y inscrire. Plusieurs autres outils sont à leur disposition. Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement des **Coordo ASE**, un dispositif qui s'appuie sur un binôme entre le service enfance et famille et des conseillers en insertion professionnelle des Missions locales. Cette collaboration permet d'éviter les ruptures à la sortie de l'ASE et de bâtir des projets d'autonomie durables, personnalisés et sécurisants avec une autre dynamique d'accompagnement (sorties hors les murs, théâtre, sport, chant...). Enfin, mis en place en 2025, le dispositif « Ambitions jeunes » vise à soutenir d'anciens jeunes de l'ASE dans la poursuite de leurs études au-delà de 21 ans grâce à un soutien financier ponctuel ou mensuel, pour faire face à des dépenses importantes ou imprévues.



Ils en parlent mieux que nous

- « *On ne savait pas si on allait y arriver. Mais on l'a fait ! Et maintenant, on sait qu'on peut aller plus loin* » – **Un jeune participant du projet Excalibur**
- « *Sur le territoire de l'Artois, depuis que nous avons créé la mission autonomie des jeunes et spécialisé des référents sur l'accompagnement des 16 ans et plus, nous réalisons systématiquement les entretiens des 17 ans avec les jeunes confiés à l'ASE. Ces référents ont pris conscience de l'importance d'anticiper sur la préparation de la majorité pour éviter les sorties sèches. En entretien, on ne revient pas systématiquement sur le motif de placement, on se place dans une perspective d'avenir et de fait, on aborde majoritairement des choses positives. Beaucoup d'enfants de l'ASE vont bien, beaucoup ont un projet et l'entretien des 17 ans leur permet de le préparer pour garantir un passage sécurisé à l'âge adulte. C'est rassurant pour eux de savoir qu'ils continueront d'être accompagnés.* » – **Sophie Dussy, cheffe de service autonomie des jeunes sur l'Artois, en charge de réaliser ces entretiens**



CHIFFRES

• **367** jeunes ont été accompagnés par les coordonnateurs ASE en 2024. Parmi eux, 190 sont actuellement en emploi ou en formation et 140 sont en parcours d'insertion.

• **55** jeunes ont été relogés par les bailleurs sociaux Pas-de-Calais Habitat et SIA en 2024 dans le cadre de leur convention avec le Département.

• **554** jeunes de moins de 25 ans ont été aidés financièrement pour l'accès au logement (garantie, ouverture des compteurs...), le maintien dans le logement (situations de dettes locatives) ou le paiement de dettes d'énergie eau et télécommunications.

PERSPECTIVES

Face au succès des coordonnateurs ASE, le dispositif va être renforcé avec notamment la mise en place d'une charte qualité. Par ailleurs, en matière de logement, un approfondissement du partenariat avec les bailleurs sociaux est en perspective, ainsi qu'un travail pour leur faciliter l'accès à l'information dans le cadre de leur recherche de logement. Enfin, l'analyse qualitative et quantitative des parcours hébergement/logement des jeunes issus de l'ASE sera poursuivie et détaillée.

Ambition 7

Aider aussi ceux qui aident

On l'a dit, on l'a fait



Un Français sur six accompagne au quotidien un proche âgé ou en situation de maladie ou de handicap. Face à l'isolement et l'épuisement de certains aidants, le Département a engagé un travail d'accompagnement en proposant des actions d'information, d'écoute et de formation, mais également en leur proposant des temps de respiration, organisés par l'ensemble des acteurs intervenant à leurs côtés. Huit plateformes territoriales d'aide aux aidants ont été mises en place, en lien avec les plateformes de répit et d'accompagnement. Le partage d'expériences entre aidants se développe et le Département a décidé de promouvoir cette pratique en organisant sur les territoires des rencontres et en encourageant les initiatives émanant des aidants eux-mêmes. Il s'agit également d'aider certaines personnes à s'identifier aidantes quand elles n'en ont pas conscience.

QUELQUES ACTIONS...



➊ Chaque personne est amenée à être aidant, au moins une fois dans sa vie. Les aidants accompagnent au quotidien un proche (un enfant, un parent, un ami, un voisin, ...), malade, handicapé ou vieillissant. Qu'il s'agisse des rendez-vous médicaux, de l'aide aux soins, du soutien moral, ou des démarches administratives, les aidants font face à de nombreuses questions. C'est en ce sens que le Département du Pas-de-Calais, en coopération avec Ma Boussole Aidants, a décidé de lancer **aidants62.pasdecalais.fr**, un service qui centralise l'ensemble des informations nécessaires dans le parcours d'aide. Le site permet de faire le point sur sa situation d'aidant, d'accéder à un annuaire géolocalisé de toutes les solutions locales, départementales et nationales (services autonomie à domicile, soutien aux aidants, hébergements temporaires...) ainsi qu'à des informations claires et fiables sur les droits, les aides financières et les démarches à effectuer. Le site propose également un calendrier d'événements (ateliers, cafés des aidants, formations...) pour rompre l'isolement et partager des expériences. À ce jour, plus de 2 200 solutions, sur les champs social, médico-social, sanitaire mais également culturel et sportif, sont d'ores et déjà recensées.

➋ De nombreux aidants ignorent qu'ils le sont. C'est pourquoi, pour pouvoir effectivement les soutenir, il est indispensable d'aller à leur rencontre, d'aller vers eux, à l'occasion de diverses manifestations publiques : marchés locaux, fêtes de villages, ou encore en organisant des « **garden party des aidants** ». C'est l'une des actions que mènent les partenaires investis dans les plateformes territoriales d'aide aux aidants. L'objectif est de permettre à certaines personnes de s'identifier en tant qu'aidants au moyen d'un bref questionnaire anonyme, et de les informer sur les dispositifs ainsi que sur les solutions de répit et d'accompagnement existant sur le territoire. Une formule festive et conviviale qui permet de lever les barrières du rapport à l'administration et qui ouvre des perspectives à ces proches aidants dont le rôle est essentiel dans la prise en charge des publics âgés ou en situation de handicap.

➌ La **Plateforme territoriale d'aide aux aidants** vise à faire se rencontrer les besoins (de soutien, de répit, d'aide aux démarches administratives...) des aidants avec l'offre des partenaires susceptibles de leur apporter des réponses. Dans le Ternois, le Département et ses partenaires ont décidé d'aller au-devant des aidants qui ne les connaissent pas, et même de ceux qui ne se savent pas aidants eux-mêmes, d'une manière originale. Sans mettre le mot « aidant » en avant, ils étaient présents durant l'été 2025 dans divers événements festifs locaux tels que les Polofolies à Saint-Pol-sur-Ternoise ou la Méga-brocante de Frévent. Les professionnels présents ont ainsi pu expliquer les différentes missions du Département et des partenaires (Plateforme de répit des aidants de personnes âgées, service de soins infirmiers à domicile, Maison de l'autonomie, Espace de vie sociale...), diffuser des informations, identifier de nouveaux aidants à accompagner dans leur quotidien. Ce cadre festif et convivial était on ne peut plus propice aux échanges et a été apprécié de tous.



**62 Pas-de-Calais
Mon Département**

VOUS AIDEZ UN PROCHE... BESOIN D'AIDE ?

Aidants 62

**TOUTES NOS SOLUTIONS SUR
Aidants62.pasdecalais.fr**

Ils en parlent mieux que nous

- « J'ai beaucoup apprécié la balade en triporteur à la mer avec ma petite fille, c'est elle qui m'aide aujourd'hui en me donnant ma canne et surtout en me donnant le sourire. »

- **Bernard, aidant de son épouse**

- « Quand j'étais au travail j'étais toujours inquiet pour elle, je ne lâchais jamais mon téléphone. J'ai même dû faire des heures supplémentaires pour récupérer mes absences. C'est pas facile de jongler. On a besoin d'être aidés pour faciliter notre quotidien »

- **Jean-Paul, aidant de sa tante**

- « Le plus dur en tant qu'aidant c'est la culpabilité quand je pars en vacances ou que je prends du temps pour moi. Mais j'en ai besoin. »

- **Cathy, aidante**

- « Le moment de relaxation en luminothérapie (lunettes PSIOS) m'a fait voyager et me déconnecter de la réalité, de mon quotidien d'aidante. »

- **Sylvie, aidante de son frère**

CHIFFRES

2000 C'est le nombre de participants aux actions de formation, d'information, de soutien psychosocial individuel et collectif et de prévention/bien-être soutenues par le Département et la Conférence des financeurs en 2024.

PERSPECTIVES

La dynamique d'aide aux aidants enclenchée depuis quelques années va se poursuivre et se déployer sur l'ensemble des territoires. Une attention particulière sera portée à la question des jeunes aidants et à la nécessité de faciliter l'émergence de nouvelles réponses à leur intention.

Ambition 8

Soutenir les personnes mal logées et lutter contre la précarité énergétique

On l'a dit, on l'a fait

Le mal logement et la précarité énergétique ont des répercussions sur la vie quotidienne des familles (inconfort, problématiques de santé...) et un coût qui se répercute sur l'ensemble de la société (coûts médicaux, arrêts de travail, absentéisme scolaire...). C'est pourquoi, pour aider les publics concernés à y faire face, le Département déploie une politique qui s'articule autour de trois volets : le repérage et la coordination des acteurs, le soutien financier à ceux qui ne peuvent pas payer leurs factures d'énergie et le soutien à l'amélioration pérenne des logements. Le Fonds de solidarité logement (FSL) est le principal outil mobilisé par le Département : actions de sensibilisation et de prévention auprès des ménages conduites par les partenaires sur les territoires, aides aux paiements des charges d'eau et d'énergie, information des professionnels intervenant à domicile afin d'améliorer le repérage et le traitement des situations de précarité énergétique. Les propriétaires occupants précaires souhaitant s'engager dans des travaux de rénovation énergétique peuvent également bénéficier d'un soutien. Autant d'actions s'inscrivant dans le cadre du Plan logement hébergement co-piloté par l'État et le Département, et renouvelé en 2022.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ La journée nationale de **lutte contre la précarité énergétique**, qui se tient chaque année en novembre est l'occasion de multiplier les actions de sensibilisation et d'information auprès des publics. Ateliers de découverte des éco-gestes et des équipements permettant de réduire sa consommation d'énergie, jeux quiz sur la sobriété énergétique, stands, expositions itinérantes permettent d'aller à la rencontre des professionnels et des usagers. Des fiches sur les bons usages à adopter sont également mises à disposition des publics grâce à des QR codes. Plus largement, tout au long de l'année, FACE Côte d'Opale sensibilise les travailleurs sociaux, médico-sociaux et bénévoles intervenant à domicile pour améliorer leur capacité à identifier les situations de précarité énergétique, apporter un premier niveau de réponse et les orienter. Enfin, des actions d'accompagnement individuel ou collectif des ménages confrontés à la précarité énergétique dans leur logement, sont proposées par le Département.

⌚ Dans le cadre de la politique de lutte contre la précarité énergétique, le Département met un œuvre un **Accompagnement social aux travaux de rénovation énergétique (ASTRE)**. Ce dispositif s'adresse à des publics du plan logement hébergement, propriétaires occupants très modestes, souhaitant entamer des travaux de rénovation énergétique de leur logement ou dont les conditions de vie le nécessiteraient. Sur saisine de l'association accompagnant le ménage, un diagnostic est réalisé afin de préciser le besoin sur le plan technique, social et juridique et l'accompagnement est soumis à validation d'une commission mensuelle. Ce dispositif permet notamment de multiplier les rénovations énergétiques globales en touchant des publics en marge des dispositifs d'aide, de garantir l'achèvement des travaux sans mettre en péril la situation sociale et financière des ménages et de sécuriser le parcours travaux des ménages les plus fragiles en proposant un binôme technique/social.

⌚ Le logement conditionne souvent l'exercice d'autres droits, et son absence ou sa mauvaise qualité contribue à dégrader globalement les situations individuelles, familiales et sociales des habitants directement concernés. Fort de ce constat, le Département s'est engagé à permettre à chacun d'accéder à un logement digne et d'y rester. Dans ce cadre, il soutient le programme lancé par **Pas-de-Calais Habitat** visant à rénover ses logements vacants et ainsi à réduire la liste d'attente de ses demandeurs. Réfection des peintures, mise aux normes de l'électricité, remplacement de cuisines et salles de bains, autant de travaux qui permettent d'accueillir de nouveaux locataires dans des logements auparavant fortement dégradés. Entre 2023 et 2024, ce sont ainsi 400 logements qui ont été remis en état et 600 autres le seront sur la période 2025-2026. Un programme qui contribue à garantir une offre de logement social de qualité sur l'ensemble du territoire.



Ils en parlent mieux que nous

• « L'accompagnement social a été instruit parce que Madame s'est retrouvée locataire d'un logement avec un loyer trop conséquent par rapport à ses revenus qui avaient diminué, quand ses enfants sont partis. Ça a alerté la CAF, alors ils ont pris contact. Là, ils se sont rendu compte que Madame n'avait pas de pension alimentaire pour sa fille, qu'elle était éligible à l'ASF (allocation de soutien familial). Elle aurait pu avoir plus de ressources. Mais entre temps, elle n'a rien voulu demander à la CAF, et donc elle a commencé à avoir des dettes de loyer. Quand je suis arrivée dans l'accompagnement la procédure était déjà bien avancée. Le sujet c'était le relogement et lui permettre d'accéder à une meilleure santé financière. Ça a été un travail administratif intense de lui faire accepter d'aller toucher d'autres aides. Aujourd'hui elle a un nouveau logement plus adapté à sa situation, elle touche l'ASF, elle a une pension alimentaire. Elle n'a pas beaucoup de ressources mais elle a de quoi payer son loyer. » - Madame D. travailleur social sur l'Artois au sujet d'un accompagnement FSL

CHIFFRES

- **11000** ménages ont été accompagnés socialement par le Fonds de solidarité logement (FSL) entre 2022 et fin 2024.
- **4546** C'est le nombre de ménages ayant bénéficié de l'aide au paiement de leurs factures d'eau, d'énergie et de téléphone entre 2022 et fin 2024.
- **232** professionnels ont bénéficié de sessions de sensibilisation à la précarité énergétique depuis leur création en 2023.
- **42** ménages ont bénéficié du dispositif ASTRE entre 2022 et 2025.

PERSPECTIVES

Le Département entend poursuivre son engagement au titre du FSL, qu'il s'agisse de l'octroi d'aides financières aux plus fragiles permettant le maintien ou l'accès au logement, de cibler des problématiques comme la prévention de la précarité énergétique avec des actions de sensibilisation, ou encore d'accompagner les ménages. L'objectif reste d'agir de la manière la plus préventive possible et avec une approche globale.

Ambition 9

Accompagner les plus précaires vers l'emploi et les métiers qui recrutent

On l'a dit, on l'a fait

Permettre aux bénéficiaires du RSA et aux jeunes d'accéder au marché du travail passe par un accompagnement personnalisé pour ce public avec peu ou pas de qualification et sans expérience. Il s'agit de les mobiliser et de les former aux métiers proposés tout en s'adaptant à leurs profils. La plateforme « MonJob62 » facilite la mise en relation avec les entreprises, tandis que « Professions Autonomie 62 » offre un accompagnement de qualité et facilite la découverte des métiers de l'autonomie. Les professionnels doivent aussi être formés pour faire face à l'évolution des modalités d'accompagnement. La mise en place du « label référents 62 » à compter du 1er janvier 2026 a pour vocation de délivrer un service de qualité égale par toutes les structures qui accompagnent les bénéficiaires du RSA. Quant aux employeurs, le Département les accompagne dans l'expérimentation de modes de recrutement alternatifs basés sur les savoir-être et les potentiels des personnes, plutôt que sur l'expérience et les diplômes.

QUELQUES ACTIONS...



⌚ Aujourd'hui, la mobilité est le frein numéro 1 au retour à l'emploi. L'engagement du Département et de ses partenaires sur ce sujet et le constat d'une problématique plus forte encore pour les publics bénéficiaires du RSA et pour les jeunes de moins de 26 ans, a conduit le Département à créer la plateforme **Mamobilité62**. Totalement opérationnelle depuis 2022, elle vise à accompagner, renseigner et aider les publics les plus fragiles pour lever ce frein et bénéficier d'un retour à l'emploi plus rapide. Une dizaine de conseillers mobilités sont chargés de concevoir des parcours sur-mesure, en lien avec les structures mobilité partenaires (auto-école sociale, garage solidaire, location 2 roues/4 roues, taxis solidaires, transport à la demande, conseil en mobilité...). Cet accompagnement favorise un meilleur accès à l'insertion sociale, à la formation et à l'emploi, mais également le développement de l'autonomie en étendant le périmètre de déplacement. Les utilisateurs de la plateforme retrouvent confiance en eux et une vie sociale plus riche et dynamique.

⌚ Dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), le Département s'engage, en partenariat avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion, pour favoriser l'accès des femmes aux métiers du BTP. Un **atelier rassemblant une cinquantaine de femmes** a notamment été organisé sur les territoires de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, pour faire découvrir les opportunités offertes par les métiers du BTP. Au cours de cette rencontre, les participantes ont pu bénéficier d'informations détaillées sur les parcours préparatoires et les formations disponibles, ainsi que d'éclairages concrets grâce aux témoignages de salariées du secteur. Cette démarche a permis de valoriser les perspectives de carrière et de lever certains freins liés aux représentations professionnelles. Des *jobs dating* ont également été organisés, dont un spécialement dédié aux femmes. Des actions qui traduisent la volonté du Département d'agir en faveur de l'insertion des femmes dans un secteur encore largement masculin.

⌚ La plateforme « **Professions autonomie 62** » créée par le Département est née de deux constats : un fort besoin de recrutement dans les métiers du secteur de l'autonomie d'un côté et un grand nombre de bénéficiaires du RSA et de jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi de l'autre. La plateforme a 4 objectifs : valoriser et sensibiliser aux métiers du secteur, préparer et former pour permettre l'accès à l'emploi, favoriser le recrutement et accompagner les employeurs. Bénéficiaires du RSA et jeunes sont invités à découvrir ces métiers et sont accompagnés dans leurs parcours vers la formation et l'emploi durable. Des actions d'information sont proposées, mais également des préparatoires à l'emploi, véritables sas de formation pour les bénéficiaires, leur permettant de développer les savoir-faire techniques et relationnels directement au sein d'un organisme de formation. Une fois recrutés, les néo-salariés sont accompagnés afin d'éviter les risques de décrochage. Un cadre privilégié pour se réinsérer dans un secteur en tension et d'avenir.



Ils en parlent mieux que nous

• « Moi, sans la voiture, avec ce métier-là [aide à domicile], si je n'avais pas accès à la location de la voiture avec Mamobilité62, je peux pas travailler, je n'avais pas accès aux emplois » – **Madame W, utilisatrice de Mamobilité62**

• « Je suis enchantée de pouvoir me déplacer en toute autonomie par mes propres moyens. Grâce à l'agrandissement de mon rayon de déplacement, je peux désormais avoir un plus grand nombre de choix de formations » – **Madame S, utilisatrice de Mamobilité62**

• « En tant que petite entreprise, nous n'avons pas toujours le temps ni les moyens de passer par de grandes plateformes de recrutement. Avec MonJob62, c'est simple et rapide. On dépose notre offre en quelques minutes et on accède à des CV immédiatement. C'est un outil vraiment adapté aux petites structures comme la nôtre » – **Une entreprise utilisatrice de MonJob62**

CHIFFRES

• **10 706** personnes ont créé un CV sur la plateforme MonJob62 entre 2022 et 2024, et se sont donc rendues visibles des recruteurs.

• **195** femmes ont participé à l'atelier sur les métiers du BTP et aux job dating organisés dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du bassin minier.

• **295** nouveaux salariés dans les métiers de l'autonomie ont bénéficié de l'accompagnement dans l'emploi proposé par la plateforme Professions autonomie 62.

PERSPECTIVES

L'ensemble de l'offre de service du Département en matière d'insertion constitue un socle de premier niveau dans le cadre de la loi pour le plein emploi. Mieux prendre en compte les freins sociaux (logement, santé, mobilité...) et mieux coordonner les acteurs sont des défis que le Département relève. Il s'agit également de travailler à la personnalisation des parcours, sur l'innovation et sur l'engagement du monde économique. Le Département s'y emploie !

Ambition 10**Renforcer l'accompagnement à domicile en respectant les choix et les rythmes de chacun*****On l'a dit, on l'a fait***

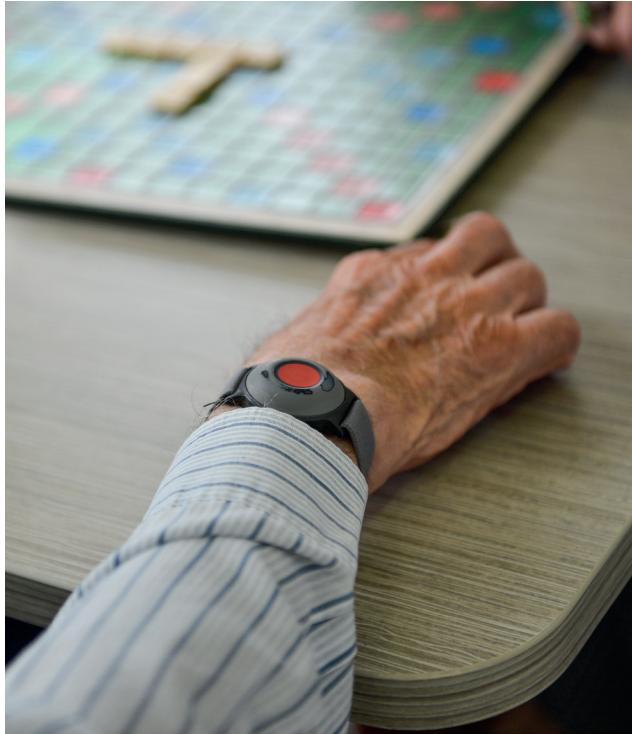
Certaines personnes désirent rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap. Pour cela, le Département développe l'accompagnement à domicile en fédérant et coordonnant les acteurs du secteur du grand âge et du handicap, et en organisant des interventions à plusieurs facettes. Pour apporter un service de qualité, le Département soutient les Services autonomie à domicile (SAD) dans leur transformation et leur adaptation aux nouveaux défis. Par ailleurs, au regard du nombre de situations requérant des interventions parfois complexes auprès des familles et des enfants, il crée de nouvelles mesures d'accompagnement à domicile. Rester à domicile implique aussi une adaptation du logement aux besoins de la personne. Le Département soutient alors financièrement l'acquisition d'aides techniques mais aussi l'adaptation du logement voire l'accès à un logement adapté type habitat inclusif.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ La **téléassistance** est une option sécurisante pour les publics en situation de handicap ou en perte d'autonomie rendant possible leur maintien à domicile. Il consiste à mettre en contact une personne rencontrant un problème de santé à son domicile ou ayant fait une chute, avec un téléopérateur afin d'apporter la réponse la plus adaptée possible. Les opérateurs sont joignables 24h/24 et 7 jours/7. Ils apportent leur assistance en faisant éventuellement appel au réseau de proximité (voisinage, famille...) et aux services de secours, en fonction des situations. De nombreuses options telles que les détecteurs de chute, de gaz et de fumée, ou encore la montre géolocalisée et le chemin lumineux... sont possibles. Les personnes âgées peuvent également échanger avec le téléopérateur dans leurs moments de solitude ou de détresse, ce qui évite un trop grand sentiment d'isolement. Ce service est déployé par le Département via une délégation de service public auprès d'un opérateur. Il s'agit, depuis 2024, de l'entreprise Vitaris.

⌚ Pour améliorer la qualité du service rendu à l'usager, le Département s'est engagé dans le dispositif de la **dotation complémentaire**, destinée aux Services autonomie à domicile (SAD). Il s'agit d'un soutien financier permettant d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires (heures complémentaires, intervention en binôme ...) d'actions autour de la qualité de vie au travail des salariés, de la mobilité ainsi que l'aide aux aidants. Cette dotation complémentaire est complétée par un plan d'accompagnement des SAD, qui consiste en des actions visant à prévenir l'absentéisme, mieux intégrer les nouveaux salariés à leur prise de fonction, mettre en place un plan de mobilité, et instaurer une stratégie de prévention des risques professionnels. Ils sont également invités à participer à des communautés de pratiques pour favoriser le partage de pratiques entre responsables de SAD, à des communautés d'animateurs de prévention des risques professionnels.

⌚ Afin de protéger et de sécuriser l'enfant ou l'adolescent des dysfonctionnements familiaux, **des mesures d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO)** sont réalisées par trois opérateurs : ADAE, SPRENE et EPDEF autorisés et financés par le Département. L'intervention à domicile contribue à maintenir l'enfant dans sa famille en lui assurant les conditions nécessaires à son développement et à sa sécurité, tout en aidant ses parents, ou ceux qui exercent l'autorité parentale, à surmonter leurs difficultés. Les interventions ont toujours une visée éducative pour l'enfant et l'accompagnement de son environnement familial. Elles s'inscrivent dans une relation d'aide en recherchant l'adhésion de la famille, même lorsque celle-ci n'adhère pas d'emblée aux actions proposées ou à la mesure mise en place. Depuis 2022, le Département a renforcé son offre par la création complémentaire de 257 mesures d'AEMO et 789 mesures d'AEMO renforcées.



Ils en parlent mieux que nous

• « Pour obtenir la téléassistance, j'ai dû remplir un imprimé qui était facile à remplir, c'était simple. Je me rappelle que lors de l'inscription, il y a une personne du Département qui est venue pour évaluer ma situation et puis m'inscrire. En étant seule, c'est une sécurité pour moi. [...] La téléassistance favorise le maintien à domicile, on se sent plus en sécurité. C'est préférable de vieillir à domicile c'est certain. C'est ce que je souhaite d'ailleurs, finir mes jours à la maison. » - **Marie-Jeanne Kwasny, utilisatrice de la téléassistance**

• « Le fait d'avoir pu bénéficier d'une aide éducative, ça m'a remise sur les rails et ça m'a prouvé que tout n'était pas perdu. Je pouvais encore récupérer mes enfants et mon autorité, que ça redevienne comme avant. » - **Mme J. (famille monoparentale), bénéficiaire d'une Action éducative à domicile (AED) pour 2 enfants**

• « L'accompagnement adulte, je ne m'attendais pas à ça. En fait, je me dis c'est super parce que certes, c'est une mesure éducative basée sur les enfants, mais on prend en compte les parents et on nous écoute, et on ne nous dit pas vous êtes des mauvais parents. Au contraire, il n'y a pas de jugement. » - **Mme L (en couple), bénéficiaire d'une Action éducative à domicile (AED) pour 3 enfants**

CHIFFRES

• **17 800** C'est le nombre de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie bénéficiant de la téléassistance sur le territoire du Pas-de-Calais.

• **273** aides techniques d'occasion ont été attribuées à des bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie depuis juin 2023 et 100 à des bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap.

PERSPECTIVES

Le Département entend poursuivre l'accompagnement des services autonomie à domicile dans leur transformation et leur adaptation aux nouvelles problématiques liées à une population vieillissante et souhaitant rester le plus longtemps à domicile. Il s'agit d'aider les structures, souvent de petite taille, aussi bien dans le service rendu à l'usager que dans leur mode de fonctionnement.

Ambition 11

Développer de nouvelles formes d'habitat favorisant le lien social

On l'a dit, on l'a fait

L'accès et le maintien de chacun dans un logement digne et adapté à ses besoins constitue un engagement fort du Département dans le projet de mandat, qui donne la priorité aux publics en grande précarité et aux jeunes, afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Depuis 2022, l'action départementale s'est orientée sur plusieurs champs pour répondre à cet enjeu. Une coopération forte avec les bailleurs sociaux a été mise en place pour proposer des logements adaptés aux besoins spécifiques des ménages. Un accompagnement social spécifique est également proposé pour les publics jeunes en situation de précarité. Des dispositifs permettant de prévenir les expulsions locatives ont été développés. Pour les publics en perte d'autonomie et en situation de handicap, des offres d'habitat accompagné tels que les habitats inclusifs ou la création de l'aide à la vie partagée (AVP) sont également mis en œuvre à destination des personnes en perte d'autonomie.



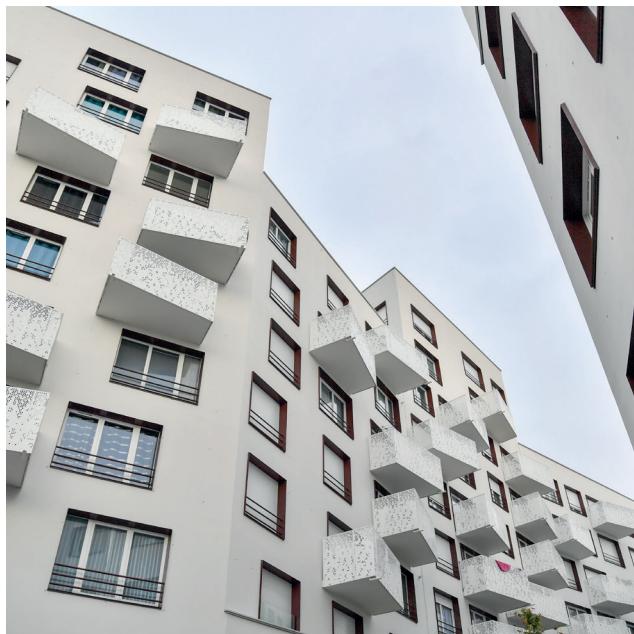
QUELQUES ACTIONS...



➊ Pour permettre à des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap de continuer à vivre à leur domicile, il est nécessaire de concevoir les habitats différemment. C'est le principe des **habitats inclusifs**. La résidence les Bleuets à Richebourg constitue un bel exemple de tels lieux d'accueil. Située en centre-bourg, et donc à proximité de tous les services, elle permet aux résidents d'être le plus autonomes possible. La résidence accompagne des personnes vieillissantes et en situation de handicap mais aussi des personnes autonomes pour mixer les publics. Elle favorise le collectif pour lutter contre l'isolement social, et le bien vieillir à travers des actions d'animation telles que la gymnastique, la sophrologie, l'art thérapie... Par ailleurs, si l'ouverture vers l'extérieur est importante, l'idée de faire entrer la cité dans la résidence l'est tout autant. Ainsi, un partenariat existe avec l'école primaire pour mutualiser la restauration et chaque jour, enfants et résidents déjeunent ensemble.

➋ Aujourd'hui, la grande majorité des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap), souhaitent pouvoir rester à leur domicile. Le Département s'attache à trouver des solutions pour répondre à cette demande. C'est pourquoi il s'est engagé dans le dispositif d'**Aide à la vie partagée (AVP)** déployé depuis quelques années. Ce dispositif permet de financer la coordination du projet de vie sociale et partagée des personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap, pour les accompagner vers des logements inclusifs. Conçus pour pouvoir vivre chez soi, sans être seul, ces habitats revêtent des formes différentes : regroupés, partagés, intergénérationnels... et permettent ainsi de lutter contre l'isolement tout en apportant des solutions de logement moins onéreuses pour des personnes souvent dans des situations économiques précaires. Une formule attrayante et innovante de plus en plus plébiscitée par les seniors et les personnes en situation de handicap.

➌ La précarité persistante des jeunes de tous profils et la difficulté de les loger dans de bonnes conditions sont deux constats dressés en 2021 par le rapport d'information relatif au logement et la précarité des jeunes de l'Assemblée nationale. Dans le département du Pas-de-Calais, il a même été établi que les étudiants ont tendance à choisir par défaut leurs études supérieures, privilégiant la proximité du campus universitaire avec le domicile de leurs parents plutôt que la formation en elle-même. Pour répondre à cet enjeu, le Département soutient le programme « **Koloc'A Projets solidaires** » (**Kaps**) de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) qui permet aux jeunes de moins de 30 ans, étudiants, apprentis, jeunes actifs ou en service civique, de choisir une colocation à loyer modéré en plein cœur d'un quartier populaire et de s'engager à mener des projets collectifs qui créent du lien et de la solidarité entre les habitants. Les jeunes en bénéficiant ont ainsi accès à un logement partagé, sont accompagnés par les équipes de l'AFEV dans la prise d'autonomie (démarches administratives, gestion de la vie quotidienne...) et dans leur parcours d'engagement. Les jeunes sont logés dans des logements de Pas-de-Calais habitat et SIA dans le quartier des grandes résidences de Lens.



CHIFFRES

• **762** bénéficiaires de la PCH et de l'APA ont reçu une aide financière pour aménager leur logement et pouvoir mieux faire face à la perte d'autonomie et 340 bénéficiaires de l'APA ont reçu une aide matérielle permettant de compenser une difficulté dans le logement

• **24** habitats inclusifs inscrits dans la programmation départementale sont ouverts en novembre 2025 sur un total de 39 projets

Ils en parlent mieux que nous

• « Monsieur Serge est une personne qui habitait à proximité de Richebourg, qui vivait avec sa maman depuis toujours. Monsieur Serge est une personne en situation de handicap qui travaille en ESAT, qui est partie en retraite il y a quelques mois et il a pas eu le choix d'arriver chez nous parce que sa maman a eu des problèmes de santé et donc il fallait préparer l'avenir, préparer Serge à être autonome sans sa maman. Donc il est arrivé chez nous assez naturellement parce que notre offre correspondait à ses besoins. Il est autonome, il est acteur de sa vie, il est toujours parti de la résidence et on le voit très peu, mais en même temps il a besoin d'être encadré. » – Cédric Briche, directeur de la Résidence Les Bleuets à Richebourg

PERSPECTIVES

Le Département entend poursuivre son intervention de prévention des expulsions locatives à travers les accompagnements sociaux qu'il déploie et les aides financières proposées. Les résultats relatifs à l'étude sur les impacts des expulsions locatives réalisée en 2024 seront partagés avec les partenaires prochainement pour envisager collectivement si des ajustements sont nécessaires pour accroître les résultats des politiques menées. Enfin, le développement de l'Aide à la vie partagée sera poursuivi.

Ambition 12

Adapter l'offre en lieux d'accueil et les ouvrir sur leur environnement

On l'a dit, on l'a fait

L'offre d'accueil en établissements dans les domaines de l'enfance, des personnes âgées et handicapées n'est pas toujours adaptée aux spécificités des personnes concernées. Le Département s'est engagé à faire évoluer cette offre en adoptant une logique de « parcours » en incitant les gestionnaires d'établissement à revoir leur mode de fonctionnement par une ouverture vers l'extérieur, par le développement de compétences spécialisées et par le travail en réseau avec les autres établissements et professionnels. Cela passe aussi par un soutien financier pour la création de places d'accueil, la modernisation d'un bâti vieillissant et une offre diversifiée adaptée à des besoins spécifiques en constante évolution. Un plan de financement de réhabilitation de Maisons d'enfants à caractère social (MECS) et de création de places a été mis en place pour assurer un meilleur accueil des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) adapté aux nouvelles problématiques et nouveaux profils des jeunes. Les unités de vie sont plus petites pour un accompagnement personnalisé.



QUELQUES ACTIONS...



⌚ Le Département s'engage dans la **transformation de l'offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap**. L'objectif ? proposer des accompagnements plus personnalisés, plus souples et mieux ancrés dans la vie quotidienne, afin de répondre aux besoins et aux aspirations de chacun, en passant d'une logique de place à une logique de parcours. Le Département soutient les structures médico-sociales qui développent des réponses diversifiées, adaptées à chaque situation. Ainsi, l'habitat inclusif permet à des adultes en situation de handicap de vivre chez eux, tout en bénéficiant d'un accompagnement sécurisé et d'un lien social fort. Les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et médico-sociaux renforcés, permettent eux un suivi souple et évolutif à domicile. Les projets de vie modulaires enfin, combinent hébergement, emploi, santé et loisirs selon les besoins et les envies de chacun avec les dispositifs portés par l'APEI de Lens ou l'ASRL dans des logements individuels. Des expérimentations locales sont aussi menées pour adapter les dispositifs aux réalités de terrain, encourager la co-construction avec les personnes concernées et développer l'innovation sociale. Autant d'actions confirmant la volonté du Département de construire un territoire inclusif.

⌚ Dans le cadre du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE), l'EPDEF a proposé la création d'un dispositif innovant destiné à mieux évaluer les besoins des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance : le **Service d'accueil, d'observation et d'orientation (SAOO)** qui a vu le jour en mars 2023 à Saint-Nicolas-lès-Arras. Destiné à accueillir 20 enfants, âgés de 6 à 18 ans, il permet un temps de réflexion et de mise à distance pour des enfants en situation de rupture et de répondre à un besoin de protection. Le principal objectif est d'accompagner l'enfant et de l'orienter vers une situation stable, durable et adaptée à ses besoins. Le temps de séjour dans le service est fixé à 3 mois, renouvelable un mois. L'enfant est ensuite orienté vers le dispositif répondant le mieux à ses besoins en fonction des conclusions de l'évaluation. Les enfants sont accompagnés sur le plan éducatif par une équipe pluridisciplinaire, autour des actes de la vie quotidienne, du respect de leurs besoins fondamentaux.

⌚ Face aux difficultés rencontrées pour accueillir les enfants confiés à l'ASE, le Département mène **une politique de création de places** sur plusieurs années. Des places ont été et seront créées dans les territoires afin de rééquilibrer géographiquement l'offre d'accueil. Ainsi, en 2024, la Maison d'enfants à caractère social (MECS) de Bully-les-Mines (10 places) a ouvert ses portes pour renforcer l'offre d'accueil sur le bassin minier. D'autres projets sont en cours à Oignies, Avion, Houdain ou encore Calais. Cette action vient en appui de l'effort plus général en matière de création de places et de rénovation des Établissements sociaux et médico-sociaux. Ainsi, la MECS le Romarin à Saint-Pol et une unité double-vulnérabilité à Monchy-le-Preux ont été ouvertes en 2025. Par ailleurs, des places dédiées à l'accueil de profils spécifiques (autonomie, accueil spécialisé, lieu de répit), ainsi que des places d'accueil de jour, ont aussi été créées. Enfin, face à la baisse du nombre d'assistants familiaux et donc du nombre de places disponibles, le Département a engagé une campagne de communication visant à promouvoir ce métier : affichage, réunions d'information et promotion du métier, ont permis d'inverser la tendance.



Ils en parlent mieux que nous

• « Quand on débute, on idéalise... Mais c'est vrai que ça peut avoir un certain impact sur la famille. On partage le quotidien, les weekends, les fêtes de famille, avec des enfants qui peuvent avoir des troubles, un handicap, être en opposition... Il faut être solide psychologiquement aussi. Il y a des groupes de parole, les permanences téléphoniques qui nous aident beaucoup... Mais je ne regrette pas mon choix de carrière. Nous partageons des parcours de vie d'enfants avec de bons moments, d'autres plus compliqués... Cela pour leur donner des valeurs, les armer pour qu'ils avancent le mieux possible dans la vie. » - Isabelle Boron, assistante familiale ressource depuis 12 ans

CHIFFRES

• **388** C'est le nombre de places créées par le Département depuis 2022 pour accueillir les enfants bénéficiant d'une mesure de placement.

• **331** places de Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ont été créées, dont 108 ont été transformées en places de service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

PERSPECTIVES

Les établissements sociaux et médicaux sociaux, les assistants familiaux notamment sont en perpétuelle évolution pour s'adapter aux problématiques des jeunes. Le Département poursuit son accompagnement tant sur le plan financier pour adapter le bâti et les locaux, que sur le plan humain pour aider les professionnels dans leur métier.

Ambition 13

Soutenir les professionnels qui accueillent à leur domicile

On l'a dit, on l'a fait

Favoriser les modes d'accueil familial pour les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, mais aussi pour les personnes âgées et celles en situation de handicap constitue un engagement du Département. Mais, face à la complexité de certaines prises en charge, l'accueil à domicile rencontre des difficultés qui entraînent des problèmes de recrutement mais aussi de poursuite d'activité des familles d'accueil. Pour y faire face, le Département soutient aussi bien les assistants familiaux que les accueillants familiaux en leur assurant une formation et un accompagnement adaptés dans la gestion de la prise en charge de l'enfant, de la personne âgée ou de la personne en situation de handicap. Le Département veut rendre de nouveau attractifs ces métiers. C'est pourquoi il a lancé notamment le dispositif des ambassadeurs à destination des assistants familiaux. De même, une campagne de recrutement a vocation à susciter la curiosité et à amener les personnes intéressées à se rendre aux réunions d'information.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ Le recrutement des assistants familiaux est un élément essentiel de la réussite de l'accueil des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Et qui mieux, qu'un assistant familial, pour parler de ce métier ? Le Département a choisi de créer un groupe d'**ambassadeurs assistants familiaux** qui a pour vocation de promouvoir leur métier auprès de tous les publics. 86 ambassadeurs ont ainsi été désignés, parmi lesquels figurent d'une part les assistants familiaux ressources, dont cette mission de promotion relève de leurs fonctions, et d'autre part, des agents volontaires pour s'inscrire dans la démarche. Leur mission ? Être des interlocuteurs de premier niveau pour les éventuels candidats à l'agrément et au recrutement sur la fonction d'assistant familial. Ils peuvent également intervenir lors d'événements (Tournée des territoires, forums métiers...) pour présenter la fonction.

⌚ Le **métier d'assistant familial** n'est pas un métier comme les autres : on peut facilement se sentir isolé, en particulier face aux situations vécues par les enfants. Le Département s'emploie donc à accompagner les assistants familiaux tout au long de leur parcours professionnel. Afin de les fédérer autour de repères communs en protection de l'enfance en général et sur l'accueil familial en particulier, un espace collaboratif dédié a ainsi été créé sur l'intranet de la collectivité. Dates de réunions locales, idées de sorties avec les enfants, calendrier de formations, informations statutaires... tous types d'informations les y attendent et leur permettent de rester connectés à la vie de la collectivité. Dans le même esprit, la Maison des adolescents (MDA) de l'Artois a réuni, à l'hémicycle, tous les assistants familiaux de son territoire (Artois, Arrageois, Ternois, Hénin-Carvin et Lens-Liévin) pour une conférence ludique sur le thème de l'adolescence. Après un temps de conférence, les assistants familiaux ont découvert les outils, des jeux de sociétés détournés, employés par la MDA pour accompagner les jeunes. Autant de ressources pour les assistants familiaux accueillant des ados.

⌚ Les **accueillants familiaux** prennent en charge, à leur domicile, des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Un métier souvent méconnu et qui, connaissant de nombreux départs à la retraite, présente un fort enjeu de recrutement. Là aussi, des actions sont conduites par le Département pour promouvoir cette profession sur les territoires. Une rencontre a par exemple été organisée à Auxi-le-Château dans le Ternois. Au programme, une présentation du métier, des attentes, de la rémunération, des publics pouvant être accueillis et du travail collaboratif avec les professionnels de l'autonomie. Les témoignages des accueillantes familiales ont permis de valoriser le métier, la richesse humaine, le partage et l'accompagnement, ainsi que les responsabilités, l'impact sur la vie familiale et la gestion des émotions, notamment lors du décès d'une personne accueillie ou de son entrée en établissement. Elles ont également mis en évidence le soutien, la disponibilité et l'accompagnement des professionnels de la Maison de l'autonomie au quotidien. Enfin, les personnes accueillies elles-mêmes se sont exprimées à travers un jeu de questions et réponses ou la présentation de réalisations personnelles. Des temps qui permettent d'identifier des personnes intéressées par le métier et de les inscrire dans une démarche de recrutement.



Ils en parlent mieux que nous

• « Moi, je savais depuis déjà très jeune que je voulais faire ce métier: accueillir des enfants chez moi, mais pas uniquement à la journée. Donc quand j'ai commencé la formation, je devais avoir 24 ou 25 ans, j'étais la plus jeune du groupe. Mais j'ai tout de suite été confortée dans mon projet, et ce malgré un premier placement très difficile. Dans ce métier on donne beaucoup, mais on reçoit aussi énormément. Mais cela ne doit pas faire oublier que l'on peut facilement se retrouver isolé et qu'il est important d'être accompagné tout au long de sa carrière. Il y a la formation bien évidemment, mais aussi il est important de pouvoir échanger sur notre quotidien, car dans ce métier il y a des hauts et des bas, des moments où tout va bien se passer, mais aussi d'autres où l'on va rencontrer des difficultés. » **Marie-Paule Hospital, assistante familiale depuis 1990**

CHIFFRES

- **86** C'est le nombre d'ambassadeurs assistants familiaux chargés de faire connaître le métier auprès de la population et susciter des vocations.
- **1811** assistants familiaux sont actuellement en fonction dans le Département.
- **152** assistants familiaux ont bénéficié d'une sensibilisation éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVARS) en 2024.

PERSPECTIVES

Dans les années à venir, le Département veillera au maintien de la dynamique de recrutement en accueil familial et pour ce faire, continuera de faire vivre le dispositif des ambassadeurs assistants familiaux.

Ambition 14

Répondre aux parcours singuliers et aux problématiques complexes

On l'a dit, on l'a fait

La prise en charge des personnes cumulant des difficultés de diverses natures (logement, santé, précarité...) dites « situations complexes » est un défi auquel est confronté le Département. Il s'agit de trouver des solutions adaptées à chacun par l'organisation et la coordination des accueils et des prises en charge. Les solutions sont évidemment différentes selon que l'on s'adresse à un enfant, à une personne en situation de handicap ou encore à une personne en grande précarité. Une grande partie de la réponse passe par la mise en place d'instances permettant de coordonner les différents intervenants. Comités départementaux de la protection de l'enfance (CDPE) pour repérer les cas complexes chez les tout-petits, dispositif Autonome dans son logement (ADSL) pour les personnes ayant des parcours logement complexes, autant de cadres favorisant une démarche pluridisciplinaire faisant intervenir des professionnels de différents horizons. En outre, des référents de parcours ont été mis en place, s'appuyant sur une coopération renforcée entre les intervenants et la participation de la personne accompagnée.



QUELQUES ACTIONS...



⌚ **L'adaptation de l'offre d'accueil et d'accompagnement dans le domaine de la protection de l'enfance** constitue une priorité majeure du projet de mandat, tant sur le plan quantitatif, avec plus de 300 places d'accueil créées, que sur le plan qualitatif. Ainsi, une offre nouvelle est mise en place en particulier pour les jeunes dits « en double vulnérabilité », jeunes relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et porteurs de handicap, pour qui des places spécifiques ont été ouvertes. Par ailleurs, le dispositif Ambitions jeunes soutient dorénavant des jeunes ayant bénéficié d'une prise en charge de l'ASE pour la poursuite d'études longues. Ces nouveaux dispositifs s'inscrivent dans un cadre partenarial renouvelé avec la création du Comité départemental de la protection de l'enfance (CDPE), instance expérimentale visant à faciliter la concertation et la coordination entre les acteurs. Ce comité a été décliné à l'échelle de chaque ressort de tribunal de grande instance. Des comités restreints qui ont vocation à examiner les situations complexes en réunissant les partenaires à même de proposer des solutions : Justice, Département, MDPH, Agence régionale de santé, protection judiciaire de la jeunesse. Ainsi, les situations de jeunes de l'ASE connaissant une double, voire une triple vulnérabilité, ont pu être améliorées ou résolues.

⌚ **Le dispositif d'Entrée dans la vie autonome par le logement (ENVAUL)** cible les jeunes de moins de 25 ans sans domicile et sans ressources, cumulant plusieurs types de vulnérabilités. C'est de cet accompagnement que D., jeune fille de 18 ans vivant dans l'Artois, a bénéficié. Elle était à l'époque lycéenne et sans aucun lien familial, et avait eu auparavant un parcours à l'Aide sociale à l'enfance. Sans abri et sans ressources, elle ne pouvait poursuivre sa scolarité. L'accompagnement ENVAUL a rapidement permis de découvrir qu'elle était victime de violences physiques et psychiques de la part de son petit ami. Un contrat jeune majeur a été mis en place et D. a pu bénéficier d'une allocation dans le cadre de l'accueil provisoire jeune majeur. Un travail a été engagé avec le lycée pour permettre le maintien de la scolarité. Un logement a pu être trouvé en bail glissant, financé par la jeune femme grâce à son allocation et par les subsides ENVAUL. Accompagnée dans l'appropriation de son logement et dans sa vie quotidienne, D. a également bénéficié d'un suivi psychologique. Aujourd'hui, elle a retissé des liens sociaux et a porté plainte contre son ex petit ami.

⌚ **La démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT)** a pour ambition de faciliter la mise en œuvre des droits des personnes reconnues en situation de handicap. Conduite par l'Agence régionale de Santé, le Département, l'Éducation nationale et la MDPH, elle vise à coordonner les acteurs pour trouver des solutions d'accompagnement adaptées pour une personne en situation de handicap. Il s'agit de construire avec la personne et ses proches un projet de vie adapté à sa situation et ses besoins, d'apporter des réponses pour construire un parcours sans rupture, de rechercher des solutions en mobilisant l'ensemble des acteurs, pour éviter le « sans solution », et de prendre en compte l'ensemble des pans de la vie quotidienne des personnes (éducatif, scolaire, professionnelle, sociale, aide aux aidants...). Une démarche intégrée aux missions des 8 Maisons de l'autonomie réparties sur le territoire.



Ils en parlent mieux que nous

• « La Réponse accompagnée pour tous (RAPT) est portée par la MDPH et ses partenaires institutionnels. Elle vise à accompagner les personnes qui ont des droits ouverts, généralement une orientation vers un ESMS, et qu'ils n'arrivent pas à mettre en œuvre, soit parce que l'établissement proposé est saturé, soit par ce que la situation de la personne est tellement lourde et complexe qu'elle fait peur aux acteurs. L'objectif de RAPT est d'identifier ces situations et d'intervenir pour construire avec les acteurs sur le territoire une solution d'accompagnement acceptable. Depuis 2022, le traitement des situations repose en grande partie sur les travailleurs sociaux des Maisons de l'autonomie. Environ 200 dossiers sont en permanence en cours de traitement. Depuis le début de la démarche, environ 1200 situations ont été résolues. »
- Luc Gindrey, directeur de la MDPH

CHIFFRES

• **1065** C'est le nombre de sollicitations reçues par la plateforme Logement d'abord en 2024.

PERSPECTIVES

L'enjeu affirmé des années qui viennent est de développer des réponses opérationnelles aux situations dites de « double-vulnérabilité » concernant les enfants, en étant capables d'innovation dans les collaborations entre les institutions concernées. Par ailleurs, le Département entend poursuivre les réponses proposées sur les territoires pour répondre aux parcours logement dits complexes dans le cadre du Logement d'abord, à travers les mesures spécifiques d'accompagnement social et le déploiement de nouveaux partenariats, notamment dans le champ de l'insertion professionnelle et de la santé mentale.

Ambition 15**Mobiliser toutes les ressources du territoire en faveur du lien social*****On l'a dit, on l'a fait***

Le maintien du lien social est primordial dans un contexte de crise pour éviter l'exclusion ou pour rompre l'isolement des plus fragiles.

Le Département fédère les institutions, les collectivités locales, le tissu associatif et les acteurs économiques de proximité en créant des partenariats locaux grâce à l'implantation territoriale des Maisons du Département solidarité.

Mais, si lutter contre l'isolement et renforcer le lien social supposent une implication collective des partenaires institutionnels pour proposer des actions facilitant les rencontres, les interactions, le partage, il faut aussi laisser la place à l'initiative des habitants du Pas-de-Calais, donner l'opportunité à chacun de s'investir dans des projets communs. Le Département soutient financièrement des projets individuels via l'Économie sociale et solidaire.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ **La Semaine bleue**, ou semaine nationale des retraités et des personnes âgées, est un événement annuel dédié aux personnes âgées, organisé par le Département du Pas-de-Calais et qui met en lumière l'importance de l'art et de la culture dans le quotidien des résidents et résidentes d'EHPAD. À cette occasion, un spectacle de variétés d'hier et d'aujourd'hui est offert à près de 4 500 personnes âgées sur le territoire. Un moment très attendu par les résidents des établissements, qui leur permet de se sentir acteurs de la société, de retrouver des amis et connaissances et de s'en faire de nouveaux. Pour le Département, ce temps fort de l'année constitue en outre une opportunité de diffuser des messages de prévention sur les thématiques de l'autonomie et de la santé.

⌚ **Le Budget citoyen** du Département est un outil qui permet d'accompagner les habitants dans le développement de leurs projets citoyens en intégrant des pratiques d'économie sociale et solidaire, d'innovation sociale et de coopération. Les projets candidats sont sélectionnés grâce au vote des habitants du Pas-de-Calais et bénéficient alors d'un soutien financier. Nombre d'entre eux sont clairement tournés vers la création et le développement du lien social. Proposer des cafés discussions entre parents solos pour partager leurs expériences éducatives, repair'cafés et outilthèques, jardins partagés et ateliers cuisine, tiers lieux proposant des actions d'inclusion sociale, d'insertion professionnelle et de formation, marchés de créateurs... Que ce soit en campagne ou dans les zones urbaines, les citoyens du Pas-de-Calais créent des opportunités de se réunir, de mieux vivre ensemble autour des thématiques qui les passionnent. Convaincu de l'importance de l'entretien de ces liens sociaux, le Département est au rendez-vous pour les soutenir dans leurs projets!

⌚ En complément de la semaine bleue, qui permet aux personnes âgées de sortir et d'aller au spectacle, le Département organise des **résidences d'artistes en EHPAD**. Sur chaque territoire du département, des auteurs, des plasticiens, des musiciens sont accueillis dans un EHPAD. Chaque année, les établissements changent. Accueillis en immersion pendant une semaine, les artistes proposent des ateliers avec un groupe de résidents, choisi et préparé en amont par l'équipe d'animation de l'établissement. Les propositions sont éclectiques, et parfois étonnantes! musique électro ou contemplative, photographie, écriture... et les artistes, habitués à travailler avec des publics spécifiques, s'adaptent à leurs souhaits et capacités. L'idée est ensuite de créer avec les personnes âgées : chansons, recueil de témoignages, création de lien autour de la discipline... Une restitution est ensuite proposée en fin de semaine à l'ensemble des résidents et à leurs proches, moment de partage et de complicité.



Ils en parlent mieux que nous

• « Le Département nous permet de créer des vrais projets, des grosses activités au sein de nos EHPAD, qu'on ne pourrait pas offrir aux résidents, nous, de nos propres moyens. On est très heureux d'accueillir [...] des personnes qui n'ont pas l'habitude d'intervenir sur les établissements, de proposer aussi un nouveau projet aux résidents, sur une semaine entière pour pouvoir voir ce qui découle des activités qu'ils ont faites tout au long de la semaine. Ça permet vraiment de faire découvrir des choses aux résidents et aux salariés et d'ouvrir l'établissement vers l'extérieur. »
- Justine Hechter, directrice de l'EHPAD Oisy-le-Verger

CHIFFRES

• 3000 C'est le nombre de personnes âgées ayant assisté au spectacle de la semaine bleue offert par le Département en 2024.

• 26 lauréats dans la catégorie « transformation environnementale, économique et sociétale » depuis 2020 sur le budget citoyen

PERSPECTIVES

C'est le sujet de l'initiative des habitants et de leur participation directe à la vie de la cité qui devra toujours être mieux investi, en mobilisant les acteurs locaux en ce sens. Le Département, à travers le réseau de ses Maisons départementales, continuera à soutenir les projets poursuivant cet objectif.

Ambition 16

Structurer et outiller les services départementaux pour relever les défis du pacte

On l'a dit, on l'a fait

Face aux changements sociétaux, le Département doit accompagner et soutenir ses professionnels pour adapter leurs pratiques et ainsi améliorer le service rendu aux usagers. Décloisonner les politiques de solidarités, prendre en compte la participation des personnes et innover constituent des leviers mobilisables par la collectivité. La mise en place d'espaces ressources et le travail en réseau avec les partenaires sont également des outils précieux pour y parvenir. En bref, c'est une transformation des modes de faire qui est en cours et qui passe par l'expérimentation, la concertation, la recherche d'outils nouveaux. Une transformation qui doit être accompagnée, à la fois pour être au rendez-vous des besoins des usagers, mais aussi pour en faciliter l'acceptation par les professionnels. Cet aspect est d'autant plus important dans un contexte de crise des vocations dans les métiers de l'humain. Le Département, notamment à travers sa démarche de marque employeur, s'emploie à rendre ces métiers plus attractifs et à fidéliser les professionnels pour préserver la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

QUELQUES ACTIONS...

⌚ L'éducation à la vie affective et sexuelle des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance fait partie des missions des assistants familiaux. Certaines situations sont délicates, et savoir adapter son comportement et ses réponses est d'une grande complexité pour un professionnel qui doit prendre en compte la problématique particulière de chaque jeune accueilli. Il est essentiel de pouvoir prendre du recul face à la situation vécue, aux demandes formulées, aux comportements observés. Sur le territoire de Lens Liévin, la Maison du Département solidarités (MDS), le Centre de santé sexuelle (CSS) et la maison des ados (MDA) ont mis en place **une action d'éducation à la vie affective et sexuelle des enfants et des jeunes** afin d'apporter des connaissances généralistes et théoriques et des temps d'échange et d'analyse de pratique à partir de l'expérience des professionnels. De cette manière, ils développent leurs compétences et sont encouragés à travailler en mobilisant les ressources existantes en interne. Une action reconduite chaque année, qui a concerné en 2025 une centaine d'assistants familiaux du territoire et une quarantaine de référents sociaux.

⌚ Lorsque le Département est saisi d'une ordonnance de placement, il doit être en capacité de trouver rapidement une solution d'accueil pour l'enfant. Pour cela, il est essentiel de savoir quels assistants familiaux sont disponibles (pas en congé ou en arrêt maladie par exemple), lesquels disposent de places libres, leur localisation... Or, avec plus de 1800 assistants familiaux répartis sur l'ensemble du territoire, et des demandes de placement ou de réorientation arrivant quotidiennement, il est parfois difficile de disposer d'informations à jour et fiables. C'est pourquoi, après une phase d'expérimentation sur quelques territoires fin 2023, **un outil de consultation des places disponibles chez les assistants familiaux** a été déployé sur l'ensemble du département. Ce déploiement a été accompagné d'un plan de communication à destination des professionnels de l'enfance et des webinaires ont été réalisés fin 2024 pour présenter l'outil. Il est aujourd'hui utilisé quotidiennement par les services de l'enfance.

⌚ La première étape pour parvenir à bien accompagner les usagers est de savoir s'en faire comprendre. Cela passe notamment par l'emploi d'un langage accessible et compréhensible par tous, quelles que soient les particularités de ces publics (handicap, grande précarité, addictions, origines géographiques, âge...). **Le Facile à lire et à comprendre (FALC)** fait partie des outils à disposition et afin de se l'approprier, une démarche de formation de plusieurs services a été engagée. Elle a conduit à proposer de nouveaux outils d'information, mieux adaptés. Ainsi, l'information diffusée sur la prestation compensatoire du handicap (PCH) ou lors d'une information préoccupante, est aujourd'hui disponible en FALC. Cela passe également par des outils d'accessibilité tels qu'Acceo, qui permet de communiquer avec des personnes sourdes ou malentendantes. Des accès au logiciel ont ainsi été donnés aux personnels accueillant du public dans chacun des établissements départementaux, des visuels ont été créés pour faciliter l'accueil et des formations sont proposées aux personnels.



CHIFFRES

• Plus de **1700** appels ont été « interprétés » via Acceo pour les services du Département. La Maison départementale des personnes handicapées est logiquement la principale utilisatrice de cet outil.

PERSPECTIVES

Le portail des assistants familiaux a vocation à devenir le nouvel outil numérique central pour l'assistant familial et les équipes métiers facilitant l'accès à l'ensemble des données RH et liées à l'accueil des enfants, en permettant les démarches en ligne afin de fluidifier les échanges. Cet outil est en cours de développement et une première version est attendue courant 2026.

Ils en parlent mieux que nous

• « *J'ai trouvé qu'il s'agissait d'une excellente sensibilisation. À la fois dans le contenu, les échanges, la pédagogie. Cela donne des informations et des repères fort utiles dans le cadre de ma profession.* » - **Un travailleur social du Boulonnais ayant participé à une session de sensibilisation sur la précarité énergétique**



Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement. N'imprimez ce document que si nécessaire.